

FRANCE FORUM

L'AFRIQUE DU SUD ET LES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Une jeunesse sans cause

L'EUROPE • La crise monétaire • La monnaie Européenne ?

L'ANGLETERRE dans la Communauté Européenne

• Les structures actuelles du pouvoir politique •

Agriculture et régimes Socialistes

LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE A L'ÈRE TECHNOLOGIQUE

LAMARTINE : POÉSIE et POLITIQUE

VENISE au XVIII^e Siècle

HOMMAGE A PICASSO

N^{os} 112-113
NOV.-DÉC. 1971
6 F

MAURICE BLIN — PIERRE DE BOISDEFFRE — CHARLES
MELCHIOR DE MOLENES — JACQUES MALLET — JEAN-
MARIE DAILLET — JEAN CHELINI — HENRI DE FARCY —
JEAN BUCHMANN — ETIENNE BORNE — HENRI BOURBON

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

42, bd de Latour-Maubourg, Paris-7^e

C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. 551-24-05

Prix de vente au numéro 3 F
Abonnement: 8 n^{os} par an 25 F
Abonnement de soutien 35 F

NOV. - DEC. 1971

Sommaire 112-113

A NOS AMIS, A NOS LECTEURS	2
L'AFRIQUE DU SUD ET EXIGENCES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, PAR MAURICE BLIN	3
UNE JEUNESSE SANS CAUSE, PAR PIERRE DE BOISDEFFRE	12
L'EUROPE SE DOTERA-T-ELLE D'UNE MONNAIE COMMUNE ? PAR CHARLES MELCHIOR DE MOLENES	
L'EUROPE ET LA CRISE MONETAIRE, PAR JACQUES MALLET	24
L'EUROPE DU 28 OCTOBRE 1971, PAR J.-M. DAILLET	28
LES IMPLICATIONS DE L'OSTPOLITIK, PAR ADOLF KOHLER	29
LES STRUCTURES ACTUELLES DU POUVOIR POLITIQUE, PAR JEAN CHELINI	30
L'AGRICULTURE ET LES REGIMES SOCIALISTES : OMBRES ET LUMIERES, PAR HENRI DE FARCY	35
LA DEMOCRATIE EUROPEENNE A L'ERE TECHNOLOGIQUE, PAR JEAN BUCHMANN	48
EXPOSITIONS	
VENISE AU XVIII ^e SIECLE, PAR HENRI BOURBON	55
HOMMAGE A PICASSO	58
CINEMA	
UNE DIMANCHE COMME LES AUTRES, PAR ANNE CHASSAING	63
LES TROYENNES, PAR FRANÇOIS BORDRY	65
POLEMIQUES ET DIALOGUES	
UN ARGUMENT CONTRE LA PEINE DE MORT - DU CELIBAT ECCLESIASTIQUE HUMAINEMENT CONSIDERE - CLERCS DANS LE SIECLE	67
NOTES DE LECTURE	
DROGUES ET PLANTES MAGIQUES DE JEAN-MARIE PELT, PAR MAURICE BLIN	69
LES FEUX DU DESESPoir, D'YVES COURRIERE, PAR HENRI BOURBON	70
L'AFRIQUE AVANT LA COLONISATION, DE GALBRAITH WELCH, PAR HENRI MURAT	70
L'ALLEMAGNE DE NOTRE TEMPS. D'ALFRED GROSSER, PAR FRANÇOIS BORDRY	71
LES DAMNES DE L'OPULENCE, DE GEORGES ELGOZY, PAR MAURICE BLIN	72
R.G. SCHWARTZENBERG RELIT LE CONTRAT SOCIAL, PAR PIERRE AVRIL	72
MARCEL PROUST ET LES CRITIQUES	73
PROPOS DU TEMPS	
LAMARTINE : POESIE ET POLITIQUE, PAR ETIENNE BORNE	74

A NOS AMIS

A NOS LECTEURS

Après la précédente livraison de « France-Forum » qui dépassait les dimensions d'un numéro double et qui avait valeur d'un ouvrage de documentation sur les problèmes de planification, nous devons à nouveau affronter les difficultés qui tiennent à la pauvreté de nos ressources et à la misère de nos moyens.

Notre cas, l'analyse en a été faite surabondamment, n'a rien d'exceptionnel. A l'âge des mastodontes de presse, en un temps où la publicité seule donne une assurance de vie et d'avenir, les modestes îlots de libre recherche et de réflexion non partisane, comme celui que nous nous obstinons paradoxalement à maintenir, paraissent plus ou moins condamnés à une inéluctable asphyxie.

Nous avons assez dit que « France-Forum » c'est une aventure et un pari, nous en faisons mois après mois l'amère expérience.

Nous ne tenons pas une explication, si naturelle soit-elle, pour une suffisante excuse, et l'irrégularité et les imperfections de notre publication nous éprouvent autant qu'elles éprouvent nos lecteurs.

Nous ne sortirons de cette précarité que si les dévouements et les amitiés, grâce auxquels nous réussissons tant bien que mal à continuer, appellent d'autres dévouements et d'autres amitiés.

La difficulté de notre entreprise va s'aggravant dans la mesure où s'affaiblit et s'affadit la vertu de la pensée politique, tant dans les partis au pouvoir que dans l'opposition. Et dans la mesure aussi où l'opinion publique, apparemment mieux informée grâce aux modernes techniques de communication de masse, semble d'une certaine manière invitée à renoncer à tout effort d'approfondissement et d'interrogation.

Comment reconnaître les idées et les valeurs sous tant de travestissements tactiques et de parades publicitaires ? Il serait, certes, plus que jamais nécessaire d'affirmer et de réaffirmer une conception plus haute et plus exigeante de la politique, c'est-à-dire plus authentiquement et plus simplement démocratique. Encore faut-il que nous en ayons les moyens. L'alternative est claire. Ou nos ressources (c'est-à-dire nos abonnements) s'accroissent, ou nous devons nous résigner à disparaître. Car nous ne céderons jamais à des facilités ou à des modes qui seraient compromissions. Ce serait survivre et non pas vivre.

Au moment où les « Forums » à succès tendent à n'être que parade ou parodie, notre Forum veut rester un vrai forum. Y réussira-t-il ? La réponse à cette question ne nous appartient pas.

Henri Bourbon.

Etienne Borne.

L'AFRIQUE DU SUD ET LES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

par Maurice Blin

LA République d'Afrique du Sud produit à elle seule 60 % de toute l'électricité d'Afrique et sa consommation par tête d'habitant égale celle de l'Europe occidentale; elle assure 45 % de l'extraction minière, 75 % de l'acier, utilise 40 % des automobiles et 50 % des téléphones du continent noir. Sa production de charbon représente plus de 80 % et son trafic ferroviaire 50 % de celle de toute l'Afrique; son réseau électrifié est le plus important du monde, Amérique du Nord et Europe mises à part. Son réseau routier, avec 21.600 kilomètres de routes goudronnées et d'autoroutes, est le troisième du monde. Elle fournit les deux tiers de l'or du monde libre. Son sol contient à peu près tous les minerais connus, ferreux ou non. Sa population, qui constitue le 1/17^e de la population africaine, dispose du 1/5^e des revenus du continent. Ses 3.800.000 habitants de race blanche ont un niveau de vie qui se situe entre celui des Américains et celui des Suédois. 90 % d'entre eux sont propriétaires de leur maison. Il y a une automobile pour 3,4 personnes (la proportion est de 4,8 en France, 5,3 en Angleterre et en Allemagne occidentale, 2,5 aux Etats-Unis). Quant à la population de couleur, son revenu par habitant se répartit ainsi entre les trois races qui la composent: Indiens, 400 dollars, Métis, 363, Bantous, 203; il se situe donc légèrement en dessous de celui du Portugal (423) mais très au-dessus de celui du Kenya (100) ou de l'Inde (77).

Tels sont les titres impressionnants et souvent méconnus de l'Afrique du Sud à la gloire économique. La prospérité de ce pays lointain, isolé du monde occidental par toute l'épaisseur du continent noir, est relativement récente. Elle a sa source dans une série de chances historiques et géographiques assez rares.

Lorsque les pionniers hollandais débarquèrent au Cap dans la seconde moitié du XVII^e siècle, suivis quelque trente ans après par une seconde vague de huguenots qu'avait chassés de France la révocation de l'Edit de Nantes, ils trouvèrent un pays au climat remarquablement tempéré, fort proche de celui de l'Europe et... vide. Ils restèrent donc, sur une plus grande échelle, les paysans organisés et méthodiques (les Boers) qu'ils avaient toujours été. Ils n'entrèrent en contact avec les Bantous qui descendaient du Nord que cinquante ans plus tard et mirent d'ailleurs du temps à l'emporter sur leurs redoutables tribus guerrières.

Mais autant que de démêlés entre blancs et noirs, l'histoire de l'Afrique du Sud jusqu'au XX^e siècle est faite de la rivalité qui devait dégénérer à deux reprises en guerre ouverte, entre les premiers colons de souche hollandaise et les Anglais qui débarquèrent à leur tour en force lorsque le pays fut cédé à Londres en 1820 par la Hollande. Moins de vingt ans après, en effet, les Boers, fuyant la tutelle anglaise, entreprenaient une seconde migration, cette fois vers le Nord, à l'intérieur des terres — le grand « trek » — et fondaient les républiques de l'Etat libre d'Orange et du Transvaal.

La découverte, à partir de 1867, de la fabuleuse richesse en or et en diamants de ces deux Etats allait susciter à nouveau la convoitise anglaise, provoquer le terrible affrontement des deux communautés qui se termina en 1902 par la paix de Vereeniging où les Boers, écrasés sous le nombre, virent leurs deux Etats transformés en colonie anglaise. Ce trait propre à l'Afrique du Sud, dont l'histoire a été marquée autant par le conflit de deux nationalismes blancs que par le conflit des blancs et des noirs, met bien en lumière le paradoxe de sa situa-

tion actuelle, qui apparaît au contraire comme dominée par la séparation, l'« apartheid », des races blanche et noire. En réalité, il faut toujours se rappeler que l'Afrique du Sud est une Afrique de blancs affrontée tardivement à un problème noir qui n'a joué politiquement qu'un rôle second dans son histoire.

Blanche, cette Afrique l'est encore à un autre titre. Quand Français et Anglais investirent le gros du Continent noir au siècle dernier, c'est-à-dire, comme on aime le rappeler là-bas, deux cents ans après les émigrants du Cap, ils constituèrent des colonies étroitement rattachées à Paris et à Londres et dont l'indépendance date, soit de la Seconde Guerre mondiale, soit même, pour beaucoup, des années 60. Les blancs d'Afrique du Sud, au contraire, se sont installés au sud du tropique du Capricorne de façon définitive et sans espoir de retour. Les liens des colons de souche hollandaise avec leur pays d'origine ont disparu. Les colons anglais restèrent, certes, pendant longtemps attachés sentimentalement et politiquement à Londres. Mais, depuis 1961, l'Afrique du Sud est sortie du Commonwealth. La puissance anglaise, de son côté, n'est plus ce qu'elle a été.

Les deux communautés se sont donc rapprochées comme en témoigne la pratique croissante de l'afrikaans à côté de l'anglais et le nom même d'Afrikanders que se sont donné les habitants. Les 3.800.000 blancs qui vivent entre les rives du Limpopo et le cap de Bonne-Espérance n'ont, à la lettre, plus d'autre patrie possible que ce territoire grand comme deux fois la France, constitué en bonne part d'un haut plateau de près de 1.800 mètres d'altitude, remarquablement ensoleillé, le highveld, et de territoires côtiers plus riches en pluies et propices à l'agriculture.

La mise en valeur économique de ce territoire est devenue aujourd'hui la clé de leur détermination à s'affirmer et à survivre.

À l'origine, voilà un siècle, la richesse économique de l'Afrique du Sud est née, de façon très classique, de l'exploitation par le capital anglais de la fabuleuse richesse de son sous-sol. Les Boers, éleveurs ou cultivateurs, attachés à la terre, n'y prirent qu'une très faible part. En revanche, le rôle des capitaux anglais fut déterminant. De 1890 à la Seconde Guerre mondiale, l'économie sud-africaine resta celle d'un pays du tiers monde, exportateur de produits bruts minéraux ou alimentaires, importateur de produits finis.

I. — L'ECONOMIE AU SERVICE DE LA POLITIQUE

L'abondance, la diversité, la facilité d'extraction, la proximité des gisements étaient telles que le pays garda sur la concurrence des avantages écrasants. Lui seul détenait à la fois l'or, l'argent, le diamant, le charbon, le fer, le cuivre, le platine, le phosphate, l'amiante, le plomb, l'antimoine, le mercure, le mica, le chrome, le manganèse, le molybdène, soit au total vingt minerais métalliques et trente non métalliques.

À Phalaborwa, dans le nord-est du Transvaal, la vermiculite et le cuivre sont au cœur même du plus grand gisement de phosphate du monde. La mine de Rustenburg assure, à elle seule, près de la moitié de la production de platine du monde. Les réserves de minerai de fer sont évaluées à près de 3,5 milliards de tonnes, celles du chrome représentent les trois quarts des réserves mondiales. L'extraction d'uranium, la troisième du monde, est un sous-produit de celle de l'or, etc.

Cet Eldorado a fait pendant longtemps des habitants des quatre Etats sud-africains les recordmen mondiaux de la richesse minière. Depuis 1880, les 30.000 tonnes d'or extraites des champs du Transvaal et de l'Etat d'Orange ont eu, à elles seules, une valeur représentant 15.000 millions de rands (1 rand = 7,77 francs français) et les trois quarts du revenu minier total. Aujourd'hui encore, ils exportent 85 % de leur production.

L'eau, rare, irrégulière est le grand point faible de l'Afrique du Sud

Remarquablement organisée autour de la puissante Chambre des mines qui traite, pour la plupart des compagnies extractrices, l'ensemble de leurs problèmes techniques, commerciaux ou sociaux, l'industrie minière reste la base de l'économie sud-africaine. C'est autour d'elle que se sont constituées les premières manufac-

tures qui fournirent des explosifs — AFEX : African Explosives and Chemical Industries Ltd est la plus importante du monde — et du matériel minier ou les premières grandes entreprises commerciales — De Beers contrôle 80 % du marché mondial du diamant alors que sa production ne représente que le quart de celle du monde libre.

Mais la part respective des différents minerais a considérablement évolué depuis la Seconde Guerre mondiale. La valeur de la production de l'or a augmenté de trois fois et demi, celle des autres minerais de... 25 fois. C'est que le prix de l'or est resté inchangé depuis 1934 alors que les conditions d'exploitation devenaient de plus en plus difficiles et coûteuses. De nombreuses mines ont été fermées. De même, les gros diamants se font rares et leur écoulement sur le marché des Etats-Unis, actuellement en récession et qui consomme 60 % de la production, s'est ralenti. En revanche, l'avenir du diamant industriel paraît prometteur.

Les sept plus grandes compagnies minières se diversifient donc activement et multiplient les investissements dans l'extraction des minerais industriels, principalement du cuivre dont la production vient au deuxième rang en valeur après l'or, et dont le prix a doublé depuis 1963, le charbon dont les réserves sont estimées à 12.000 millions de tonnes, soit les 4/5 de celles de toute l'Afrique, le minerai de fer à haute teneur — le Japon est le premier consommateur de l'un et de l'autre — etc. Contrairement à l'or, en effet, le prix des métaux a augmenté en moyenne de 4,5 % par an depuis quatre-vingts ans et les débouchés mondiaux, même si, comme il est probable, les capacités du reste de l'Afrique sont loin d'être toutes connues et exploitées, ne peuvent que grandir.

Il reste que la part de l'industrie minière dans le produit national brut sud-africain a régulièrement diminué depuis trente ans. Elle n'est plus aujourd'hui que de 13 %, celle de l'agriculture de 11 %, tandis que celle des industries de transformation atteint 25 %, soit plus que les deux précédentes réunies. Si l'industrialisation du pays, relativement tardive, s'est développée à un rythme rapide, c'est pour une raison que l'on retrouve, bien sûr, chez les pays traditionnellement fournisseurs de matières premières qui cherchent tous à ajouter à la qualité et au prix de leurs produits.

Mais cette marche à l'industrie s'effectue là-bas dans des conditions assez particulières. Les usines textiles furent les premières à voir le jour dans la région du Cap, servies à la fois par la laine des troupeaux de la province et l'excellente main-d'œuvre métisse de la région. Mais cette industrie importe aujourd'hui 40 % de ses fibres artificielles : un groupe comme le holding Sagov occupe 6.700 ouvriers, exporte aux Etats-Unis et se prépare à alimenter le marché d'une population banoute dont les moyens d'achat augmentent.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Angleterre soustraita en Afrique du Sud certaines de ses fabrications militaires, ouvrant ainsi la voie à l'industrie mécanique, tandis que le pays, isolé du fait des hostilités, mesurait

la fragilité de ses liens avec le monde extérieur et découvrait la nécessité d'élargir sa marge d'autonomie économique.

Il devait se trouver encore encouragé dans cette voie par deux événements survenus presque coup sur coup au cours des années 1960. Sa sortie du Commonwealth et la proclamation de l'indépendance en 1961 l'amènèrent à chercher de nouveaux débouchés, à diversifier ses fournisseurs tandis que l'exemple de la Rhodésie, sa voisine du Nord en rupture avec Londres, et le blocus qui s'ensuivit en 1965 la renforçait dans sa détermination de réduire au minimum sa dépendance à l'égard de l'étranger.

Cependant, c'est dès 1922 que les hésitations du capital privé à s'engager dans les secteurs de base avaient poussé l'Etat à se substituer à lui. Cette année-là, vit le jour ESCOM (Electricity Supply Commission) qui allait devenir l'équivalent d'une EdF sud-africaine et, en 1928, ISCOR (South African and Steel Industrial Corporation Ltd) qui assure aujourd'hui 80 % de la production d'acier. Enfin, en 1940, était créé le tout-puissant IDC (Industrial Development Corporation of South Africa Ltd) qui joue assez exactement le rôle de l'IRI italien, à cette différence près cependant que si les capitaux qu'il a engagés dans presque tous les secteurs clés de l'économie appartiennent bien à l'Etat, ceux-ci sont gérés dans un esprit de profit et par des hommes qui ont tous reçu leur formation dans l'entreprise privée.

IDC contrôle ESCOM qui a en charge vingt centrales thermiques d'une capacité globale de 6.500 MW (12 ont été construites de 1947 à 1966) et produisent l'électricité la moins chère du monde grâce au prix exceptionnellement bas du charbon sud-africain.

IDC soutient et alimente de ses hommes et de ses capitaux une quinzaine d'entreprises textiles ; il détient la totalité du capital de SASOL, le grand groupe chimique national qui s'est fait une spécialité de la carbochimie.

On le retrouve également dans FOSCOR, créé pour exploiter le gigantesque gisement de phosphates de Phalaborwa et répondre aux difficultés d'approvisionnement apparues lors de la Seconde Guerre mondiale puis de la guerre de Corée.

Mais IDC a également des parts dans l'industrie du bois et du papier, de l'automobile, dans FISHCOR, société nationale de pêche, dans KOP (produits chimiques à usage agricole). Et surtout il a fourni jusqu'ici la totalité des capitaux engagés dans la recherche pétrolière menée actuellement au large des côtes des deux océans Atlantique et Indien. L'Afrique du Sud espère toujours qu'elle finira par échapper ainsi à la dépendance totale où elle se trouve en matière pétrolière à l'égard de l'étranger.

L'activité industrielle d'IDC, on le voit, est puissante, diversifiée et en même temps très souple. Dans la chimie ou l'industrie automobile, par exemple, il se trouve associé à des sociétés étrangères, également dans le pétrole où une raffinerie, située pour la première fois

à l'intérieur du pays, près des installations de la SASOL, vient d'être financée à 40 % par le groupe français Total. Mais l'aide apportée aux petites et moyennes entreprises, en particulier depuis dix ans, a été non moins déterminante.

Cette forte impulsion a accéléré les progrès de l'industrie privée. Son chiffre d'affaires a été multiplié par dix en vingt ans. Les entreprises sont passées de 11.370 à 24.000, les effectifs de 500.000 à 1.500.000.

ISCOR produira, en 1973, 4,5 millions de tonnes d'un acier qui est, lui aussi, l'un des moins chers du monde et passera à 8 millions en 1980 par le développement de son usine de Vanderbijlpark et la construction d'une nouvelle usine intégrée à Newcastle dans le Natal. La métallurgie et les industries mécaniques représentent 35 % de la production manufacturière, occupent 315.000 personnes et, d'ores et déjà, l'Afrique du Sud s'estime en mesure de fabriquer 75 % des équipements de ses nouvelles usines.

Le même essor a caractérisé la production agricole où le maïs, le vin, le bétail, les agrumes jouent un rôle prépondérant. A la culture traditionnelle du tabac est venue s'ajouter celle du thé, stimulée, paraît-il, par la crainte du coup que porterait à la population la privation, en cas de blocus éventuel, du breuvage national.

L'élan économique des dix dernières années se reflète d'ailleurs dans les chiffres. Le produit national brut a augmenté en monnaie courante de 8,8 % de 1959 à 1969 (de 12,1 % de 1967 à 1969) contre 5 % de 1949 à 1959, doublant en dix ans (5.340 millions de rands contre 11 millions). Le revenu par habitant, toutes races confondues, a augmenté de 51,7 % de 1961 à 1967 (à comparer avec les chiffres américain (41,8 %), allemand (34,5 %) ou anglais (30 %).

II. — LE PRIX POLITIQUE DE L'ESSOR ECONOMIQUE

Cependant, cette croissance, grâce à laquelle l'Afrique du Sud s'est définitivement arrachée à sa condition première de territoire colonial pour rejoindre l'ensemble des grandes nations industrielles, soulève un certain nombre de difficultés. En prenant ce tournant décisif, elle s'est engagée, en effet, dans une phase nouvelle de son histoire qui, par plus d'un trait, apparaît comme une rupture avec son passé. Son problème majeur tient à la difficulté, commune, il est vrai, à tous les pays en voie de développement accéléré, de concilier le système de valeurs et les choix qui ont façonné sa personnalité historique avec les bouleversements qu'entraîne l'impératif industriel. Mais nulle part peut-être comme en Afrique du Sud, on ne rencontre une volonté aussi délibérée de souscrire à l'avenir sans rien abandonner de la tradition.

L'entreprise est difficile. Est-elle même possible ? L'Afrique du Sud le croit et c'est en cela que son expérience mérite d'être examinée de près.

Les premiers obstacles que rencontre son expansion économique sont d'ordre matériel. On a vu que le pé-

trolé lui manquait. Tant que les recherches menées fébrilement sur le territoire national et le plateau continental qui l'entoure n'auront pas abouti, cette carence, malgré les stocks considérables accumulés, et compte tenu des perturbations ou restrictions toujours possibles de la part des pays fournisseurs, est ressentie comme une menace.

Autre lacune grave : le manque d'eau. En dehors du fleuve Orange qui le traverse d'est en ouest, le pays ne compte que des fleuves de faible débit. Les tours de refroidissement des installations d'Escom qui ponctuent l'immense plateau intérieur témoignent du soin apporté à sa récupération. De grands espoirs sont mis dans le dessalement de l'eau de mer que pourrait faciliter l'abondance d'une électricité d'origine thermique ou nucléaire à bon marché. Ailleurs, c'est l'électricité qui vient de l'eau : ici, c'est l'inverse. Le complexe industriel du Witwatersrand qui s'étend à travers le Transvaal et l'Etat d'Orange et comprend la plupart des mines et des industries de transformation est le seul au monde de son espèce à n'être desservi par aucun cours d'eau. Le Vaal, affluent de l'Orange, qui coule plus au sud, l'alimente mais il connaît, malgré toutes les précautions prises, un degré de pollution élevé. Aussi bien l'année 70 a-t-elle été mise sous le signe de l'eau, bien national de toute première nécessité.

Les moyens de transport enfin n'ont pas suivi le rythme de l'expansion industrielle. Les produits miniers sont exportés actuellement par deux ports principaux : Lourenço-Marques en Mozambique à l'est et Port-Elizabeth au sud. Ce dernier, après une extension récente qui a coûté 60 millions de rands, était prévu pour un tonnage de 128 millions de tonnes de minerai. Ce chiffre a été dépassé de 60 % depuis cinq ans du fait de la mise en exploitation des nouveaux gisements de Sishen-Posmarburg au nord-ouest de la province du Cap.

Durban, de son côté, deuxième port de toute l'Afrique après Alexandrie, assure à lui seul la moitié du trafic maritime du pays. Il dispose de silos de stockage de sucre ultra-modernes : il a accueilli les installations pétrolières de Mobil et de Shell-BP, mais atteint la saturation. La fermeture du canal de Suez a entraîné une augmentation considérable de son trafic mais le délai d'attente avant déchargement de certains navires y atteint près de cinq jours.

Pour répondre aux besoins de l'exportation du charbon et du minerai de fer à destination du Japon, un nouveau port, en eau profonde, va être construit à Richards-Bay, au nord de Durban, qui coûtera 100 millions de rands.

En règle générale, les capacités et les performances des chemins de fer et des ports sud-africains, tous deux propriétés de l'Etat, se révèlent inférieures aux besoins et constituent un handicap sérieux pour les exportations de minerais qui se heurtent, au niveau des prix, à une sévère concurrence australienne. En revanche, la compagnie nationale de navigation Safmarine, créée en 1946, où l'IDC détient également une part importante a entrepris un gros effort de modernisation.

Ainsi, les investissements considérables en matière d'infrastructure portuaire et ferroviaire vont devoir être

réalisés au cours des prochaines années. Ils pèseront très lourd dans le budget de l'Etat.

Le second problème auquel sont affrontées les autorités politiques et économiques du pays tient à l'excessive concentration des hommes et des industries dans quatre régions qui sont : le Rand au cœur du plateau intérieur né autour des mines d'or et où se trouvent les centres des affaires (Johannesburg) et de la vie administrative (Pretoria), l'ouest de la province du Cap autour de la ville du même nom qui est aussi la capitale politique, Port-Elizabeth sur la côte sud où s'est établie une bonne part de l'industrie automobile, la région de Durban enfin sur la côte est et son arrière-pays agricole. L'ensemble couvre 3 % de la surface du territoire et abrite 80 % du potentiel économique.

Pour lutter contre ce déséquilibre, une loi importante a été votée en 1968. Intitulée « Physical planning and utilization of resources act », elle soumet à l'agrément du ministre du Plan tout projet d'extension urbaine ou de création de zones industrielles dans les zones désignées ci-dessus. Mais son article 4, qui définit l'extension d'une entreprise par « tout accroissement du nombre de ses salariés bantous », montre clairement que le souci premier du législateur tient à l'excessive concentration aux portes des villes et des régions industrielles d'une population noire arrachée à son mode traditionnel de vie (culture ou élevage) et à ses territoires ordinaires de résidence.

Ainsi les autorités veulent soutenir une industrialisation accélérée qui exige une main-d'œuvre importante ; mais comment celle-ci ne serait-elle pas en grande partie noire dans un pays qui compte 15 millions de Bantous contre seulement 3.800.000 blancs ? (1). En même temps, elles veulent éviter ce qui est advenu, semble-t-il, dans tous les pays du monde sans exception, c'est-à-dire la concentration d'une masse de salariés à proximité des centres industriels et urbains. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en Afrique du Sud même dans les années 40, lorsque des centaines de milliers de Bantous sont venus s'agglomérer aux abords de Johannesburg, créant une immense zone de taudis. Une impressionnante opération d'urbanisme fut entreprise à partir de 1948 pour doter chaque famille de sa propre maison et c'est ainsi que naquit SOWETO (abréviation de South Western Township), orgueil de la municipalité United Party de Johannesburg, qui s'étend à perte de vue avec ses terrains de sport, ses piscines, ses hôpitaux. Cette véritable ville bantoue s'administre elle-même en liaison avec la municipalité de Johannesburg ; elle abrite officiellement 700.000 personnes, mais il semble bien qu'en réalité, il y en ait plus d'un million.

L'exemple cependant a servi et c'est pour éviter qu'il ne se renouvelle que le gouvernement de M. Verwoerd lança, voici dix ans, la grande idée des bantoustans. Elle consiste, dans une première phase, à fixer les ethnies noires dans huit homelands qui correspondent approximativement à leurs territoires traditionnels. D'ores et déjà, le salarié noir est nanti d'une carte de travail

Durban, second port d'Afrique après Alexandrie.

(1) Les Bantous se partagent en 8 ethnies.

indiquant le lieu de son emploi et ne peut se déplacer qu'à la condition d'avoir un certificat d'engagement d'un nouvel employeur. Ces dispositions sont en gros identiques à celles qui régissent en Europe l'immigration des travailleurs étrangers.

Dans le droit-fil de cette logique, Pretoria s'est donc engagée, au terme d'une loi votée en 1959, sur la voie qui devait aboutir d'abord à l'autonomie administrative des bantoustans puis à leur indépendance. C'est ainsi que, depuis 1963 les Xhosas vivent au Transkei sous un gouvernement élu par eux ; un même régime serait reconnu sous peu aux Tswanas (2). Sans doute l'industrie existante continuera-t-elle à employer de la main-d'œuvre noire et l'on peut même penser que celle-ci sera de plus en plus nombreuse. Mais elle sera alors considérée *de jure* comme étrangère et soumise à un contrôle identique à celui qui est en vigueur dans la plupart des pays industriels à l'égard des travailleurs immigrants.

Il est bien évident cependant qu'il ne sera possible de fixer un nombre croissant de Bantous — leur taux de natalité est le double de celui de la population blanche — dans les homelands qu'à la condition d'y créer d'abord des emplois. Et c'est bien là, en effet, le but du « physical planning act » : aboutir à une décentralisation industrielle suffisamment rapide et efficace pour doter les bantoustans de l'infrastructure économique et sociale qui leur manque.

Le problème, on le voit, n'est pas fondamentalement différent de celui que rencontrent et qu'essaient de résoudre avec plus ou moins de bonheur les autres nations industrielles en Europe et ailleurs. L'Afrique du Sud, elle aussi, pense qu'il est préférable de déplacer les usines vers les hommes maintenus ainsi dans leur cadre traditionnel d'existence et dont la permanence leur éviterait la fameuse crise d'identité que connaissent toutes les populations déracinées du monde avec son cortège de troubles psychologiques et sociaux.

Pour ce faire, elle a mis en place tout un dispositif assez compliqué qui rappelle les mesures prises en Europe pour inciter les industriels à se décentraliser. C'est en particulier l'une des fonctions essentielles — encore une — de l'IDC, qui joue ici un peu le double rôle de la Délégation à l'aménagement du territoire et du Fonds de développement économique et social français. Le départ a été lent puisque, de 1961 à 1967, seuls une douzaine d'établissements industriels ont répondu à son appel. Mais, en 1968, leur nombre est monté à 27 et à 51 en 1969.

Sans entrer dans le détail d'un dispositif complexe, rappelons simplement qu'on distingue trois sortes de « zones frontalières » (border areas).

Les zones blanches sont situées à proximité d'un homeland où le salarié noir vient travailler pendant la journée pour regagner le soir « son » territoire. Nous avons visité celle de Rosslyn près de Pretoria et, toute proche, la ville bantoue récente de Garankuwa. De nombreuses usines, toutes neuves dont celles de Fiat et de Datsun-Nissan y sont installées. Elle ne diffère guère

des zones industrielles qu'on rencontre un peu partout en Europe. Mais elle ne répond que très imparfaitement au souci du législateur car la population noire reste à proximité de la ville blanche où elle vient faire ses achats et chercher les distractions. La fiction juridique qui consiste à baptiser homeland la ville résidentielle bantoue ne peut rien contre le fait que celle-ci vit en réalité en symbiose étroite avec une ville blanche. Il s'agit en réalité de ce qu'on appelle en France une villedortoir à cette différence près que ses habitants n'ont pas l'autorisation de la quitter. 81.000 emplois ont été ainsi créés entre 1968 et 1970.

Il en va de même, semble-t-il, pour les entreprises qui se sont installées non pas en bordure mais à l'intérieur d'un homeland. Lorsque celui-ci se trouve à proximité d'une ville blanche, on se trouve renvoyé au cas précédent. Cette fois c'est le personnel blanc qui s'y rend le matin et en revient le soir. Mais l'installation d'entreprises ne suffit pas pour animer économiquement le homeland qui souffre de l'attraction irrésistible qu'exerce sur lui la grande ville. Un détail important cependant : au terme de la loi sur les bantoustans tout investisseur blanc à l'intérieur d'un homeland doit, au bout de vingt ans, remettre son affaire aux mains des Bantous. En effet, il est prévu que dans l'avenir, aucun blanc ne pourra être propriétaire en territoire noir et vice versa.

La situation est fondamentalement différente lorsqu'une entreprise s'installe dans un homeland loin de toute zone urbaine ou industrielle blanche. C'est le cas, par exemple, au Transkei. Il semble bien que les résultats obtenus soient en ce cas beaucoup moins probants et pour des raisons évidentes et bien connues ailleurs : les difficultés de communication, l'éloignement des marchés, la crainte d'une éventuelle dépossession de la part d'un pouvoir noir appelé à devenir indépendant, etc.

Mais s'y ajoute aussi un autre obstacle propre cette fois aux pays du tiers monde : la répugnance fréquente des diplômés noirs à quitter la grande ville où ils ont été formés pour revenir dans leur pays d'origine où la vie a peu changé. C'est pour eux comme un retour en arrière devant lequel ils renâclent, à l'image de leurs collègues du tiers monde venus étudier dans les universités occidentales. Troisième difficulté enfin : la lenteur avec laquelle se développe chez les Zoulous une nouvelle classe d'entrepreneurs qui relayerait à terme le chef d'entreprise blanc.

C'est donc à la fois par fidélité au principe du développement séparé et pour tenter de lier davantage l'élite noire à ses homelands que Pretoria a entrepris la création d'universités noires. Face aux onze universités blanches elles-mêmes distinctes selon que la langue dominante est l'anglais ou l'afrikaans, trois universités bantoues ont été ouvertes qui regroupent environ 4.000 étudiants, une université pour métis au Cap (1.000 élèves) et une autre pour Indiens à Durban (1.800). Les universités noires ont été construites à l'intérieur des homelands xhosa, tsawana et zoulou et devraient fournir les cadres nécessaires à leur développement politique, administratif, social et économique. Avant dix ans, leur encadrement devrait cesser d'être

(2) Les Noirs ne participent pas aux élections générales.

L'Université de Pretoria, centre très actif de culture afrikander.

blanc. A l'université du Nord, située à Turfloop, près de Pietersburg, c'est-à-dire à 320 kilomètres de Pretoria, le recteur est blanc mais quarante enseignants sur cent dix sont noirs.

Il est trop tôt pour préjuger du succès de cette tentative qui consiste à créer ainsi de toutes pièces des Etats noirs en les dotant de l'infrastructure humaine et économique qui pour le moment, il faut bien le dire, leur fait encore défaut. D'ailleurs, l'opinion blanche est loin d'être unanime sur le principe de la création de bantoustans que H. Verwoerd, disparu en 1966, avait appuyé de toute son autorité qui était grande. Malgré le vote historique de mars dernier, qui modifie la Constitution et qui constitue en droit une étape irréversible sur le chemin qui devrait aboutir à la séparation politique des différentes communautés noire et blanche, il semble que les craintes exprimées par l'opposition groupée dans l'United Party ne soient pas sans échos dans la population.

Certains se demandent, en effet, ce qu'il adviendrait de ces différents « pouvoirs noirs » si l'appel à la liberté totale venu des autres pays d'Afrique devenus indépendants avant eux, était entendu. Certes, il est indiscutable que les noirs d'Afrique du Sud jouissent de niveaux de vie, de scolarisation, de santé bien supérieurs à ceux du reste du continent. Mais attendront-ils que s'élaborent lentement et progressivement les bases de leur propre prospérité ? Ne seront-ils pas davantage tentés de réclamer une part de cette richesse née du sol, de leur travail et aussi du travail des blancs (3) ? Le pari, on le voit, est largement ouvert et prend la forme d'une course contre le temps. Ce temps que Pretoria demande qu'on lui laisse pour prouver que sa voie est la bonne. D'où également son souci de protéger l'expérience en cours de toute influence idéologique extérieure, fût-elle d'origine noire... ou blanche.

Mais il semble cependant que le principal obstacle que, pour le moment, l'Afrique du Sud ait à affronter, ne soit ni politique ni extérieur mais bien écono-

mique et intérieur. Nous avons vu plus haut l'attrait qu'exerçaient sur les Bantous la ville et les industries blanches et combien il était difficile à vaincre. Le gouvernement commente avec satisfaction les résultats du recensement de mai 1970 : si, de 1960 à 1970, la population blanche a augmenté globalement de 22,4 % et la bantoue de 36,3 %, en revanche le nombre des Bantous des homelands aurait augmenté de 68,7 % passant de 4.100.000 à 6.918.000 alors que ceux des zones blanches auraient crû seulement de 16,8 %, passant de 6.827.000 à 7.975.000.

Ces chiffres sont néanmoins contestés par divers observateurs : en effet, les homelands n'existant pas en 1960, les chiffres de référence empruntés au recensement effectué à cette date leur paraissent sujets à caution. Une chose en revanche est certaine : *l'expansion industrielle n'est certainement pas possible sans recourir de plus en plus largement à la main-d'œuvre noire*. D'ores et déjà, on l'a vu, 8 millions de Bantous vivent sur le territoire destiné à rester la propriété des blancs et 67 % des salariés industriels sont noirs.

Parmi eux, il est vrai, 400.000 sont employés à l'extraction de l'or et 200.000 dans les autres mines. Le cas de ces ouvriers est à considérer à part car plus des deux tiers viennent de pays voisins de la république d'Afrique du Sud. Ils arrivent en célibataires, vivent en collectivité ; leur temps de séjour est en moyenne de trois ans au terme duquel ils retournent consommer leurs gains dans leur pays d'origine. C'est même l'une des tâches principales de la Chambre des mines que d'assurer le renouvellement de cette masse en provenance surtout du Botswana, du Lesotho et du Malawi. De même les autorités veillent à freiner une forte immigration clandestine. Ce phénomène rappelle le recours à l'immigration qui fut indispensable dans les mines européennes durant un demi-siècle. Il s'accompagne du même refus des travailleurs locaux de se plier aux exigences d'un travail jugé trop rude.

Au demeurant, si la main-d'œuvre métisse est réputée excellente, la main-d'œuvre noire, spécialement zouloue, s'adapte assez bien au travail industriel surtout s'il s'agit de tâches répétitives. Jusqu'à présent, l'enca-

(3) *Le droit de grève reconnu aux blancs et aux métis ne l'est pas aux noirs.*

L'Université du Nord est l'une des trois universités bantoues créées pour doter les bandoustans des cadres qui leur font encore défaut.

drement est resté intégralement blanc. Mais la pénurie des ouvriers qualifiés et d'agents de maîtrise grandit et prend des proportions dramatiques. Pourquoi, dira-t-on, ne pas faire appel aux salariés noirs ? D'autant plus qu'une loi vieille de 40 ans établit de stricts quotas d'immigration (30.000 personnes par an) qui sont toujours en vigueur. Il n'est pas certain d'ailleurs que leur assouplissement améliorerait sensiblement la situation : L'Afrique du Sud est loin et les rares pays blancs qui disposent encore d'un excédent de main-d'œuvre trouvent sans peine à l'employer en Europe.

Il semblerait donc naturel de faire appel aux meilleurs parmi les salariés noirs pour occuper les nouveaux emplois qualifiés ou les postes d'encadrement. Mais ici se dresse le formidable obstacle du « Job reservation act ». Cet article inscrit dans la Constitution interdit purement et simplement aux noirs l'accès à certains emplois tenus par des blancs. Cette clause apparaît, en l'état actuel des choses, comme le frein le plus puissant à la croissance industrielle du pays. L'opposition parlementaire réclame notamment sa révision mais aussi, de façon plus discrète, quoique non moins insistante, beaucoup de responsables industriels pour tant proches du pouvoir.

La jeune génération des managers afrikanders a perdu le complexe d'infériorité de ses pères face au capitalisme anglais. Elle veut doter l'Afrique du Sud d'une économie puissante garante de son indépendance. Mais elle constate que ce ne sera pas possible sans revoir certaines dispositions restrictives qui ont pu subsister aussi longtemps que son économie restait à dominante agricole. Le conflit entre la tradition politique et les exigences économiques prend ici un tour aigu puisque, de façon paradoxale, l'indépendance politique elle

même ne peut être assurée, à terme, que si toute une tradition est remise en question.

C'est ce que, jusqu'ici, les « petits blancs » que la menace de la concurrence de la main-d'œuvre noire effraie, ont toujours refusé. Leurs syndicats en particulier, sauf quelques leaders avertis mais dont les avis restent discrets, affirment que si le « Job reservation act » est aboli, l'employeur donnera la préférence au travailleur noir qu'il pourra payer moins. L'existence d'un plancher des salaires ne les rassure pas, car de fait, grâce à la double protection dont il jouit tant à l'égard de la main-d'œuvre blanche importée que de la main-d'œuvre noire locale, le salarié blanc dispose d'une véritable rente de situation dont les effets dommageables se font, depuis quelques années, très fortement sentir sur l'économie. Elle laisse l'employeur désarmé devant les revendications salariales tandis que la productivité de cette main-d'œuvre sans concurrence progresse très faiblement.

Certes, il semble bien que dans de nombreux cas la législation soit plus ou moins tournée. Les Pouvoirs publics ferment le plus souvent les yeux. Dans le bâtiment, par exemple, l'emploi des métis s'étend. Mais, presque chaque jour, les syndicats protestent, des ouvriers blancs débrayent. Il règne autour de l'affaire un climat de passion en tout point semblable à celui qui a entouré le vote de la loi sur les bantoustans.

Dans le premier cas, c'est le parti gouvernemental, sensible à la pression contradictoire de son électorat et des milieux d'affaires, qui semble sur la défensive alors que, dans le second, c'est l'opposition. Dans l'un et l'autre, cependant, on assiste à l'affrontement entre une tradition politique construite tout entière sur la distinction et la séparation des races et le puissant

mouvement de l'industrialisation qui pousse insensiblement au brassage des hommes et à l'égalité des compétences.

Car il ne s'agit plus seulement d'un conflit idéologique, mais bien du sort de l'économie. De 1960 à 1967, le pays a connu un taux de croissance de 6 % avec une hausse des salaires qui n'a pas dépassé 2 % l'an. Mais depuis quelques années tout a changé. En 1969, les salaires ont augmenté de plus de 10 % et les prix de 6,1 %, stimulés par une très forte demande intérieure. De même, l'investissement privé s'est sensiblement ralenti. Pour lutter contre l'inflation, les taux d'intérêt ont été augmentés et atteignent 7 % au jour le jour. Or, du fait du manque de main-d'œuvre qualifiée, les entreprises ont besoin de se mécaniser, donc d'investir. Mais l'argent est cher et les profits ont tendance à diminuer. Beaucoup de chefs d'entreprise renâclent à suivre le gouvernement sur la voie de la décentralisation et suspendent leurs projets d'expansion en attendant d'y voir plus clair. Ainsi, le manque de main-d'œuvre accélère la tendance à l'investissement mais aussi la hausse des salaires faute de profits suffisants, et donc l'inflation, qui le rend de plus en plus difficile.

Ce cercle vicieux où l'industrie sud-africaine est prise, on le retrouve dans la situation du commerce extérieur. De fait les réserves sud-africaines ont diminué de 2,25 milliards de francs et atteignaient à la fin de janvier 1971 5,82 milliards.

Le ministre des Finances a d'ailleurs clairement attribué cette baisse au déficit croissant de la balance des paiements qui a été de 6,06 milliards en 1970. En effet, les exportations sont restées à peu près stables (1.038 millions de rands contre 1.003 en 1969) alors que les importations ont augmenté de 20 %, passant de 1.361,7 à 1.638,9 millions de rands.

III. — LE PARI

La marche au progrès du jeune géant sud-africain s'appuie sur des avantages exceptionnels : un sous-sol qui est sans doute le plus prometteur du monde par l'abondance et la diversité des matériaux qu'il contient, les qualités de ténacité et d'organisation de sa population blanche, un climat à la fois ensoleillé et stimulant où celle-ci a trouvé des conditions de travail et un cadre de vie parmi les plus agréables du monde.

Son avenir tient cependant, semble-t-il, moins aux choses qu'aux hommes ou plutôt à la rapidité et au sens que prendra l'évolution des mentalités. Les Afrikanders qui ont imposé, il y a dix ans, l'indépendance du pays à une minorité anglaise restée très attachée à Londres et par qui ils avaient été deux fois défaits les armes à la main, sont les descendants d'une race vigoureuse, acharnée, méthodique qui, pendant trois siècles, a survécu à l'extrême pointe de l'Afrique, seule, c'est-à-dire sans l'appui d'aucune métropole ni grand contact avec le reste du monde. On retrouve aujourd'hui encore à Pretoria quelque chose de cette mentalité d'isolés et même, compte tenu de la réprobation morale et politique dont le pays est l'objet de la part de

l'ensemble du monde tant blanc que noir, d'assiégés. En même temps, on y voit monter avec une crainte certaine l'influence de Pékin dans toute l'Afrique orientale, de la Tanzanie, où sont à l'œuvre des milliers de techniciens chinois, au Mozambique portugais en proie à la rébellion armée. A quoi s'ajoute Madagascar où la succession du président Tsiranana s'ouvre sous des auspices qui peuvent inquiéter. En règle générale, la fermeture du canal de Suez a éloigné physiquement l'Afrique de l'Occident et l'a rapprochée de l'Asie. Aussi Pretoria rappelle-t-il volontiers que l'Afrique du Sud constitue un bastion sûr au bord de l'Océan indien où la marine soviétique installe de son côté méthodiquement ses bases et qu'il est nécessaire qu'elle s'arme en conséquence, fût-ce d'avions et sous-marins français ou d'hélicoptères anglais.

Dans le même temps, on s'y félicite des dispositions conciliantes manifestées à plusieurs reprises par certains dirigeants d'Etats noirs francophones, comme M. Houphouët-Boigny à l'égard de l'Afrique du Sud.

Mais le principal défi de l'Afrique du Sud nous semble devoir être, pour un long temps encore, d'abord intérieur. C'est le seul pays au monde avec la proche Rhodésie, où une minorité blanche, dont les moyens et le niveau de vie rejoignent ceux des pays industrialisés les plus riches, vit dans un face à face quotidien avec une masse qui appartient encore, dans son immense majorité, au tiers monde. Au regard de cette situation exceptionnelle, les considérations que l'on entend chaque jour en Europe ou aux Etats-Unis sur le déséquilibre entre nations riches et pauvres paraissent à Pretoria passablement abstraites et platoniques puisque aussi bien des centaines ou des milliers de kilomètres séparent ces dernières.

En Afrique australe, au contraire, les deux mondes sont au coude à coude : chacun vit sous le regard de l'autre et l'entreprise du développement séparé apparaît comme une tentative pour instaurer par la loi cette distance que la géographie refuse... et que la croissance économique rend si difficile à maintenir. Les Afrikanders veulent que le blanc reste distinct du noir comme leurs ancêtres hollandais ont réussi à maintenir la séparation de la terre et de la mer... Y parviendront-ils ?

Partout dans le monde d'aujourd'hui, on voit des hommes que l'économie rapproche et brasse plus soucieux que jamais de se distinguer par la culture ou la politique. Et l'Afrique même, depuis dix ans, a donné souvent le spectacle de l'émiettement et du cloisonnement. Il est donc bien difficile de juger de l'avenir sud-africain au nom d'idées trop simples pour être tout à fait vraies.

Deux choses, en revanche, sont certaines. Nulle part comme en Afrique australe, la tension entre l'assimilation et la distinction, ces deux pôles qui dominent les rapports humains en notre temps, n'atteint une telle acuité. En outre, si la politique dite du développement séparé devait échouer, les blancs savent bien qu'ils seraient seuls à en subir les conséquences et que celles-ci seraient redoutables.

Maurice BLIN ■

UNE JEUNESSE SANS CAUSE

par Pierre de Boisdeffre

La drogue.

Nous autres adultes, nous appartenons tous, plus ou moins, à un monde devenu déjà fabuleux : le monde d'avant la Bombe, d'avant le Concile — et d'avant la Pétrole. Ce monde de deux milliards d'hommes (trois milliards et demi aujourd'hui, sept milliards d'ici l'an 2000) était encore proche des temps antiques. La jeunesse n'y avait pas la Parole. La vieillesse était respectée parce qu'elle détenait, croyait-on, le secret de la sagesse. Les jeunes attendaient, sans trop se plaindre, d'entrer dans la Carrière « quand leurs aînés n'y seraient plus ». La Nation primait l'individu : on était fier de mourir pour son pays. La famille n'était pas seulement stable, elle était sacrée : le couple monogamique était la règle ; les autres types de relations étaient à peine tolérés. Les « minorités érotiques » végétaient dans la clandestinité. De plus en plus nombreux, des hommes refusaient de croire à l'existence de Dieu, mais tout se passait comme si la crainte du Seigneur continuait encore à inspirer la plupart des conduites humaines. L'Eglise catholique ne doutait pas d'être seule à détenir la vérité : hors de son sein, il n'y avait point de salut ; loin de Dieu, il n'y avait que l'abîme. Le travail, la souffrance, la mort et même la guerre ne faisaient pas figure de scandales. Souffrances et mort appartenaient

naient au cycle biologique inéluctable qui bornait toute vie humaine.

Tel était l'ordre du monde : un ordre que les révolutions et les guerres pouvaient ébranler, mais dont elles ne remettaient pas le sens en question. Car cet ordre était porteur d'une civilisation fondée sur la Raison et transmise par un langage écrit. La Révélation chrétienne comme les sciences profanes nous avaient été transmises par le livre. Le livre n'était pas lu par tous, mais de tous il était respecté, comme le produit et le support de l'esprit : apprendre à lire, à écrire c'était franchir les premiers degrés de la Connaissance. Le dernier degré consistait à s'élever à la Connaissance elle-même : le mythe de Faust était encore tout puissant.

Aujourd'hui, rien de tout cela n'est plus vrai. Tout ce que Gide avait prédit, du temps où les sages le tenaient pour un fou, paraît s'accomplir. « Familles, je vous hais » n'est plus seulement le cri d'un fils unique et prodigue. Des milliers d'êtres des deux sexes cherchent, hors du couple monogamique, de nouveaux types de relations humaines. Dans les « communes libres » de Californie, ou sur la route de Katmandou, parfois dans

En rupture avec les mœurs, les idées, le type d'existence de leurs aînés.

nos Facultés, où le Savoir a cessé d'être le substitut du Sacré, des milliers de jeunes fuient la société de l'Argent, cherchant dans l'amour libre, la drogue ou la **Pop Music** une existence peut-être plus dure, mais sans contraintes et sans lois. Plus de commandements, de privations, de sacrifices ! « Je veux tout, tout de suite », dit cette jeunesse, née au lendemain d'Hiroshima et qui parle comme l'Antigone d'Anouilh. L'Eglise, elle-même, doute de sa mission. Il n'est plus de Parole universelle qui puisse tirer les hommes de l'abîme. L'Eglise d'Occident qui couvrit toute la terre de palais et d'églises se reconnaît coupable ; elle ne se veut plus l'institutrice du genre humain, mais seulement sa mauvaise conscience. Elle se méfie du Sacré. Dieu, nous disent ses ministres, est « mort en Jésus-Christ » ; les prêtres quittent la soutane et veulent être heureux, à la manière des autres hommes.

✱

Il arrive qu'un incident, d'assez modeste apparence, fasse figure de révélation. Tel fut le cas pour moi, voici quelques années, un jour d'été à Londres, lorsque, reve-

nant d'un mariage à la campagne — un mariage anglais traditionnel, avec messieurs en jaquette, et dames au chapeau fleuri — je me suis trouvé pris dans une foule immense qui ne ressemblait en rien aux gens que je venais de voir : par dizaines de milliers, des garçons et des filles chevelus, vêtus d'oripeaux de toutes couleurs, en marge de la civilisation des villes, commençaient à envahir la cité. Depuis, ce type de rassemblement est devenu banal : un film comme **Woodstock** en a popularisé les rythmes et les images. Mais je n'ai cessé, depuis, d'y réfléchir : que s'est-il passé pour que toute une jeunesse rompe, aussi délibérément, avec les mœurs, les idées, le type d'existence de leurs aînés ? Que s'est-il passé pour qu'aux héros du Temps Jadis — Pasteur ou Saint-Exupéry — viennent succéder ces vedettes de la chanson, Dylan Thomas, les Beatles, Bryan Jones... et tous ces affranchis (voir **Satyricon**) qui vivent des foules qu'ils méprisent, usant du sexe et de la drogue comme leurs aînés tiraient l'épée ? (Parfois, l'un d'eux disparaît sans phrase ; hier, James Dean, puis Bryan Jones, le guitariste des **Rolling Stones**, dans sa belle piscine, qui avait dit aux siens : « Le jour de ma mort, laissez venir les gens, laissez-les chanter et danser ! »)

déjà quitté. Nous vivons, plus ou moins bien, plus ou moins mal, mais d'une manière totalement libre dans une société sans lois, sans contraintes, sans travail, une **free society** que nous avons nous-même inventée!»

Qui dit « religion » dit rites. L'autre année, à Hyde Park, quand l'orchestre des Rolling Stones s'est mis à jouer, une actrice de **Hair** est venue sur l'estrade : une actrice noire, très belle, qui a ôté lentement ses voiles blancs et s'est mise à chanter cette mélopéc où les mots « **freedom — love — love — freedom** » revenaient comme une obsession. La foule — debout, scandait ces mots comme elle l'aurait fait d'une prière — On aurait dit (tant pis pour ce mot sacrilège !) une messe : une messe avec ses rites, sa liturgie ; une immense prière confuse vers quelque chose qui dépassait ces pauvres existences agglutinées, et qu'exprimait maladroitement ce poème de Shelley, lu, repris, chanté par des milliers de voix extatiques. Il y eut même, en guise d'élévation, cet envol de papillons blancs sur le lac, comme si les âmes de ces dizaines de milliers de garçons et de filles venaient de quitter leurs corps à demi-nus, leurs esprits parfois embrumés par la drogue pour chercher au-dessus de la terre une invisible communion. J'ai compris à ce moment-là qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène accidentel, mais d'un signe : le signe d'un malaise universel.

En France, le malaise va et vient, il prend des formes violentes : on manifeste, on brûle des voitures, on moleste des professeurs, on coiffe un doyen d'une poubelle, tous les corps de métier manifestent, la police frappe à tour de bras... En Amérique, les **Black Panthers** prêchent la subversion, tandis que les doux hippies fuient notre univers réifié dans ces communes libres où ni l'argent ni la technique n'ont leur place. Mais, partout, c'est le même refus qui se manifeste. En Chine, les mots de « Révolution culturelle » ont un tout autre sens, mais chez nous, c'est cela, c'est ce prodigieux refus, cet appel à la vie primitive, ce retour à l'animalité, à la promiscuité de la horde.

* *

Est-ce un cancer ? Est-ce la promesse d'une résurrection ? Toujours est-il que ce germe vit et se développe aux dépens de ce grand corps gorgé et malade qu'est notre société capitaliste ; si nous fermons les yeux, nous sommes aussi aveugles que l'autruche, car le processus va continuer de se développer sous nos yeux ; chaque jour rallume l'incendie qui court déjà sous les combles de nos Facultés et de nos usines, et celui, plus insidieux, qui ruine nos foyers. Certes, n'en déplaise à ceux qui, égarés par le tracassin politique, assimilent hâtivement le capitalisme français de 1971 à l'occupation allemande de 1940, la France est libre, Dieu merci. Mais son « âme » ne s'exprime guère. Aux cris de quelques milliers de triblions, qui ne savent guère que piller des restaurants universitaires, ravager des salles de cours, insulter des professeurs tremblants, ne répond, hélas ! que l'énorme silence d'une majorité gavée. La France, repue, somnole, sans se préoccuper du lendemain. Pourtant, il n'y

Pop Music.

Il n'est pas facile de reconnaître une religion nouvelle. Les premiers chrétiens, — ces gens étranges qui se réunissaient dans des catacombes, gravaient un poisson sur une pierre, refusaient de sacrifier aux idoles et célébraient des rites bizarres au nom du Christ-Jésus — ont souvent été pris pour des fous. Hippies et drogués de la **Pop Music**, étudiants en rupture d'école, passés à l'**Underground**, révoltés de tout acabit, sont bien des fous ; j'entends par « fous » des gens qui refusent radicalement — mais sans violence — notre mode d'existence. Ces garçons et ces filles ont été des élèves que n'intéressaient guère leurs études, de petits employés de bureau, de banque ou d'assurances, dégoûtés de n'être que des rouages de notre monde capitaliste, des « gauchistes » qui ont découvert la vanité de l'engagement... ou simplement des oisifs ou des épaves. Toujours est-il qu'un beau jour la vie « normale » a cessé de les concerner ; ils se sont, au sens exact du terme, **désintéressés**.

Rien de commun avec la révolte politique qui s'est manifestée en France en mai 1968, dont j'ai essayé de décrire les caractéristiques dans une **Lettre aux hommes de gauche...** que les hommes de gauche n'ont guère lue (1). Mais c'est la même réponse au même malaise, à la même crise de civilisation, une réponse qui veut dire : « Votre monde ne nous intéresse pas ! Nous l'avons

(1) *Albin Michel, 1969.*

a guère plus de trente ans que nous avons senti passer ce souffle mortel, où la fumée des camps annonçait le vent noir d'Hiroshima - Entre 1940 et 1945, quelque chose a été brisé dans le cœur des hommes ; la « petite espérance », dont parlait Péguy a été soufflée. Qui voudra la faire revivre ? Qui proposera aux jeunes Français de se battre concrètement pour une nouvelle cause ? L'Europe peut-être, à laquelle j'ai tellement cru, à vingt ans ? Mais n'est-il pas trop tard ? Jamais les jeunes n'ont eu tant besoin d'une cause. Jamais non plus, la famille humaine n'a été aussi près de se reconnaître, de se rejoindre. Mais l'Europe a-t-elle encore une mission ? Peut-elle encore proposer une vérité au monde ?

Est-ce une religion nouvelle qui naît sur les campus, aux accents d'une musique sauvage ? Est-ce seulement une société qui se défait ? Toujours est-il que c'est faute d'une cause que des jeunes, par milliers, abandonnent leur famille, retournent à la vie de la horde, cherchent dans la drogue une illusion de bonheur. Mais ces jeunes sont des favorisés. Ils peuvent encore choisir. En est-il de même au Biafra, au Bengale, au Brésil ? Les peuples repus vomissent, mais les peuples nus ont faim. Aux premiers de se ressaisir, de parler, et d'aider les autres. Hélas ! la joie est un bien moins facile à partager que le malheur.

Pierre de BOISDEFFRE ■

Comme on est tranquille derrière une digue, à l'abri d'un môle ! On paie pour cela, et de plus en plus cher. Pour jouir des services du port. On finit par ne plus voir la tempête. Ou bien, penché au parapet, on regarde en artiste la houle se tordre et se déchirer contre les brise-lames. Comme la vie est commode dans un Etat policé, quadrillé par les gardiens de son ordre, garanti contre séismes et raz de marée ! Et comme on peut y vivre en aveugle heureux, à l'abri des uniformes et de la loi commune !

Je vous le demande, vous qui vivez ainsi, allez-vous continuer à déléguer aux gardiens de l'ordre le soin de mettre vos enfants à la raison ? Et combien faudra-t-il en désespérer pour que la tempête s'apaise ? Car votre sécurité et votre aisance sont fondées sur cette absence d'espoir. Et quand au bout de résignation ou trop ardents pour désespérer, vos enfants redressent la tête, lâches et terrifiés vous les abandonnez au bras séculier. Mais une société qui ne tient que par sa police est déjà morte. Et quand cette police n'affronte plus que des moins de trente ans — qu'ils soient manifestants ou délinquants — c'est que la jeunesse, c'est-à-dire l'avenir, a basculé du côté de l'ennemi. Car la délinquance juvénile est un signe : le signe d'un échec des aînés pour faire admettre leur ordre.

Pourvu de ses droits légaux, de son pain quotidien et des plaisirs commodes que lui offre la technique, l'homme n'est pas encore satisfait. Et chose prodigieuse, ce n'est pas d'argent, d'un surcroît d'argent qu'il a besoin mais, si j'ose dire, du contraire : de tout ce que l'argent ne donne pas.

Qui aurait cru que la jeunesse pourrait en arriver un jour à mépriser l'argent, à tourner le dos à la fortune, à fuir même les métiers lucratifs, à choisir parfois l'austérité, le nomadisme, voire le dénuement ?

L'écart n'a fait que s'accroître entre, d'une part, le versant lumineux du progrès et, d'autre part, la tristesse, bientôt l'irritation des sensibilités blessées et des imaginations brutalisées. A mesure que se développait l'épopée de la science et de l'industrie, ces grands vivants que sont les créateurs de culture, artistes et poètes, sont passés de la mélancolie au désespoir et du désespoir à la révolte ouverte. Cette révolte, qui n'atteignait d'abord que les plus lucides et les plus sensibles, s'est largement propagée depuis.

Jean ONIMUS.
L'asphyxie et le cri.

L'EUROPE

SE DOTERA-T-ELLE D'UNE MONNAIE COMMUNE ?

par Charles Melchior de Molènes

LA crise monétaire inter-occidentale de mai 1971, succédant à bien d'autres analogues et qui ne sera sans doute pas la dernière du genre, confirme la nécessité d'un second pôle financier s'ajoutant à celui d'outre-Atlantique. Or, malgré la rapide progression de la production japonaise, la constitution de ce deuxième ensemble ne saurait, présentement, se situer que sur le vieux continent, qu'elle servirait, au surplus, dans les relations entre ses Etats membres, même si ne se posaient les problèmes graves, et de plus en plus connus, de ses rapports, dans ce domaine, avec le reste du monde, et, plus généralement, du fonctionnement défectueux dont souffre le système monétaire international, ou, comme l'appellent certains analystes, le système international des paiements.

LE DOSSIER COMPLEXE DE L'UNIFICATION MONETAIRE EUROPEENNE

Sept mois avant la dernière bourrasque, le ministre français des Finances déclarait au Sénat, en octobre 1970 : « Nous souhaitons qu'il existe plusieurs pôles monétaires. Les époques d'équilibre ont vu coexister avec l'or plusieurs monnaies fortes. Les rapports actuels entre le dollar et l'or sont peu clairs. La situation ne sera éclaircie qu'avec l'apparition d'un autre pôle monétaire, qui ne peut exister qu'en Europe (...). Ceci, non pour notre intérêt exclusif, mais dans l'intérêt de l'équilibre monétaire mondial. »

Actuelles depuis des années, ces remarques n'ont pas été contredites par les événements postérieurs. Elles convergent, presque textuellement, avec celles, peu suspectes d'anti-américanisme, du président de la Commission des Communautés, F.M. Malfatti, à la fin de

mai 1971, s'adressant aux industriels de Terni : « Il est désormais admis universellement qu'un pôle monétaire européen autonome est essentiel pour assurer la stabilité et le développement (...) de la Communauté et contribuer à un meilleur ordre monétaire. » L'ancien ministre démocrate-chrétien leur dit aussi sa conviction « que le récent séisme monétaire n'arrêtera pas la marche de la Communauté vers l'union économique et monétaire, mais accélérera le rythme de cette transformation, impérieusement imposée à nos pays par la réalité. »

Sans sortir du collège précité de Bruxelles, son vice-président français, le professeur Raymond Barre résumait un aspect rarement explicité, et pourtant essentiel, du sujet ou de son contexte, dans un passage de ses déclarations du 17 mai 1971 à l'Ecole supérieure de commerce de Paris : « Comment parler du dollar sérieusement » (il vise évidemment le déficit de la balance des comptes) « quand aussitôt des représentants officiels des Etats-Unis évoquent le retrait des troupes américaines stationnées en Europe ou de la VI^e Flotte ? » Il revenait d'outre-Atlantique...

En octobre 1970, la publication du rapport élaboré par le comité Werner a remis à l'ordre du jour des Communautés — s'il en était vraiment jamais sorti — le dossier complexe, épineux et pourtant indispensable de l'unification monétaire européenne.

Le 14 décembre, la conférence des Six ne put aboutir sur ce sujet. La réunion suivante, du 12 janvier 1971 fut moins décourageante, et les ministres des affaires étrangères et des finances revirent la question à leurs assises de février. Les progrès alors intervenus, par exemple quant à la réduction des marges de fluctuation entre les devises des Six, aboutirent pratiquement, dès

le mois de mai, c'est-à-dire à la première occasion, à un recul qu'on veut espérer temporaire. Il est clair que les désirs et intentions des capitales intéressées sont loin de concorder parfaitement et qu'un compromis accepté par tous n'est encore trouvé qu'en partie. L'élargissement du cercle aux pays candidats — et surtout aux Britanniques — ne simplifie pas l'affaire qui, au surplus, serait techniquement difficile à régler même si les arrière-pensées de chacun coïncidaient.

Pourquoi ces projets et à quels obstacles se heurtent-ils ?

Si une diplomatie commune paraît indispensable à l'unité de la défense, ce préalable s'impose moins en matière économique. D'où la floraison de plaidoyers pour une monnaie européenne. Ses vertus, qui sont incontestables, seraient à la fois psychologiques et techniques. Sur le premier point, Maurice Druon affirmait, avec raison, en 1968 : « Rien ne rapproche plus tangiblement les hommes, ne leur donne mieux le sentiment d'appartenir à la même société, que de se servir des mêmes espèces, des mêmes unités d'échange, d'acquisition, de rétribution et d'épargne. »

Sur le deuxième point, les propos de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 22 août 1966, à Europe n° 1, restent actuels, sauf la référence à la solidité de certaines devises ébranlées depuis : « Au fond, quand il y a des réunions monétaires internationales actuellement, les Etats-Unis pensent au dollar, les Britanniques à la livre, les Européens à l'or. Pourquoi pensent-ils à l'or ? Parce qu'ils n'ont pas de monnaie correspondant à la renaissance de l'économie. Ils ont des monnaies nationales solides : le mark est solide ; le franc est solide ; ce ne sont pas des monnaies mondiales. » L'ancien et futur ministre des finances ajouta : « L'Europe est redevenue une puissance économique mondiale. Elle n'a pas de monnaie qui exprime sa présence dans la réalité économique mondiale contemporaine. La vérité est qu'on parlerait beaucoup moins d'or s'il y avait une monnaie européenne égale aux grandes monnaies du monde et dont le maniement, la gestion, les crédits, la politique, contribueraient à résoudre beaucoup de problèmes qui paraissent insolubles actuellement. (...) La renaissance économique de l'Europe suppose une présence monétaire européenne. »

Le parlementaire du Puy-de-Dôme qui, à Metz, en juin 1966, avait préconisé une banque d'Europe disposant d'une part des dépôts des banques nationales pour faciliter la coordination des politiques monétaires en vue de permettre l'émission ultérieure d'une devise commune, affirma, le 8 novembre 1966, à quelque huit cents étudiants de la faculté de droit de Lyon : « la création d'une monnaie européenne est nécessaire et possible. » Il la baptisa Euror, précisant les étapes techniques de sa mise en circulation, et espérant de celle-ci une réforme — qui était plus à l'ordre du jour alors que maintenant — du système monétaire international et la relance de l'unification européenne — dont le processus le nécessitait, en effet, de plus en plus.

Le 14 février 1968, devenu président de la commission des finances du Palais Bourbon, il se fit l'avocat,

en présence du ministre en exercice Michel Debré (1), d'une conférence des Six pour discuter : « la gestion en commun d'une partie à déterminer de nos quotas au Fonds monétaire international ; le transfert à un institut de réserve européen d'une partie des réserves de change nationales et la création d'une unité de compte européenne ; une proposition faite en commun par les Six concernant la suite à donner aux études conduites de 1964 à 1967 par les Six sur la création des liquidités additionnelles venant remplacer les monnaies de réserve au fur et à mesure de leur résorption par la réduction des déficits britanniques et américains ».

LES DIVERSES THESES EN PRESENCE

A notre connaissance, peu d'analystes contestent que l'Europe unie aurait une monnaie parmi ses caractères. Les divergences portent plutôt sur la place chronologique de son institution dans la mise en place de l'ensemble. Les uns y voient un seuil, dès aujourd'hui accessible, ou du moins avant longtemps ; d'autres, le couronnement d'une harmonisation longue et difficile des gestions économiques et, singulièrement, de la conduite des instituts d'émission. Faudrait-il classer parmi les premiers le chancelier de l'Echiquier travailliste James Callaghan qui, le 28 septembre 1967, signa un long article à la première page du *Monde* titré : « Une Communauté européenne élargie pourrait créer une monnaie commune » dans laquelle, concluait-il, toutes nos monnaies, y compris le sterling, seraient englobées. »

Sur un plan moins engagé et plus doctrinal, un praticien des finances, François Garelli, dans son excellent livre de 1969 : *Pour une monnaie européenne*, se référait notamment à l'exemple helvétique. Selon lui, à présent encore, la Confédération « n'est, dans l'ordre financier, que l'ébauche d'une Fédération » ; jusqu'en 1939, le budget de Berne n'avait pour recettes que les droits de douanes et des impôts qu'il juge insignifiants, « l'essentiel de l'administration des finances étant concentré entre les mains des cantons, et accessoirement des communes, qui percevaient la quasi totalité des taxes, chacun le faisant selon ses normes propres et menant la politique budgétaire de son choix. » A présent, la proportion fédérale ne dépasse toujours guère le tiers dans le total des dépenses publiques, la fiscalité et la politique sociale de chaque canton (les deux autres tiers, avec les communes) restant distinctes de celles des autres. Or, depuis 1848, la monnaie est commune, et c'est même une des plus appréciées du monde.

Mutatis mutandis, le même raisonnement analogique a été fait sur les Etats-Unis, dont l'essor extraordinaire dut tant au dollar unique, qui précéda de plus d'un siècle la création, vers 1913, du système de réserve fédérale. Il est vrai que l'expérience se situe à l'âge d'or du laisser-faire, où, de toutes façons, la puissance publique intervenait le moins possible dans l'économie.

(1) Alors ministre de l'Economie et des Finances.

A une autre école de pensée, plus nombreuse peut-être, se rattache la majorité des hommes d'Etat, dont la prudence est accrue par les responsabilités présentes ou passées. Par exemple — choisi entre beaucoup d'autres le *Courrier de la République*, dirigé par M. Pierre Mendès-France, en décembre 1969, voyait une « utopie », aujourd'hui, dans la création d'une monnaie européenne, « car on ne voit pas que les gouvernements soient prêts à céder à un super-gouvernement cette compétence souveraine qui consiste à battre monnaie et, par contre-coup, à régenter l'ensemble de la vie économique des Etats. » Cette pesanteur des souverainetés déclinantes est, hélas, réelle.

Le périodique déplore, non sans raison, et comme le faisait déjà l'ancien chef du gouvernement de 1954 au déjeuner de la presse diplomatique en octobre 1967, la suppression de l'Union européenne des paiements qui, avant 1958, à l'OECE, fut, en effet, fort utile, et en souhaite la reconstitution. Dans le système maintenant proposé, « chacun des gouvernements laisserait en dépôt à la nouvelle Union une partie de ses réserves d'or, de devises... les paiements entre pays de la Communauté seraient mis, en quelque sorte, hors balance extérieure, et réglés par compensation. Des dispositions permanentes seraient arrêtées pour l'octroi de délais et l'amortissement des soldes,... payés selon un échéancier préfixé, partie en or, partie en droits de tirage sur le Fonds monétaire international... »

Allant plus avant, le texte inspiré par l'ancien député de l'Eure et de l'Isère ajoute : « Si les dépôts faits par les membres de l'Union étaient d'un montant suffisant, elle pourrait se transformer en un Fonds commun de réserves, apte, en cas de crise, à jouer un rôle décisif dans la défense des monnaies. » Il pense qu'un tel mécanisme eût épargné les spéculations et ajustements plus ou moins brusqués et improvisés de la livre, du franc et du mark, en 1967/69.

A la conférence des Six à La Haye, Willy Brandt déclare que les Allemands, qui sont la principale partie offrante dans ce domaine, sont « disposés à transférer à un Fonds Européen une certaine partie de nos réserves qui seraient administrées en commun avec la part proportionnelle de réserves que nos partenaires y déposeraient... » Le communiqué annonça que serait examinée « la possibilité d'instituer » ce Fonds. Peu après, Robert Triffin, professeur à Yale et, de longue date, propagateur de telles idées, en détailla la mise à jour dans un important rapport au Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe réuni à Bonn les 15 et 16 décembre 1969.

A notre avis, cette orientation des efforts paraît nécessaire, si l'on ne veut revoir les péripéties désordonnées dans les fluctuations des devises européennes ces dernières années. Outre leur absurdité, elles ébranlent le délicat échafaudage des prix communs, agricoles ou autres, compromis laborieux sur lesquels reposent l'édi-

MM. Raymond Barre et Malfatti au cours d'une réunion de la Commission de la C.E.E.

fice des Six et les espérances du devenir européen. On ne saurait, raisonnablement, prendre le risque de nouveaux séismes de cette nature, de surcroît prévisibles et évitables dans une large mesure.

Certes, un des maîtres à penser économiques de l'actuelle administration républicaine aux Etats-Unis, Milton Friedman, qui collabora à l'organisation du plan Marshall à Paris en 1950, préconise, depuis longtemps, des taux de change flexibles entre pays de la Communauté européenne « qui permettraient à chacun de poursuivre sa propre politique interne sans entraver ses échanges avec ses voisins, puisque les variations des changes équilibreraient automatiquement les balances des paiements ».

Au surplus, le professeur de Chicago, dans un épilogue récent destiné à l'édition française de son livre *Dollars and Deficits*, pense que « si les politiques économiques internes se trouvaient effectivement harmonisées, les parités, quoique libres de se modifier, demeureraient en fait très stables. » S'il en était ainsi, la flexibilité théorique des taux équivaldrait à une fixité pratique, du moins au sein d'un système tel que celui des Six. M. Friedman part de l'opinion que la monnaie commune « nécessiterait » la création au sein de la CEE d'une autorité monétaire unique, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Il en résulterait que les Etats devraient renoncer à mener chacun de leur côté des politiques de « croissance » et de « plein emploi ». Une telle formule ne pourrait être, à mon avis, que la conséquence et non le préalable de « l'unification »

politique. Mais qui peut raisonnablement croire à ses chances de réalisation dans un avenir prévisible ? »

Même si on le juge excessif, le pessimisme relatif de cette analyse n'est pas dénué de tout réalisme. Or, en attendant la devise commune, nous persistons à penser que, sous réserve d'une très faible marge de fluctuation, la permanence des rapports de change intra-communautaires est nécessaire au fonctionnement des mécanismes des Six, élargis peut-être à d'autres pays demain. En mai 1967, le général de Gaulle n'affirmait pas sans motif : « L'organisation des Six... implique que les monnaies des pays membres aient une valeur relative constante. » Or il était peu suspect de complaisance pour les exigences de la supra-nationalité ou d'abandon gratuit des compétences étatiques traditionnelles en matière de finance. Logiquement, l'acclimatation de cette « valeur relative constante » paraît une étape indispensable sur la route d'une monnaie unique.

Plus large serait le cadre de cette « valeur relative constante » meilleur serait-il, tant pour la marche des affaires que du point de vue de l'unification de la véritable Europe, laquelle déborde évidemment les limites des Six. Ce champ d'application souhaitable serait à peu près, géographiquement, celui de l'accord monétaire fonctionnant entre les partenaires européens (sauf la Finlande) de l'OCDE.

A ce propos, certains experts estiment que l'élargissement envisagé des Communautés risque de compliquer la marche vers une monnaie commune, dans la mesure où celle-ci, si elle comprend le Royaume-Uni, supposerait la résorption de ce qu'on est convenu d'appeler les balances sterling. Il s'agit, en gros, de dettes, issues notamment de l'énorme effort financier anglais pendant la seconde guerre mondiale qui obèrent les ressources britanniques et hypothèquent la solidité de la devise d'outre-Manche. Si Londres se joint institutionnellement aux Six, le trésor de la Communauté européenne recevrait, selon une modalité technique ou une autre, cet encombrant passif en cas d'authentique union monétaire. Ou bien, si la Communauté se refuse à assumer cet engagement, le processus de fusion des monnaies paraît stoppé, sauf à en extraire la livre. Dans une interview d'octobre 1970, Geoffrey Rippon, chancelier du duché de Lancaster, et chargé de négocier avec Bruxelles, a minimisé la portée de cet obstacle, thèse officielle qui doit être évidemment celle de Londres, surtout au début des pourparlers. Mais ces apaisements n'ont pas convaincu tout le monde...

LES PLANS BARRE

Le 5 juillet 1971, le professeur Raymond Barre entretint, à Zurich, l'Institut suisse de recherches internationales des « perspectives de l'union économique et monétaire » dans la C.E.E., sur l'invitation du professeur Lutz, de la grande université helvétique. L'exposé traita des causes et étapes jusqu'à présent, du processus

amorcé, des conditions de sa réussite et des effets pouvant être attendus de l'admission britannique.

De ce discours très substantiel, contenant notamment un historique détaillé et très technique, on retiendra l'encourageante réponse à l'objection classique « que les différences profondes qui séparent les économies des pays membres — taux différents d'inflation, types de comportement différents des syndicats, inégalités de développement régional, priorité différente donnée selon les cas à la stabilité ou à la croissance — » font obstacle à une union monétaire. Selon l'orateur, « ce raisonnement projeté dans l'avenir la situation passée ou présente de la Communauté. Il ne tient pas compte des changements structurels et des politiques qui peuvent permettre de parvenir à un meilleur équilibre intra-communautaire. Il est préférable d'adopter une vue dynamique. » C'est bien notre avis.

Précisant les « conditions susceptibles de protéger la Communauté des perturbations provoquées par la crise du système monétaire international », le vice-président de la commission estime qu'« à travers les discussions..., un accord paraît commencer à se dessiner entre pays membres sur deux principes : ... maintenir le système des parités fixes..., d'autre part, il est nécessaire de passer aux mouvements spéculatifs de capitaux en combinant un élargissement modéré des marges de fluctuation des monnaies de la C.E.E. vis-à-vis de l'extérieur, d'un ordre de grandeur analogue à l'élargissement pratiqué depuis longtemps par la Suisse, avec des mesures de régulation des entrées de capitaux » (suppression des intérêts servis aux comptes de non-résidents, etc.).

Outre l'avantage de concerter les politiques nationales des Six à l'égard des mouvements de capitaux, « le rétrécissement des marges de fluctuation... à l'intérieur de la C.E.E., l'élargissement modéré des marges de fluctuation... vis-à-vis du dollar devraient entraîner des progrès sensibles dans l'organisation monétaire de la C.E.E. en favorisant une collaboration plus étroite des banques centrales et en rendant nécessaire à plus brève échéance la création d'un organisme d'intervention communautaire sur le marché des changes. » A l'heure présente, le désaccord entre Paris et Bonn, pour ne parler que de celui-là, continue d'y faire obstacle.

Affirmant que « la C.E.E. se rend compte chaque jour que plus le système monétaire international restera déséquilibré tant que les Etats-Unis pourront financer le déficit massif et persistant de leur balance des paiements par une accumulation inconditionnelle et illimitée de balances dollars dans les banques centrales des autres » l'orateur a prévu que l'organisation des Six « se trouvera conduite sous la pression des faits à exercer... son influence pour que l'évolution des liquidités internationales s'effectue à l'avenir dans des conditions dépendant plus des besoins de l'économie internationale que de ceux des Etats-Unis. » La suite montrera le degré et le rythme où se produira cette prise de conscience.

Quant à l'élargissement, évoquant au passage ce que l'éminent responsable bruxellois lui-même appelle « les rites apparemment étranges, mais en réalité utiles de

la vie communautaire», il pense que, « quelle que soit la bonne volonté (des nouveaux membres), le processus de développement de la C.E.E. ne pourra pas, au moins dans une première phase, ne pas se ralentir ». C'est fort possible. D'après lui, « une amélioration durable de la balance des paiements anglaise dépendra moins de l'adhésion à la C.E.E. que de la politique économique intérieure du pays ». Plus loin, il constate, ce qui est indéniable et important, que « Londres est devenu depuis une dizaine d'années le centre du marché international des eurodevises ».

Sur le contenu du compromis atteint, en juin 1971, par les Six et le Royaume-Uni, Raymond Barre formule, sous des précautions diplomatiques de terminologie et de façon allusive, des réserves sinon des critiques : « l'alternative était la suivante. Ou la Communauté et la Grande-Bretagne se mettaient d'accord avant l'adhésion sur les conditions générales d'un règlement des problèmes... tenant compte à la fois des exigences d'une union monétaire... et de la solidarité propre à une Communauté élargie : il s'agissait alors de fixer les modalités d'une intégration progressive de la Grande-Bretagne dans un système économique, monétaire et financier communautaire. »

C'est la deuxième voie que G. Rippon et ses collègues ont, d'après le vice-président du collège bruxellois, choisie : « mieux vaut ne pas feindre de l'ignorer et se comporter en conséquence ». Il analyse ce dispositif, ou cette absence de dispositif, comme une « remise à plus tard des discussions relatives aux solutions à apporter aux problèmes économiques et monétaires de la Grande-Bretagne ». Il ajoute que, vu « l'importance de ces problèmes pour la réalisation d'une union monétaire, ceci impliquait que les conditions définitives de la construction d'une telle union resteraient largement ouvertes et qu'il appartiendrait à la C.E.E. élargie de reconsidérer toute l'affaire. » Dans cette interprétation, l'élargissement conduit à remettre en cause les décisions des Six déjà prises et tendant à l'union monétaire. Il est vrai que la dissonance monétaire de théorie et de pratique entre la rue de Rivoli et l'équipe Schiller-Emminger y suffisait déjà, au moins provisoirement.

POINTS DE VUE ET ANALYSES

Relevant, en passant, ce qu'il appelle « l'hétérogénéité de la Communauté élargie », il conclut que « le succès de l'Europe monétaire dépendra d'un facteur politique », la volonté de s'unir, ce qui n'est pas douteux, ajoutant, ce qui sera plus controversé, que « l'élargissement de la C.E.E. peut offrir à ces pays autant de raisons de s'unir que de prétextes pour relâcher discrètement leurs liens ».

En fait, les épineuses difficultés soulevées par le sujet tiennent, en grande partie, à ce qu'il a des aspects internationaux : rapports entre les devises actuelles, et des aspects internes : discordances et harmonisation des gestions nationales. Dans une étude

parue le 2 décembre 1969, le professeur Louis Cartou, spécialiste du droit européen, l'a judicieusement précisé, n'hésitant pas à bousculer quelques interdits : « la crise monétaire a compromis ou menacé la politique agricole, la politique économique, l'Europe industrielle. Mais il faut voir ce qu'il y a... derrière la confrontation des monnaies : une confrontation des politiques. La crise monétaire est le résultat de divergences entre les politiques des Etats membres... Mais les finances, le budget, la fiscalité, expriment en chiffres les politiques et situations générales des Etats ».

Prenant exemple de la conjoncture de 1969, le professeur Cartou explicite : « La crise monétaire (européenne) a traduit les divergences entre une politique de gestion économique suivie par l'Allemagne et une politique de « prestige » suivie par la France. Elle a été aussi l'effet d'une crise universitaire et sociale qui a plus profondément ébranlé la France que l'Allemagne. Cette situation a bien démontré que, par l'intermédiaire de la monnaie, les politiques nationales, la situation générale des Etats membres ont menacé le Marché commun. » Car, comme le souligne, peu de jours avant, à la première page du même quotidien, Pierre Drouin, « La monnaie, c'est le nerf de l'Europe, on s'en rend mieux compte tous les jours. Le Marché commun est au bout de son rouleau. » (...) La seule politique commune qui ait vu le jour (agricole) est remise en cause. Pourquoi en lancer d'autres si, sur le déclic d'une dévaluation ou d'une réévaluation, tout le château de règlements pénellement édifié s'effondre ? »

Ces considérations ne sont évidemment pas étrangères à ce qu'on est convenu d'appeler le premier et le second plans Barre, du nom du vice-président français de la commission de Bruxelles. Son contenu, qui est plutôt le minimum que le maximum du souhaitable, a été depuis lors accepté par les Six. Ils ont aussi constitué, au début de 1970, un comité d'experts présidé par le premier ministre luxembourgeois Pierre Werner, et chargé d'explorer les voies de l'union monétaire.

Bruxelles, Paris, Luxembourg, et, à un moindre degré, Rome, seraient partisans de progresser aussi rapidement que possible. Cependant, Bonn, devenu le principal argentier des Six, serait réticent, redoutant que le contribuable et le producteur allemands deviennent les bailleurs de fonds d'une caisse commune et les réparateurs des prodigalités des autres. La République fédérale juge urgente, — comme on l'a bien vu en janvier 1970, à la conférence du professeur Otmar Emminger, vice-président de l'institut d'émission (Deutsche Bundesbank) à la presse spécialisée à Paris — « la mise en commun de la politique économique des pays membres ». Il estime même qu'un fonds européen de réserves permettrait seulement plus d'indiscipline — sous-entendu, de la part des Etats qui se gèrent trop dispendieusement...

Les Néerlandais, sur le chapitre monétaire, comme peut-être sur d'autres, seraient, selon les mêmes informations, plutôt dilatoires, dans l'attente, et l'espérance, de l'admission des Britanniques et de leurs associés.

La Haye craindrait, ce qui n'est pourtant pas certain, que les négociations avec les pays candidats et le régime futur de la communauté élargie fussent perturbés par le renforcement antérieur et, selon cette thèse, prématuré, de ses structures.

Sans sortir du Bénélux, on relèverait la conclusion d'une intéressante étude publiée en mai 1970, dans *l'Européen*, par le président de l'Institut catholique des hautes études commerciales de Bruxelles, le professeur Jacques Trempont, ancien fonctionnaire de l'OTAN et de la Banque mondiale : « Une monnaie commune est un aboutissement, non un point de départ. Le plan Barre, le plan Eyskens (ancien premier ministre belge), le plan Schiller (Karl Schiller est ministre allemand de l'économie), le plan Werner l'ont compris. » Même si les plus impatients, moins réalistes peut-être que généreux ou théoriques, contestent que la devise unique ne puisse être un point de départ prochain, tous, ou presque, s'accorderont avec l'expert de Bruxelles sur cette appréciation : « La monnaie sera donc le moteur de la période 1970-1980 de l'unification, tout comme l'union agricole a été le moteur de la décennie 1960-1970 ».

LES MARCHES FINANCIERS EUROPEENS

Sujet connexe : l'harmonisation et le progrès des marchés financiers européens. Là aussi, les cloisonnements et la multiplicité de places trop nombreuses pour les affaires à traiter et pour les dimensions modernes de l'économie ont fait prendre au Vieux Continent, centre du monde pendant un siècle dans ce domaine, un retard considérable et croissant. En 1969, la Bourse de Londres a été distancée, non seulement par New York, mais par Tokyo, dont le marché — créé en mai 1878 et nommé Kabuto-Cho, du quartier de la capitale où les valeurs mobilières s'y échangent — a eu un trafic trois fois inférieur à celui de Wall Street, mais quatre fois supérieur à celui de Londres, et sept fois supérieur à celui de Paris. Sans doute le Stock Exchange de la Tamise a-t-il encore une capitalisation boursière comparable au Kabuto-Cho. Mais l'expansion nipponne allant beaucoup plus vite (le volume de transaction a crû de 62 % en 1969), ce n'est probablement pas pour longtemps.

L'unité de la monnaie, sans être indispensable, contribuerait évidemment à revigorer des places qui s'étiolent, quoiqu'à des degrés divers. En attendant, et bien entendu, la liberté des changes entre les Six, et même entre les Dix-Sept, serait une condition indispensable. Sur de tels terrains, beaucoup de temps perdu et d'erreurs sont à rattraper. Ce n'est pas le lieu de rechercher les facteurs qui ont privé notre capitale de retrouver, à la faveur du courant communautaire, l'influence financière qu'elle eut, sur le continent, avant 1914. Du moins constate-t-on, en le déplorant, que, jusqu'à présent, cette espérance pourtant raisonnable a été déçue, et manquée cette grande occasion.

Dans quelle mesure se représentera-t-elle ? La Communauté européenne s'élargissant, la concurrence britannique se profile à l'horizon. S'adressant au début de 1970 à l'Institute of Directors de Londres, le président du Rio Tinto, Sir Val Duncan, en concluant, déclara notamment : « Je vois la City apporter la plus grande contribution dans le domaine de la finance. En dehors de l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne est le seul pays possédant une vraie Bourse des valeurs où s'achète et se vend par quantités importantes, toute une gamme de titres. » (Le Japon commence de faire exception à cette règle.)

Le grand industriel, que son gouvernement chargea d'animer une commission de réforme du service diplomatique et qui connaît donc bien l'étranger, ajouta : « C'était un atout inestimable pour un continent en plein développement, perpétuellement à la recherche de capitaux pour son expansion. Je vois Londres être pour l'Europe ce que Wall Street est pour les autres Bourses des Etats-Unis. Un autre apport important sera celui de ces talents si nombreux qui s'exercent dans la Cité de Londres : ...non seulement les banques d'affaires, mais aussi ces importantes sources de recettes invisibles que constituent le Baltic Exchange, les Lloyds, la Bourse des métaux et les autres Bourses de marchandises. »

Un autre observateur d'outre-Manche, Christopher Layton, sans se référer à Londres ou Paris a constaté, en terminant son livre sur *l'Europe et les investissements américains*, que « si les firmes des Etats-Unis ont du mal à trouver des capitaux sur le marché américain, New York sert de courtier aux investisseurs européens désireux de placer leur argent dans des entreprises américaines, qui, à leur tour, investissent volontiers en Europe. Ces mouvements contradictoires proviennent en grande partie de la *faiblesse des places européennes*, qui désavantage grandement les sociétés ayant leur siège en Europe. »

Pour remédier à cette infériorité sur les firmes du Nouveau Monde, il préconise « la suppression des cloisons subsistant entre les diverses Bourses d'Europe ; un droit européen des sociétés les obligeant à communiquer plus de détails sur leurs activités, et que viendrait renforcer l'action d'une commission européenne des Bourses de valeurs ; l'aménagement des conditions imposées lors de la passation de marchés avec des administrations publiques » (cette disposition ne serait pas la moins essentielle) ; « l'harmonisation des lois et fiscalités concernées ». Ces propositions paraissent judicieuses et d'une adoption possible à court terme.

Plus généralement, et au-delà du seul problème des marchés financiers, l'auteur des *Trans-Atlantic Investments* attribue le flux des capitaux américains sur notre continent aux espoirs nés du Marché commun, et les difficultés résultant de ce phénomène à l'insuffisante cohésion de la Communauté, qui « se trouve, du coup, incapable de réaliser à fond ses virtualités ».

Aux craintes « que fait naître en Europe la prépondérance économique des Etats-Unis », il ne voit d'autre remède que d'accroître l'union du Vieux Monde et de la renforcer du concours de son pays, thèse qui ne manque pas d'adeptes ni d'arguments.

Certains jugent insuffisants, pour endiguer ce flot, les mécanismes naturels auxquels va la confiance des libéraux, et veulent une réglementation de cet apport étranger, tant en ce qui concerne les installations de firmes d'outre-Atlantique et de leurs filiales que les prises de participations, surtout majoritaires, dans nos entreprises. Qu'on approuve ou non le principe de ces mesures selon qu'on croit au laisser-faire ou au « dirigisme » —, il est sûr, en tout cas, que leur instauration n'élèverait un barrage sérieux que dans la pleine solidarité de tous les pays européens concernés. Sinon, le flux se concentrera sur les Etats restés accueillants, n'étant stoppé ou dissuadé que par les autres, ce qui accroîtrait les distorsions intereuropéennes, amplifiant les obstacles au lieu de les aplanir.

PROPOSITIONS ET REFLEXIONS

En octobre 1970, le comité Werner, déjà mentionné, et comprenant U. Mosca, directeur général des affaires économiques et financières de la C.E.E., B. Clappier, sous-gouverneur de la Banque de France et président du Comité monétaire, le secrétaire d'Etat allemand J.B. Schöllhorn, président du comité de politique économique à moyen terme, G. Brouwers, directeur du budget au ministère néerlandais des finances, président du comité de politique conjoncturelle, l'inspecteur général italien G. Stammati, président du comité de politique budgétaire, et H. Ansiaux, gouverneur de la Banque de Belgique et président des gouverneurs des Banques centrales de la C.E.E., publia son rapport.

Distinguant plusieurs étapes, le groupe animé par le premier ministre luxembourgeois (et dont un fonctionnaire de la Commission, G. Morelli, fit office de secrétaire), a proposé, dans la phase définitive, la création, au sein de la Communauté européenne, de ce qu'il nomme un « centre de décision pour la politique économique » et d'un « système communautaire des banques centrales ». Ce dernier, d'après les experts précités, « pourrait s'inspirer d'organismes du type du Federal Reserve System des Etats-Unis (et serait) habilité à prendre... des décisions de politique monétaire interne en ce qui concerne la liquidité, les taux d'intérêt, l'octroi de prêts aux secteurs public et privé ». A l'extérieur, ses compétences porteraient sur les interventions dans les marchés des changes et sur la gestion des réserves monétaires de la Communauté.

S'ils étaient pleinement efficaces, ces deux nouveaux rouages accentueraient le caractère pré-fédéral de la C.E.E. Par coïncidence, au Cercle de l'opinion de Paris, le jour où le rapport Werner sortait, et après une allocution du chef du gouvernement luxembourgeois, le professeur R. Barre, vice-président de la Commission,

y fit écho en ces termes : « La futurologie a des vertus et mérites, à condition qu'on en connaisse les limites. Nous pouvons, tout au plus, formuler des principes généraux, exprimer des orientations. Mon sentiment personnel est que l'union économique et monétaire à laquelle nous parviendrons sera une construction originale, bien différente des modèles que l'on peut dessiner à partir de certaines théories ou par analogie avec certaines expériences historiques. Il nous faudra sans cesse concilier les nouveautés qu'implique l'entreprise et les réalités européennes qui ont été façonnées par une longue histoire... »

Cet exemple confirmerait la spécificité de l'unification de notre continent par rapport aux confédérations ou fédérations d'ailleurs ou de jadis. Le même discours, dont la sténographie nous fut obligeamment communiquée par le Cercle organisateur, certains abrégés de presse en ayant déformé la teneur, mentionnant que « les progrès vers l'objectif ne sauraient être obtenus par contrainte ou injonction », et faisait une allusion discrète aux difficultés que poserait l'adhésion britannique, sans doute par référence aux balances sterling (2).

Autre économiste de la Faculté de Droit de Paris, l'ancien ministre Jean-Marcel Jeanneney a, en juillet 1971, résumé de la sorte l'objectif : « Par delà les problèmes techniques, le choix est entre l'étalon dollar universel et une monnaie européenne autonome. Veut-on vraiment que l'Europe soit européenne ? Il faut alors qu'elle ait pratiquement une seule monnaie, fût-ce sous des dénominations provisoirement diverses, et que ce soit une vraie monnaie, capable de résister aux désordres des flux financiers internationaux et qui redevienne un étalon suffisamment stable de pouvoir d'achat intérieur. »

A cette fin, M. Jeanneney préconise, au besoin comme un moindre mal, une monnaie européenne flottante, ou, en attendant, la flottabilité des devises des Six par rapport à l'extérieur de la Communauté, assortie de taux de changes fixes entre les Six. Il déplore que les propositions de Bonn en mai 1971 à cet effet eussent été repoussées, considérant aussi que les interventions que nécessiteraient ces mécanismes devraient être « confiées à une institution communautaire ». Cet avis prend un poids accru des conceptions gaullistes orthodoxes, et peu supra nationalistes en principe, de leur auteur. Il estime, du reste, que « provisoirement, une coopération des banques d'émission de la C.E.E. pourrait suffire, chacune s'engageant à prêter aux autres les quantités de sa monnaie nécessaires pour qu'elles puissent intervenir sur le marché intracommunautaire des changes. » Il en espère « l'amorce d'un système monétaire international moins mauvais que l'étalon dollar ».

Le 5 juin 1971, M. Jeanneney a déjà présenté un rapport et des suggestions précises sur ces questions au colloque du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe.

(2) La Revue d'Economie Politique (1970) a traité des divers aspects d'une éventuelle unification monétaire européenne.

Au Sénat, le 23 juin 1971, dans le débat sur le VI^e Plan de développement économique et social, l'ancien secrétaire d'Etat au Budget, Jean Filippi, conclut son important rapport par un développement intitulé « une monnaie-clé, couronnement de l'édifice européen ».

Débutant par un rapide historique du sujet, il rappela que l'expression d'union monétaire est absente du traité de Rome instituant la C.E.E. et que le mémorandum de 1962 de la commission sur ce domaine « ne reçoit aucune application et n'est même pas l'objet d'un examen attentif. (...) A l'automne 1968, il existe encore fort peu de coopération monétaire entre les Six et l'épisode de la non-dévaluation du franc, le 24 novembre 1968, révèle au grand jour l'absence d'entente, et même de concertation, entre Gouvernements dans ce domaine ».

Evoquant ensuite « les quatre volets du plan Barre » de février 1969 le parlementaire de la Corse, inspecteur des finances, ex-président du Comité des échanges de l'O.E.C.E. et du Centre national du Commerce extérieur, estima que, dans le proche avenir, les progrès de l'union monétaire « peuvent être de 3 ordres : harmonisation et coordination des politiques économiques et monétaires » (plan Barre) ; « rétrécissement des marges de fluctuation entre monnaies européennes ; création d'un fonds de réserve européen ».

Sur le second point, il considère qu'un des effets d'un resserrement, même relatif, « des marges de variation des monnaies européennes serait la nécessité pour les banques centrales, afin de pouvoir intervenir sur les marchés des changes, de détenir certaines masses de manœuvre en monnaies de leurs partenaires ; elles deviendraient ainsi, à une échelle modeste, des monnaies de réserve pour chacun des membres du groupe ». Il juge qu'en outre ces monnaies deviendraient véhiculaires, c'est-à-dire que les transactions inter-européennes seraient plus volontiers libellées dans ces devises que jusqu'à présent.

Cet expert est d'avis que « tous ces progrès peuvent techniquement être réalisés durant la période d'exécution du VI^e Plan » et vont dans le sens d'une monnaie unique, mais sans constituer à eux seuls le passage à celle-ci, opinions auxquelles nous nous associons.

Replaçant enfin le processus d'unification de la C.E.E. dans son contexte, celui d'un problème non seulement européen, mais mondial, il l'analyse de la sorte : « Le déclin de la livre a fait du dollar la seule monnaie de réserve, ... situation anormale et malsaine. L'acceptation presque sans limite du dollar, par les banques centrales, dans leurs réserves, permet aux Etats-Unis une émission presque sans limite de monnaie. Ce régime d'inflation sans sanction est rempli de danger, non seulement pour les pays où elle est importée, mais pour les Etats-Unis qui ont connu, en 1970, une situation économique paradoxale : forte hausse des prix et légère réduction du produit national brut, miracle à rebours... » Sa conclusion : « Il est temps que

cesse ce *nocif paradoxe de la monnaie-clé unique* » prend son relief du fait que l'auteur, élu radical socialiste, n'est ni gaulliste ni suspect d'un anti-américanisme systématique.

Certaines de ces idées se retrouvent dans les propositions sur la réforme du système monétaire international émises, à la mi-septembre 1971, par les Six, avec l'accord du Royaume-Uni. Leur projet aura eu, au moins, le mérite d'être commun et de marquer leur retour à un minimum d'unité de vues et de cohésion en matière monétaire après plusieurs mois du décevant spectacle des discordes étalées depuis mai 1971 au moins.

♦♦

En résumé, et à notre avis, la monnaie commune est souhaitable, inéluctable si le processus d'unification européenne atteint son but, et, vraisemblablement, elle pourrait, sur le plan technique, être réalisée avant longtemps. Ceci dit, des obstacles, qui sont peut-être surtout psychologiques, mais non moins forts pour autant, n'en laissent pas espérer si vite l'éclosion. Les gouvernements concernés ne la désirent pas tous également, et certains y mettent des conditions qui, sans être absurdes, ne sont pas acceptées par d'autres, ce dialogue étant, au surplus, resté plutôt, du moins entre responsables officiels, celui des arrière-pensées qu'un échange public de vues.

En attendant mieux et plus, comme pour l'union douanière, selon le Traité de Rome, des transitions et des étapes seraient à chercher. Un rapport constant — ou presque — entre les taux de changes inter-européens paraît indispensable et immédiatement accessible. Le rétablissement d'une sorte de seconde Union européenne des paiements (U.E.P.) aussi large que la première, avec fonds de réserves (du reste prévu par les Six à La Haye en décembre 1969), semble nécessaire, en espérant le retour à la pleine convertibilité. Il est clair que le contrôle des changes est fondamentalement contradictoire avec un authentique Marché commun, et même avec une simple zone de libre échange. Or, deux des principaux partenaires, au moins, France et Royaume-Uni, en sont là, ce qui souligne l'archaïsme de la situation, ne serait-ce que par rapport à l'Europe d'il y a une décennie. Que les Six — et leurs futurs associés — se dotent ou non d'une représentation unique au Fonds monétaire international (F.M.I.), comme le proposa le président Pompidou à La Haye (procédure dont le précédent de la négociation Kennedy de Genève montra l'efficacité), une fusion, ou une cohésion plus poussée, de leurs quotas et droits de tirages ou F.M.I. conviendrait et dès maintenant. De même, les harmonisations préconisées par la Commission de Bruxelles — dites plans Barre —, et, peut-être moins urgentes ou seulement d'un effet moins rapide, les mesures de nature à donner à l'ensemble européen un marché financier de grandeur adéquate à ses besoins.

Charles Melchior de MOLENES ■

L'EUROPE ET LA CRISE MONÉTAIRE

par Jacques Mallet

Singulier paradoxe : le Parlement britannique vient, le 28 octobre 1971, d'approuver par 356 voix contre 244 le principe de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne. C'est un grand événement, de portée historique, qui consacre le succès du Marché commun et qui peut se traduire par un renforcement considérable de l'Europe dans tous les domaines.

Et pourtant la situation de l'Europe apparaît aujourd'hui inquiétante et dangereuse. Deux ans après la conférence de La Haye, qui avait suscité tant d'espoirs, les affaires européennes sont en plein marasme. Il serait vain de nier : nous sommes en présence de la crise la plus grave que la Communauté européenne ait eu à affronter depuis sa création. Pour la première fois sans doute, il existe un risque de retour en arrière, qui remettrait en cause tous les résultats acquis depuis vingt ans sur la voie de la construction européenne.

Cette crise européenne a commencé entre les Six le 9 mai dernier, avec la décision du gouvernement allemand de laisser flotter le DM. Elle est aggravée depuis le 15 août par les décisions américaines (non convertibilité du dollar, instauration d'une taxe de 10 % sur les importations, etc.) qui ont déclenché une crise internationale d'une ampleur sans précédent. On peut en effet redouter une réaction en chaîne qui, par la réduction brutale du commerce mondial, entraînerait une crise économique généralisée.

La Communauté européenne se trouve plus directement affectée par ce processus puisqu'elle a poussé plus loin la libération des échanges et la fusion des économies. Dans une situation de ce genre, qui menace à terme la croissance et l'emploi de tous nos pays, ne va-t-on pas voir avec le temps se généraliser, sous la pression des industriels et des syndicats, les réflexes aveugles du « chacun pour soi » et du « sauve-qui-peut » ? De telles réactions pourraient conduire à un éclatement du Marché commun.

L'IMPACT EUROPEEN DE LA CRISE MONETAIRE

Le bon fonctionnement de la Communauté exige des parités fixes et stables. La mise en flottaison du Deutsche Mark et du Florin n'a eu certes jusqu'à présent que des inconvénients techniques limités. Mais l'incertitude monétaire ne manquera pas, si elle se prolonge, d'affecter le développement des échanges. Les problèmes les plus aigus se posent bien entendu dans le domaine agricole, puisque toute l'organisation des marchés repose sur un système de prix communs fixés en unités de compte. Des mécanismes correcteurs ont temporairement limité les dégâts, mais on peut être inquiet pour l'avenir.

De manière générale, les transactions internationales ne peuvent se développer normalement — qu'il s'agisse des transactions commerciales, des transactions portant sur les capitaux et les services ou du paiement de revenus pour les travailleurs migrants — que dans un climat de sécurité monétaire. De surcroît, une période trop prolongée de fluctuation du cours des changes pour certaines monnaies de la Communauté ne manquerait pas d'avoir des incidences sur les calculs économiques de tous ceux qui prennent leurs décisions en fonction de l'avenir, en particulier sur les programmes d'expansion commerciale et sur le développement des investissements.

Les inconvénients psychologiques et politiques de cette situation sont de beaucoup les plus graves. Les mesures unilatérales arrêtées le 9 mai, quelques semaines après les décisions du Conseil des Ministres sur l'union économique et monétaire, moins d'un an et demi après la Conférence de La Haye, ont été ressenties comme un grave recul de l'Europe et ont altéré la confiance de l'opinion publique dans le Marché Commun.

Les décisions américaines du 15 août ont encore aggravé le cloisonnement monétaire de la Communauté. A la suite de l'impossibilité où s'est trouvé le Conseil le 19

mands. Or il est clair que tout accord européen passe par un accord entre la France et l'Allemagne.

Mais le danger le plus immédiat peut venir de l'absence d'une position commune face aux pressions américaines, chaque pays réagissant en fonction de ses intérêts propres. Les principes de cette position commune avaient été adoptés par les Six le 13 septembre. Malheureusement ce front commun est encore fragile : s'il s'est maintenu à Londres, il s'est plus ou moins dissocié à Washington au cours de la réunion du Fonds Monétaire International, où le Ministre des Finances de la République Fédérale s'est rapproché de la position américaine. Il s'est apparemment rétabli à Versailles le 4 novembre.

Chacun voit aujourd'hui l'engrenage qui peut conduire à la dissolution de la Communauté : des mesures nationales de protection, adoptées en ordre dispersé, ou des négociations bilatérales avec les Etats-Unis — auxquelles M. Connally n'est que trop tenté de recourir — signifieraient en réalité la fin du Marché commun.

QUELQUES RAISONS D'OPTIMISME

Dans cette situation confuse et préoccupante on peut toutefois discerner quelques motifs d'optimisme :

1. Il semble que tous les Gouvernements de la Communauté prennent conscience aujourd'hui de la montée des périls et de la nécessité d'agir avec ce « **sens de l'urgence** » que le directeur général du F.M.I. M. Schweitzer a réclamé à diverses reprises. Il est grand temps, chacun le comprend, d'arrêter une dégradation menaçante, et qui peut, dans quelques mois, devenir irréparable. Le choix est clair : la relance ou la dislocation.

2. Un argument très fort plaide en faveur de la priorité à donner à un accord européen ; c'est que 50 % ou plus du commerce extérieur de nos pays se fait à l'intérieur de la Communauté, tandis que 8 % seulement des exportations communautaires se font en direction des Etats-Unis. Il est vrai que les pourcentages ne sont pas tout à fait les mêmes suivant les pays : l'Italie dirige vers les Etats-Unis 10 % du volume total de ses exportations contre 43 % vers les autres pays de la Communauté et 48 % vers ceux de l'Europe des 10. Pour la France, les chiffres correspondants sont de 5 %, 49 % et 55 %. Pour l'Allemagne enfin, de 9 %, de 40 % et de 48 %. Ces chiffres, que le Président de la Commission, M. Malfatti a récemment rappelés au Conseil de l'UNICE, en disent plus qu'un long rapport.

3. On assiste en particulier à une prise de conscience aiguë dans les milieux économiques français et allemands des inconvénients de la situation actuelle. Il est significatif à cet égard que le Comité franco-allemand de coopération économique et industrielle (composé des organisations patronales des deux pays : C.N.P.F. et P.D.I.) ait pris sur la crise monétaire une position d'une extraordinaire fermeté, mettant pratiquement en demeure les deux Gouvernements de surmonter rapidement les divergences qui les opposent en ce domaine, et demandé au Gouvernement de la République Fédérale de revenir rapidement à un régime de parité fixe.

4. Le quatrième motif d'optimisme est le rapprochement qui paraît s'esquisser au sommet entre les posi-

15 août 1971 : le défi monétaire américain.

août de se mettre d'accord sur une solution commune, quatre régimes différents sont en vigueur sur les marchés des changes. Ainsi que l'a souligné M. Raymond Barre, Vice-Président de la Commission Européenne, « toutes les monnaies qui flottent (notamment le Deutsche Mark et le Florin) tendent à s'apprécier de façon régulière et continue, et les taux de réévaluation enregistrés sur le marché des changes n'ont pas grand rapport avec la situation économique présente et prévisible des pays concernés. L'influence des mouvements des capitaux spéculatifs est à cet égard déterminante. Dans de telles conditions, flotter c'est accepter d'avance une réévaluation à un taux imprévisible, en tout cas à un taux supérieur à celui qui pouvait paraître supportable au départ. »

Même si cette situation n'a pas provoqué jusqu'à ce jour de perturbations graves, — la quasi-totalité des pays qui « flottent » ayant décidé de limiter étroitement la fluctuation du change par un ensemble de moyens — on ne peut sous-estimer les risques auxquels elle expose la Communauté, si elle venait à se prolonger longtemps. Non seulement l'union économique et monétaire serait gravement et peut-être définitivement compromise, mais la libre circulation des produits industriels et agricoles pourrait se trouver remise en cause. En effet, « le processus qui depuis quinze ans assure le développement de la Communauté risquerait de se trouver profondément atteint parce qu'il n'apparaîtrait plus irréversible ».

Qui plus est, la crise monétaire a vu s'affronter, non sans brutalité parfois, la France et l'Allemagne, entraînant ainsi une détérioration des rapports franco-alle-

MM. Schiller et Giscard d'Estaing : le plus libéral des deux n'est pas celui qu'on pense...

tions des gouvernements de Bonn et de Paris. La dernière conférence de presse du Président Pompidou était à cet égard encourageante. Les récentes déclarations du Chancelier Brandt devant le Bundestag marquent, semble-t-il, un tournant dans la politique monétaire de la République Fédérale. Le Chef du Gouvernement allemand a clairement donné à entendre que son pays souhaitait mettre fin rapidement à l'expérience du Mark flottant et revenir le plus vite possible à un système de parités fixes, comme le réclame la France.

La pression des faits amène aujourd'hui le Gouvernement Allemand à reconnaître que la flottaison du Deutsche Mark a abouti à une réévaluation de fait excessive (10 %). Les exportateurs de biens d'équipement de la République Fédérale souffrent ainsi d'un handicap sur le marché américain qui est au total — en additionnant les effets conjugués des disparités de change, de la surtaxe et des autres mesures américaines — de l'ordre de 30 %. Aucune industrie, si puissante soit-elle, ne peut résister longtemps à un tel handicap. Le spectre de la récession et du chômage se dresse à nouveau devant l'opinion allemande.

De son côté, le Gouvernement français se trouvera bientôt conduit à reconnaître que les avantages d'un taux de change favorable aux exportations seraient illusoire si la récession économique de ses principaux partenaires

européens fermait les débouchés extérieurs et se propageait à toute l'économie française. La récession, comme l'inflation, est une maladie terriblement contagieuse.

5. Enfin, dernier motif d'optimisme : l'attitude très « européenne » adoptée par le Gouvernement britannique dans la crise monétaire. On a beaucoup remarqué qu'à Londres comme à Washington la position de M. Barber apparaissait très proche de la position commune des Six, définie le 13 septembre. Il est clair que dans les négociations difficiles qui vont s'engager avec les Etats-Unis, l'appui britannique peut être décisif, et cet appui paraît assuré.

LES ELEMENTS D'UNE RELANCE

Un accord européen est, de toute manière, indispensable et cela en premier lieu pour une raison évidente : c'est que nos pays n'ont de chance d'aboutir à un accord international équilibré, puis à un nouvel ordre international fondé sur la coopération entre partenaires égaux, que dans la mesure où ils parlent d'une seule voix. Et la clé de cet accord européen — quelle que soit l'importance de la contribution britannique — repose d'abord sur une entente franco-allemande. Le Chancelier Willy Brandt a proposé, on le sait, à M. Georges Pompidou une rencontre au sommet, qui pourrait se tenir avant la fin de cette année.

L'imbrication des problèmes internes et externes rend plus difficile la recherche d'une solution communautaire. Un accord international faciliterait sans nul doute un accord européen. Il doit donc être recherché par priorité. Mais nul ne peut dire aujourd'hui si un tel accord est réalisable à court terme on peut en douter.

1°) Le premier élément d'un accord européen devrait être donc la définition d'une position commune et l'adoption d'une procédure permettant de la défendre tout au long des négociations avec les Etats-Unis. Ces négociations porteront sur toute une série de problèmes extrêmement complexes. Mais la Communauté devrait se donner dans l'immédiat un objectif limité : aboutir avant la fin de l'année à un accord sur deux points essentiels : le réajustement des parités, **y compris le dollar**, et l'élimination de la surtaxe, en même temps que seraient arrêtés un calendrier et une procédure permettant la discussion des autres problèmes, tels que la réduction des entraves au commerce, le partage du fardeau de la défense ainsi que la préparation d'une réforme du système monétaire international.

2°) En toute hypothèse, avec ou sans accord international, il est nécessaire qu'un accord intervienne au plus tôt entre les Six pour normaliser la solution monétaire au sein de la Communauté. Cet accord ne paraît pas aujourd'hui impossible sur la base des trois principes définis par la Commission européenne : retour à des taux de change fixes et réalistes (les Allemands insisteront pour que le fardeau de l'ajustement soit équitablement partagé entre les Six, tandis que le gouvernement français estime, pour sa part, que la situation économique ne justifie nullement une réévaluation du Franc), élargissement modéré des marges de fluctuation des changes vis-à-vis du dollar, adoption de mesures concertées pour limiter un afflux excessif de capitaux à court terme. Ces trois éléments sont indissociables.

3°) Il faudrait en même temps remettre en marche et même accélérer le processus de l'union économique et monétaire.

La crise ouverte le 9 mai 1971 a suspendu l'application des décisions du 9 février en matière monétaire (en particulier le rétrécissement des marges de fluctuation des changes entre les Six). Mais les décisions relatives à la coordination des politiques économiques et budgétaires ne devraient pas être affectées pour autant. La Commission et le Conseil des Six s'emploient à les mettre en œuvre.

Les événements ont confirmé la validité du plan d'union économique et monétaire adopté le 9 février. Il sera sans doute nécessaire d'ajuster le programme et le calendrier de sa réalisation. Il importe surtout de doter la Communauté des instruments et des pouvoirs qui lui permettront d'atteindre ses objectifs et de prévenir ainsi de nouvelles crises.

Cela signifie en particulier la création à bref délai du **fonds de coopération monétaire**, prévue pour la deuxième étape de l'union économique et monétaire. Les suggestions faites par le Président Pompidou dans sa confé-

rence de presse du 23 septembre vont, semble-t-il, dans ce sens. Le Président de la République a, en effet, proposé une gestion concertée des réserves et la création d'un organe d'exécution des banques centrales. Cette initiative a été bien accueillie par le Chancelier Brandt.

4°) Enfin, il est nécessaire pour surmonter la crise européenne de réaffirmer les finalités politiques de la Communauté. C'est pourquoi, dès que la normalisation de la situation monétaire — qui constitue un préalable — sera chose faite, dès qu'une position commune aura été présentée dans les négociations avec les Etats-Unis, un nouveau Sommet européen, ouvert aux pays candidats, devrait au début de l'année prochaine donner à la Communauté européenne l'impulsion politique dont elle aura besoin pour se renforcer à l'intérieur, pour affirmer sa personnalité à l'extérieur. Il s'agit finalement de définir le rôle de l'Europe dans le monde, d'arrêter une stratégie globale et à moyen terme, tant à l'égard des Etats-Unis — y compris sur le plan militaire car nous ne pourrions échapper à des discussions sérieuses sur le « burden sharing » — que des pays de l'Est et du Tiers Monde.

Un objectif aussi ambitieux ne pourra être atteint en une seule réunion. C'est pourquoi il serait souhaitable que les réunions des chefs d'Etat et de gouvernements des pays de la Communauté élargie deviennent périodiques et qu'un minimum d'organisation assure en permanence l'orientation politique de la Communauté, en respectant les compétences des institutions communautaires créées par le Traité de Rome.

LES CHANCES ET LES RISQUES

On parle souvent dans la presse de « tournant dangereux », de « choix décisif », de « moment crucial ». Toutes ces expressions peuvent s'appliquer exactement à la situation actuelle de l'Europe. Il nous faudra choisir au cours des prochains mois entre le risque d'un recul désastreux et les chances de progrès décisifs.

De la crise faire surgir la relance ; cela est nécessaire, cela est possible, selon Maurice Schumann. Mais nous devons avoir pleinement conscience des difficultés qui tiennent à la fois à la différence des situations économiques et à la résistance des souverainetés nationales, d'autant plus vive que celles-ci sont, dans les faits, plus menacées.

On ne pourra surmonter les obstacles de toutes sortes que l'Europe rencontre aujourd'hui sur sa route, au moment où l'Histoire la met pour ainsi dire en demeure d'exister, que si toutes les forces politiques et sociales attachées à la construction européenne se tiennent pour mobilisées, si l'opinion publique prend conscience, pendant qu'il en est encore temps, de l'immensité de l'enjeu et de la montée des périls. Dès lors que l'enjeu apparaîtra clairement, nous ne doutons pas que se produise le sursaut politique nécessaire, car l'opinion publique — notamment en France — n'a jamais été aussi favorable à l'unification de l'Europe.

Jacques MALLET ■

\$ - Franc - Franc belge - Franc luxembourgeois - Lire - Florin - Deutschmark - £

L'EUROPE DU 28 OCTOBRE *par Jean-Marie Daillet*

Depuis le 28 octobre 1971, à 22 h. 15, l'Europe n'est plus la même. Les 356 membres — conservateurs, travaillistes et libéraux — de la Chambre des Communes qui, en choisissant d'approuver l'une des décisions les plus impressionnantes de l'histoire britannique, ont assuré au Premier Ministre Edward Heath la forte majorité dont il avait besoin pour que son choix apparût comme celui de la démocratie parlementaire britannique — la Chambre des Lords avait été presque unanime à l'approuver — ont changé le destin d'une dizaine de pays dans l'immédiat, et de combien d'autres à terme ! En un instant, 15 siècles de malentendus entre l'Angleterre et le continent européen trouvent la plus heureuse des conclusions.

Il fallait être Robert Schuman ou Jean Monnet pour croire dès 1950, contre le vieux Churchill lui-même, que la « petite Europe », limitée à une Communauté du Charbon et de l'Acier entre Six pays seulement, deviendrait un jour une Communauté économique européenne assez puissante et dynamique pour attirer par ses succès, et en quelque sorte aimer à toutes ses finalités et surtout la plus importante d'entre elles, l'union politique, la grande île des marins et des marchands, régnant sur les mers et au-delà des mers — « overseas » — par ses canons et ses comptoirs, et lui faire préférer au grand large la terre ferme. L'idée communautaire, semée comme une graine bien modeste, contenait donc en germe une Europe unie de 250 millions de citoyens...

Il y aura fallu un quart de siècle qui, aussi bien ailleurs qu'en Europe, a changé la face du monde. La couronne britannique a été la première à subir la décolonisation et à s'y adapter, non sans quelque amertume : que reste-t-il du Commonwealth, disent les humoristes depuis déjà bien des années dans les clubs victoriens et les salles de rédaction de Fleet Street, sinon une conférence annuelle où le seul accord consiste à constater que l'on n'est plus d'accord ?

Privée de son Empire, la plus réaliste des nations, se voyant prendre du retard sur cette petite Europe qu'elle avait naguère jugée de haut, elle qui l'avait pendant un siècle et demi précédée sur la voie du progrès technologique et secourue contre toute hégémonie, a eu la grandeur, ayant reconnu les faits, de vouloir en tirer le meilleur pour elle-même, pour ceux des peuples européens qui l'avaient suivie dans sa tentative de zone de libre-échange, et pour les pays de la Communauté Européenne.

Car il ne faut pas s'y tromper : l'Angleterre ne se rallie pas à l'Europe du seul Marché commun. Elle rejoint, de son propre aveu, l'Europe des politiques communes, la Communauté européenne qui, nonobstant ses lenteurs et ses crises, se cristallise lentement, via l'union économique, en union politique. A quoi bon adhérer à un club trop peu différent de celui que l'on quitte ? Pourquoi se déjuger, si c'est en faveur d'une entreprise précaire que l'on contribuerait à vider de sa substance et de son dynamisme ? Le peuple britannique, si légitimement ému de la portée d'un tel choix, s'interroge encore, mais, déjà, adversaires comme partisans de la Communauté européenne en Grande-Bretagne estiment que,

quant à faire, l'intérêt supérieur du pays exige que le Royaume-Uni participe avec le plus possible d'efficacité à la construction des Etats-Unis d'Europe.

Le parti est pris : l'arrivée de la Grande-Bretagne et, bientôt, de l'Irlande, probablement du Danemark et peut-être de la Norvège, ne sera pas pour la Communauté Européenne le signal d'une dilution ou d'un coup de frein. Au contraire, les nouveaux adhérents, outre l'originalité de leurs civilisations et de leurs caractères, lui apporteront un renouveau de vigueur, de stimulant, d'exigence démocratique, dont les Six avaient le plus urgent besoin.

Il est vrai que le monde environnant commande à l'Europe d'entendre plus que jamais le fameux appel de Winston Churchill à Zurich, dans les angoissants débuts de la guerre froide « Stand up, Europe ! ». Si les risques de catastrophe planétaire ne sont pas toujours écartés, il est bon que les relations Est-Ouest ne soient plus le seul déterminant de la guerre ou de la paix mondiales. Ce n'est peut-être pas une simple coïncidence si la révolution communiste chinoise, commencée presque en même temps que la révolution communautaire européenne, il y a une vingtaine d'années, aboutit la même semaine d'octobre 1971 à l'entrée officielle de la Chine continentale dans la tribune des nations. A dire vrai, l'Europe en tant que telle n'en est pas encore là, quoi qu'elle soit plus avancée sur d'autres points. Elle ne devrait pas trop tarder à se donner des institutions politiques représentatives qui en feraient à son tour non pas tant une super-puissance à l'américaine, à la soviétique ou à la chinoise qu'un pôle de développement équilibré, une communauté pleinement humaine, fermement rassemblée mais ouverte et multipliant les échanges pacifiques de biens et d'expériences avec le reste du monde, contribuant en particulier comme nul ne peut le faire à sa place à l'avènement des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine les plus pauvres à la dignité économique et politique dans la participation égalitaire à la vie de l'humanité.

L'Europe du 28 octobre est peut-être enfin l'Europe irréversible et la décision du Parlement de Westminster sera peut-être saluée dans l'Histoire à l'égal de la déclaration Schuman du 9 mai 1950 comme un de ces actes ni plus ni moins spectaculaires que d'autres dans l'immédiat, mais qui marquent, ultime conséquence de longs efforts, le passage à une ère nouvelle.

Bien sûr, on discutera longuement des garanties à donner aux pêcheurs, aux agriculteurs, et de maints autres problèmes qui ont leur importance pour tel pays, pour telle catégorie sociale, pour tel secteur économique. Mais qu'a-t-on fait d'autre, jour après jour, depuis vingt ans ? Les grisailles du quotidien, qui parfois semblent tout envahir, n'ont pas empêché l'Europe de progresser jusqu'à ce grand tournant. Le quotidien est nécessairement grisaille. Le quotidien est nécessaire. Encore faut-il pour y survivre ne pas oublier le grand dessein qui s'accomplit ainsi modestement.

Le 28 octobre 1971, le grand dessein de l'unité européenne a éclipsé tout autre réalité. L'Europe du 28 octobre, c'est, déjà, un nouveau continent.

LES IMPLICATIONS DE L'«OSTPOLITIK»

par Adolf Kohler

C'est par la décision allemande du 9 mai de laisser flotter le mark que la crise monétaire, latente depuis longtemps aussi bien à l'intérieur de la Communauté que dans le système de l'économie mondiale, est devenue apparente. Elle a atteint un premier sommet avec les fameuses décisions américaines du 15 août et personne ne peut prévoir actuellement ni sa fin ni ses évolutions ultérieures.

Si l'on adopte le point de vue moderne selon lequel la valeur d'une monnaie n'est que la fonction et l'expression chiffrée de l'évolution politique, économique et sociale d'une société, la conclusion s'impose que les mesures monétaires prises par les gouvernements ne sont qu'en apparence des mesures techniques. En réalité elles reposent sur un ensemble d'éléments politiques, économiques, sociaux et même idéologiques qu'il faut bien mettre en évidence pour aboutir à une analyse complète de la crise.

Les quelques remarques suivantes ont pour but de dégager une ligne directrice d'ordre politique conditionnant le comportement allemand. Les décisions monétaires qui s'imposent aux autorités fédérales et qui sont liées — dans le cadre du gouvernement Brandt-Scheel — au nom du professeur SCHILLER, le super-ministre de l'économie et des finances, tombent dans une période politique de grands bouleversements. On constate, en effet, une tentative de réorientation complète de la politique allemande telle qu'elle a été conçue par la fondation même de la République Fédérale.

Les audaces et les risques qu'elle entraîne peuvent expliquer la nervosité et l'agressivité avec lesquelles le point de vue allemand sur les problèmes économiques et monétaires actuels a été défendu par M. Karl SCHILLER au sein des institutions communautaires durant les derniers mois.

Il n'est pas exagéré de qualifier de réorientation complète cette ouverture conduite très rapidement par le chancelier Willy BRANDT en direction de la zone de domination de l'Union Soviétique. Cette ouverture signifie, en effet, la dissolution des liens étroits et presque absolus tissés entre les Etats-Unis et la République Fédérale. On pourrait presque parler de coupure du cordon ombilical, car la République Fédérale, enfant né de la guerre froide, doit sa naissance, sa sécurité et ses structures en grande partie aux Etats-Unis. Parmi les forces politiques qui appuient le Chancelier dans sa politique d'ouverture il y a sans doute, soit pour des raisons idéologiques soit en raison de l'attraction exercée par la « Realpolitik », des milieux authentiquement pro-soviétiques. Ils ne voient l'avenir de l'Allemagne qu'appuyé contre cette puissance fascinante qu'est l'Union Soviétique. Ces tendances ne peuvent toujours pas se démasquer, le traité de Moscou n'étant pas encore ratifié

et les relations entre les deux pays solidement établies pour fournir une base sûre à leurs activités.

Par contre, la plupart des députés et ministres de la majorité gouvernementale partent de l'hypothèse que la politique d'ouverture à l'Est doit être menée dans un contact étroit avec les Etats-Unis et que les efforts américains vers une détente avec l'URSS sont identiques aux intérêts de l'« Ostpolitik ». C'est justement un alignement quotidien des intérêts américains et allemands en ce sens qui semble être considéré par la diplomatie allemande comme la tâche principale à l'heure actuelle. D'un côté des raisons impérieuses de survie politique forcent le Chancelier Willy BRANDT à avoir du succès dans son Ostpolitik, de l'autre côté, seul l'appui américain permet de résister à des exigences russes jugées exagérées et à éviter des défaillances au sein de la majorité gouvernementale qui est de six voix.

La moindre critique officielle de la part du gouvernement des Etats-Unis à l'égard de l'« Ostpolitik » ou même un coup de frein un peu violent par voie diplomatique pourrait rapidement ramener la CDU/CSU au pouvoir.

Pour éviter un tel échec le gouvernement Brandt-Scheel est obligé d'éviter tout affront avec les Etats-Unis. Il n'a pas d'autre moyen que de se plier devant l'égoïsme des USA et la prédominance absolue de leurs intérêts économiques et financiers. Cet élément de politique étrangère, à côté d'un certain nombre de considérations de politique intérieure surtout en vue des élections de 1973 a conduit le gouvernement fédéral à sa décision du 9 mai de laisser flotter le mark. Cette flottaison impliqua immédiatement une réévaluation de la monnaie allemande par rapport au dollar et correspondit à une revendication américaine répétée sans cesse depuis cette date et concernant toutes les monnaies des pays industrialisés. Même un petit geste lors de la réunion du Conseil des Communautés Européennes du 13 septembre est assez significatif de cette situation contraignante dans laquelle se trouve le gouvernement fédéral. Après la publication du passage du communiqué officiel stipulant qu'un réalignement dans les rapports de parité monétaire entre pays industrialisés « devrait inclure les monnaies de tous les pays concernés, y compris le dollar », M. Karl SCHILLER n'avait rien d'autre à faire que d'émettre, devant les journalistes allemands, ses réserves expresses devant le fait que le dollar avait été mentionné.

D'un point de vue européen il semble en tout cas regrettable que les intérêts communautaires en tant que tels n'interviennent dans ce jeu que d'une manière secondaire et indirecte. Une fois de plus il devient évident que sur le sol allemand le poids des deux superpuissances, Etats-Unis et URSS, se fait davantage sentir que la volonté européenne. N'a-t-on pas déjà perdu trop de temps pour transformer velléités et volontés européennes en puissance européenne ?

LES STRUCTURES ACTUELLES DU POUVOIR POLITIQUE

par Jean Chelini

POUR les gouvernés d'ici ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui, le pouvoir politique ne change guère de visage. Partout et en tout temps il s'incarne aux yeux des foules dans les personnages du percepteur, du juge, du policier, du soldat, du fonctionnaire. Le chef de l'Etat et ses ministres, en uniforme chamarré ou en complet-veston, en carrosse ou en voiture automobile, de droit divin, élus, ou désignés demeurent lointains et mystérieux, inaccessibles à la masse des hommes.

Pour les initiés, professionnels du droit, de la politique ou de l'administration, privilégiés de la naissance, de la fortune ou du savoir, des différences sensibles apparaissent dans l'exercice du pouvoir. Avec le temps et les circonstances, les structures politiques évoluent. Au gré des rapports de force, les constitutions ou leur application changent. Au hasard des intérêts et des influences, les équipes gouvernantes se dissocient ou se constituent. Plus subtilement encore on voit se déplacer les lieux de la décision politique. Ici elle est entre les mains du chef du parti dominant. Là elle appartient à la chambre des députés, ailleurs au chef du gouvernement. Ailleurs encore, elle se forme dans le secret d'après le caprice d'un dictateur ou sous la pression d'un groupe économique étranger. Ces remarques doivent nous rendre encore plus prudent dans notre analyse. En matière de pouvoir politique, les apparences officielles et légales ne correspondent pas toujours à la réalité. Parfois les décisions ne sont pas prises par ceux qui sont censés le faire et le cheminement qui les fait surgir échappe à l'observateur non averti.

Nous nous proposons aujourd'hui d'essayer de mieux comprendre les mécanismes du pouvoir politique dans le monde contemporain, en examinant dans une première partie, l'évolution des structures du pouvoir politique en Europe occidentale depuis la fin de l'Ancien Régime, jusqu'à nos jours, et dans une deuxième partie les conditions actuelles de l'exercice du pouvoir. En conclusion nous nous efforcerons de dégager quelques constantes dans cette évolution et les conditions nécessaires pour maintenir l'exercice du pouvoir politique dans un cadre réellement démocratique.

I — EVOLUTION DES STRUCTURES DU POUVOIR POLITIQUE EN EUROPE OCCIDENTALE DE- PUIS LA FIN DE L'ANCIEN REGIME

Le glas de l'Ancien Régime a été sonné par la Révolution française, mais il a survécu jusqu'à la fin de la première guerre mondiale dans une grande partie de l'Europe, en Allemagne et en Europe centrale et orientale notamment. Le pouvoir politique se caractérisait alors par sa simplicité théorique et juridique. Dans la personne du roi souverain s'incarnait le pouvoir légitime et se confondaient toutes les formes de son expression. Le roi seul détenait le pouvoir et il l'exerçait seul. S'il déléguait certaines fonctions, il le faisait toujours à titre révocable. Le roi régnait et gouvernait, les ministres l'éclairaient de leurs conseils et exécutaient ses décisions. Le roi faisait la loi, selon la formule de l'ancienne monarchie française : « le Roi, la Loi », c'est-à-dire le roi est la loi vivante, Souverain justicier — l'exercice de la justice était une des plus anciennes et des plus importantes prérogatives royales — il faisait rendre la justice en son nom, dans la mesure où il ne pouvait la rendre lui-même. Chef de guerre, son sort s'identifiait à celui du pays et le destin du pays s'incarnait dans celui de la dynastie royale.

La nature du pouvoir royal, dans la formule qui a cours au XVIII^e siècle, exclut toute association, tout partage et tout contrôle, sauf ceux que les circonstances politiques ou les difficultés financières peuvent provisoirement imposer. Directement investi par Dieu, le monarque de droit divin, considère le pouvoir comme un héritage et une propriété familiale. La notion de bon plaisir n'est en théorie limitée que par celle de la ministérialité de la monarchie, le roi ayant reçu de Dieu une fonction *ministerium*, dont il lui faudra rendre compte. En dehors de ce contrôle exigeant mais *a posteriori*, sans sanction visible dans le siècle, le roi d'Ancien Régime ne connaissait aucune limite à son pouvoir.

En pratique cette toute puissance souffrait bien des

réerves et rencontrait des obstacles ou des frontières infranchissables. La France n'avait pas de constitution écrite avant 1789. Mais le monarque devait tenir compte des lois fondamentales du royaume qu'il ne pouvait transgresser. Il ne pouvait laisser la couronne à sa fille, embrasser la religion de son choix ou abolir certains privilèges anciens. Il se heurtait aux résistances de la noblesse, aux remontrances des Parlements judiciaires, qui s'étaient peu à peu arrogés le droit de critiquer les édits soumis à leur enregistrement. Les ministres que le roi avait choisis menaient souvent leur propre politique indépendamment de la volonté du souverain. On parlait déjà de l'arbitraire ministériel. Louis XV avait été obligé d'entretenir une diplomatie secrète, pour contrecarrer celle de son secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Bien que sans fondement juridique, le pouvoir ministériel, tout en étant l'expression de la volonté du monarque, tendait à justifier son existence en travaillant à son autonomie.

La limitation la plus grande à l'arbitraire royal provenait de l'insuffisance de l'administration et de la lenteur des moyens de communications. La plupart des agents royaux, les officiers, titulaires d'un office dont ils étaient propriétaires, faisaient preuve d'indépendance d'esprit ou de comportement. Quant à ceux qui comme les intendants de province avaient une commission royale révocable à tout instant, ils étaient peu nombreux et ne disposaient que de peu de moyens et d'un petit nombre de collaborateurs compétents. L'absence d'un corps nombreux d'administrateurs obéissants réduisait à peu de choses le contrôle de la monarchie sur la vie de la nation. Sous cette tutelle lointaine prospéraient les particularismes locaux et les libertés régionales. La médiocrité des finances de la royauté rendait par ailleurs impossible toute réforme sérieuse de cet état de fait.

Au moment même où en Europe l'absolutisme connaissait son apogée, Montesquieu renouvela l'analyse du pouvoir politique, en subdivisant son exercice. Dans le souci de garantir la liberté des citoyens, l'auteur de *l'Esprit des lois* distingua le pouvoir de faire la loi : le pouvoir législatif, celui de faire exécuter la loi : le pouvoir exécutif, celui de trancher les différends que la loi suscite : le pouvoir judiciaire. Dès lors l'unicité des pouvoirs et leur confusion dans la personne du roi cessaient. Une répartition des tâches s'amorçait entre les différentes parties du corps politique. La notion de représentation nationale apparaissait, au nom de laquelle le pouvoir législatif et le vote de l'impôt seraient confiés à des députés de la nation. D'autres auteurs comme Rousseau, Mably, Condorcet allèrent plus loin et établirent la notion de souveraineté populaire. Désormais la souveraineté, c'est-à-dire la possession et l'exercice du pouvoir politique suprême, n'appartenait plus au roi, mais au peuple tout entier. Transfert capital pour l'évolution politique de la société occidentale qui n'a plus jamais théoriquement été remis en cause. Le dogme de la souveraineté populaire a une importance psychologique dans l'Occident contemporain, aussi grande que

celui de la légitimité et du droit divin des princes dans l'Europe des Lumières.

Aussi voyons cette souveraineté populaire affirmée dans la plupart des constitutions françaises postérieures à la Révolution et de nature républicaine. L'article 3 de la déclaration des Droits de l'Homme, placée en tête de la Constitution de 1791 précise : « Le principe de toute souveraineté réside donc essentiellement dans la nation ». Dans la constitution du 24 juin 1793, il est sobrement affirmé : « Le peuple souverain est l'universalité des citoyens français ». Il en va de même dans la constitution du 22 août 1795, celle qui établissait le Directoire : « L'universalité des citoyens français est le souverain ». Ces mentions en revanche disparaissent dans les constitutions impériales et la Charte octroyée de 1814, comme de la Charte révisée de 1830. Mais la Constitution républicaine de 1848 réaffirmait : « La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français » (art. 1, Chap. I). Si l'absence de préambule théorique aux lois constitutionnelles de 1875 n'en a pas permis la mention dans les textes qui firent naître la III^e République, les constitutions de 1946 et de 1958 le déclarent expressément : « La souveraineté nationale appartient au peuple français » (1946, Titre I, art. 1^{er}), « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » (1958, titre I, art. 3).

Des affirmations semblables se retrouvent dans la plupart des constitutions contemporaines, surtout lorsqu'elles ont un texte théorique élaboré. Ainsi l'article 20 de la loi fondamentale allemande déclare : « Tout pouvoir émane du peuple ». La constitution italienne du 27 décembre 1947 précise dès l'article premier : « La souveraineté appartient au peuple qui l'exerce dans les formes et les limites de la constitution ». Nous pourrions multiplier les exemples allant dans le même sens. Ainsi le principe de la souveraineté populaire régit la plupart des constitutions démocratiques actuelles. Le peuple constitue la source du pouvoir politique. Mais comme la démocratie directe, sauf dans les cantons suisses, ne se pratique plus nulle part, le peuple n'exerce son pouvoir que par délégation. La souveraineté populaire s'avère donc très différente de la souveraineté monarchique, elle est de qualité et d'efficacité moindres. Le roi souverain décidait et déléguait l'exécution à des subordonnés. Le peuple souverain, sauf dans le cas du référendum, délègue des députés ou des magistrats qui décident pour lui. Ceci implique que si le contrôle populaire n'est pas sévère, la souveraineté du peuple se restreint à l'investiture populaire, ce qui la limite singulièrement.

La souveraineté populaire s'est combinée au fond avec toute une série de régimes où les lieux réels de la décision politique variaient à l'infini. En France, par exemple, elle a donné naissance à des régimes de type très différents. La Convention nationale de 1793 établit en pratique une dictature d'assemblée où le pouvoir est exercé par les membres du Comité de Salut Public, relayé par les représentants en mission dans les départements et aux armées. Une section

de l'Assemblée a ainsi absorbé tous les pouvoirs. Pour éviter cela le Directoire qui succéda à la Convention de 1795, émietta le pouvoir exécutif entre 5 Directeurs et le législatif entre deux assemblées. En quelques années la paralysie gagna le régime qui ne permettait pas à la décision politique de se former. Depuis 1799, la France a oscillé entre des temps de concentration extrême du pouvoir entre les mains du chef de l'exécutif : 1^{er} et 2^e Empire, Restauration et Monarchie de Juillet, et des périodes de prépondérance absolue du législatif comme sous la III^e et la IV^e République. Sous ce dernier régime, l'Assemblée Nationale tenait le premier rôle, mais à travers elle, les partis politiques faisaient prévaloir leurs décisions. Ainsi de 1946 à 1958, les états-majors des partis politiques contribuèrent à créer la décision politique.

Mais il est à noter qu'en France, malgré ces oscillations et ces changements, deux éléments de continuité apparaissent dans l'exercice du pouvoir politique de 1789 à aujourd'hui. Une administration nationale a été mise en place par Napoléon 1^{er}. Elle s'est développée, elle est devenue l'instrument majeur du gouvernement. Elle a tendu à constituer l'ossature de l'Etat et à avoir une sorte d'autonomie par rapport au pouvoir qu'elle doit servir. D'autre part les postes parlementaires et les hautes fonctions de l'administration, quels que soient les régimes, sont pour la plupart demeurés entre les mains d'un certain nombre de familles aristocratiques ou bourgeoises, suffisamment ouvertes d'ailleurs pour intégrer les hommes nouveaux de talent. C'est le règne des « dynasties bourgeoises » qu'a analysé dans son remarquable ouvrage, M. Beau de Loménie.

La souveraineté populaire a donc souffert bien des correctifs jusqu'à hier. Qu'en est-il maintenant ? Quelles sont aujourd'hui les conditions de l'exercice du pouvoir et les lieux réels de la décision politique dans le monde ?

II — LES CONDITIONS ACTUELLES DE L'EXERCICE DU POUVOIR POLITIQUE DANS LE MONDE

Si l'on se fiait aux étiquettes des régimes, partout dans le monde, nous rencontrerions la démocratie. En fait il y a presque autant de recettes démocratiques que de pays et la démocratie est certainement plus variée que la très uniforme cuisine internationale. Néanmoins, quelques pays ne se réfèrent pas du tout à la démocratie.

Un petit groupe d'états en effet continuent à vivre sous l'Ancien Régime de l'absolutisme de droit divin. Il s'agit pour la plupart de royaumes musulmans comme l'Iran, l'Arabie Saoudite, les émirats du golfe persique, etc... La structure du pouvoir politique y est restée simple : le pouvoir demeure concentré entre les mains du souverain. Sa volonté tient lieu de loi. La seule limite à son arbitraire se trouve dans l'influence que les grandes puissances internationales peuvent exercer sur son gouvernement. Dans le monde contemporain le souverain le plus absolu est obligé

de tenir compte des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S. ou des deux à la fois. L'ingérence des grands intérêts économiques, pétroliers notamment, constitue une limite à la souveraineté despotique, caractéristique de notre époque. En général, elle n'atteint pas l'exercice du pouvoir de commandement à l'intérieur des frontières de l'Etat.

Ces freins extérieurs à la tyrannie — nous ne préjugeons pas en les citant de leur effet positif — nous les retrouvons dans les dictatures militaires, parafascistes comme le gouvernement des colonels en Grèce ou les régimes des Caudillos andins en Amérique Latine. Le succès de la prise du pouvoir par la force constitue la légitimité de ces régimes. La décision politique est prise par le chef de la junte en vertu d'une idéologie sommaire ou d'intérêts immédiats. Dans les formes les plus élémentaires du caudillisme sud-américain, comme celui de Trujillo à Saint-Domingue ou de Perez Jimenez au Vénézuéla la décision politique se bornait à l'exploitation éhontée des richesses nationales au profit de la famille du dictateur. L'administration est alors au service exclusif du dictateur qui ne respecte que les puissances trop dangereuses à affronter : l'Eglise ou les grandes nations.

Dans les pays socialistes orthodoxes comme la Russie et ses satellites, la prise du pouvoir et la gestion politique s'opèrent selon des schémas tout à fait différents des précédents. En pays communiste la souveraineté populaire aboutit par une série d'éliminations successives à la dictature du prolétariat. Le pouvoir politique appartient exclusivement au parti communiste. Le P.C. n'a gardé certaines structures de l'état bourgeois que pour des raisons d'utilité. Mais il n'y a pas dualité Etat-Parti. Le Parti fournit à l'Etat tous ses cadres, et les membres les plus doués du P.C. font une carrière mixte à la fois dans le Parti et dans l'administration. La candidature unique, le vote bloqué écartent toute possibilité du pluralisme. Ainsi la totalité du pouvoir politique appartient au Parti et dans son sein au Secrétaire général du P.C. national, qui est le véritable chef du pays. Les autres postes sont dans sa main. Mais là encore, en dehors de l'Union Soviétique, les leaders nationaux des pays communistes insérés dans le pacte de Varsovie ne sont pas libres de leurs décisions. Celles-ci doivent aller dans le sens voulu par l'Union Soviétique. La désobéissance peut entraîner l'intervention russe comme dans l'été 1968 en Tchécoslovaquie. Outre cette limite majeure à leur autonomie politique nationale, les chefs communistes souffrent aussi de la pression de leur bureaucratie administrative qui par une sorte de mouvement de boomerang, tend à envahir le parti dont elle était issue originellement.

Dans les démocraties libérales de l'Occident les principes de la démocratie demeurent identiques à ceux élaborés par la Révolution Française. A l'origine et à la fin du processus politique intervient la souveraineté populaire, par l'investiture élective et le contrôle des décisions. Mais il est à remarquer que sauf en cas de référendum, la souveraineté populaire ne s'exerce plus une fois l'élection passée.

Cela pose le difficile problème de la participation des citoyens dans la vie de la cité, dans tous les régimes politiques démocratiques qui sont nombreux et différents entre eux.

Considérons d'abord le plus ancien des systèmes présidentiels, celui des Etats-Unis d'Amérique. Nous constatons qu'il s'agit d'un régime où le président a de très grands pouvoirs, mais qu'il est sans action sur le Congrès et qu'en dehors de la période électorale, la vie des deux grands partis nationaux est très ralentie. En pratique, la souveraineté du peuple s'exerce pour l'élection du président et des représentants, elle se met ensuite en sommeil. Dès lors le Président élu concentre entre ses mains le pouvoir exécutif traditionnel, faire appliquer la loi, mais encore le pouvoir de commandement quotidien qu'on pourrait appeler le pouvoir gouvernemental et enfin le contrôle de l'administration, c'est-à-dire le pouvoir administratif. Le Parlement vote la loi et le budget. Les juges sont élus. Mais il faut retenir l'idée que l'administration est entre les mains du pouvoir; elle n'est pas distincte de la classe politique comme en France, elle lui appartient. Par le *Spail-system*, système des dépouilles, le président nouvellement élu choisit les responsables de l'administration parmi les rangs de son parti. Moins indépendante qu'en Angleterre ou en France, l'administration américaine est infiniment plus docile aux impulsions du gouvernement et se sentant mise en compétition, elle entretient un sentiment plus vif du service à rendre aux administrés.

Les marxistes soulignent l'influence des puissances économiques sur la formation de la décision politique aux Etats-Unis. Cette influence existe, certes; mais elle est du même ordre que celle qui existe dans tous les régimes entre l'économie et la politique. Enfin, il semble que le rôle personnel du président de la République aille croissant et que la décision politique émane de plus en plus de sa volonté dans la mesure même où son autorité s'est accrue par le monopole de la décision atomique.

Dans le système parlementaire avec deux ou plusieurs partis permanents, les lieux de la décision politique se situent ailleurs. Les partis jouent le rôle majeur: ils choisissent les leaders, élaborent le programme et fournissent l'équipe gouvernementale. Le chef du gouvernement s'identifie avec le chef du parti majoritaire, une défaite électorale entraîne le changement de l'équipe dirigeante. Ainsi la décision politique appartient au chef du parti majoritaire, investi des fonctions de chef de gouvernement. Son rôle personnel dans la décision est considérable. Mais les tendances à la monopolisation du pouvoir sont contrecarrées par des mécanismes démocratiques. Dans le système multipartite les obligations de la coalition limitent l'initiative du chef de gouvernement. Dans le bipartisme, la rivalité de l'autre parti le tient en haleine ainsi que la nécessité d'accorder les courants antagonistes dans les rangs de son propre mouvement. Dans ce type de régime, la nécessaire personnalisation du pouvoir reçoit des correctifs démocratiques satisfaisants.

L'évolution originale de la V^e République française est à retenir. C'est un régime présidentiel, à majorité permanente, ce qui est une variante pratiquement unique dans l'histoire de ce type de régime. La magistrature suprême, à laquelle est consacré le premier et le plus important titre de la constitution de 1958, a provoqué à son profit la fin de la séparation des pouvoirs. Le Président de la République élu directement par la nation depuis le référendum de 1962, est devenu démocratiquement l'égal du Parlement. Il peut prétendre exprimer, par son investiture électorale, la souveraineté nationale, au même titre et plus efficacement que les députés et les sénateurs, puisqu'il est l'élu du peuple tout entier et non pas de l'une de ses fractions. De ce fait ses pouvoirs se sont singulièrement accrus. Certes, il exerce le pouvoir exécutif traditionnel: promulgation des lois, mais il participe au pouvoir gouvernemental, nomme le premier ministre et les autres sur proposition du Premier ministre, met fin à leur mandat, préside les conseils et impose ses vues. Il dispose désormais d'un important Secrétariat Général comprenant un Secrétaire Général, 4 conseillers et 24 collaborateurs, qui couvrent les domaines d'action des différents ministères. Le chef de l'Etat peut ainsi à tout moment contrôler la marche des affaires et orienter leur cours. Le général de Gaulle avait constitué un domaine réservé: affaires étrangères, armée, problèmes atomiques, relations avec les anciens états coloniaux. M. Georges Pompidou ne semble pas le revendiquer en particulier, dans la mesure où il considère que son autorité s'étend à tous les domaines. Dans sa conférence de presse du jeudi 2 juillet 1970, M. Georges Pompidou tout en réaffirmant sa confiance à M. Jacques Chaban-Delmas, a marqué la subordination du Premier ministre en répondant à la question: «Quelle est la durée normale d'un Premier ministre? — La continuité serait de garder le même Premier ministre pendant six ans et demi, comme le général de Gaulle l'a fait avec moi! L'ouverture serait d'en changer tous les 6 mois, comme certains le souhaitent. Je tâcherai de trouver un moyen terme».

Le rappel de cette conférence de presse souligne l'un des mécanismes nouveaux du pouvoir politique: celui de la déclaration publique. Nous avons sous la V^e République française comme aux Etats-Unis un gouvernement de la déclaration, un véritable pouvoir déclaratif. Le développement des moyens de communication sociale a accru chez les hommes ce besoin de connaître la volonté de leurs chefs. Mais le risque est grand que ce type d'exercice du pouvoir, soit plus un faux-semblant qu'une mise en œuvre efficace des décisions politiques.

Ainsi aujourd'hui en France, quelles que soient par ailleurs les dispositions constitutionnelles, un homme décide et gouverne, le Président de la République. La fonction du Premier ministre lui est subordonnée et fait parfois double emploi. Elle est un organe témoin du régime antérieur. On est amené à s'interroger sur la réalité du pouvoir de décision du Premier ministre pour les questions majeures. Le Parlement qui n'est pas maître de son ordre du jour ne dispose pas de moyens suffisants

de contrôle. A la clôture de la session de printemps du Parlement français le 1^{er} juillet 1970, le président de la Chambre des Députés, M. Achille Péretti, qui appartient à la majorité, et le président du Sénat M. Alain Poher, qui est l'un des leaders de l'opposition, ont tous deux protesté contre les conditions détestables dans lesquelles s'exerce le contrôle parlementaire, le gouvernement présentant dans les derniers jours de la session une masse de textes que les sénateurs et députés n'ont pas le temps matériel d'examiner. Le Président Alain Poher déclarait : « Il n'y a des risques graves d'excès, de détournement des pouvoirs, si le temps et les moyens sont refusés au Parlement pour tenter simplement de comprendre et d'élucider le sens réel des textes qui lui sont proposés ». Il parlait en connaissance de cause puisque les 23 et 24 juin le Sénat avait été obligé de siéger 24 heures en deux jours.

Mais le parti majoritaire lui-même n'exerce pas une influence décisive sur l'orientation politique. Il appuie une politique qu'il ne décide pas et des hommes qu'il n'a pas choisis. M. Pompidou n'a pas été investi par l'U.D.R. pour les élections présidentielles. Il a décidé lui-même de sa candidature.

Aussi le malaise est-il grand dans les rangs de la majorité. Les avantages matériels du pouvoir peuvent calmer les plus raisonnables et les retenir sur le chemin de la rébellion.

En pratique, la haute administration seule par l'intermédiaire des grands corps : conseillers d'Etat, inspecteurs des finances, conseillers à la Cour des Comptes, préfets, est associée à la décision politique, car elle fournit la plupart des conseillers du Président de la République et des ministres et elle met en œuvre la politique gouvernementale. Le régime actuel de la France se définit à peu près ainsi, une république présidentielle, gérée, sans réel contrôle, par l'administration.

III. — CONTROLER ET DEMOCRATISER LE POUVOIR D'ADMINISTRER

Le fonctionnement de la démocratie, ses évolutions ainsi que ses perversions, tendent à mettre en relief une caractéristique du pouvoir que très certainement les Pères de la démocratie n'avaient pas voulue. Il apparaît de plus en plus clairement que le pouvoir politique démocratique, s'il est différent du pouvoir monarchique par son investiture et les formes de son exercice, n'en diffère pas dans son essence. Indépendamment du type de régime, la nature même du pouvoir de commander reste identique. Quels que soient les conseils dont s'entoure le chef de l'Etat ou du gouvernement, la décision politique s'exprime par sa volonté personnelle. Le caractère personnel du pouvoir paraît irréductible. S'il avait été estompé par les formes de la démocratie parlementaire, il réapparaît aujourd'hui avec plus de force dans le régime présidentiel. Mais d'autres éléments tendent encore à l'exalter.

Lorsque Montesquieu établissait sa distinction classique entre les trois pouvoirs, l'Etat ne s'occupait en définitive que de peu de choses dans la nation. Or, les tâches de l'Etat n'ont pas cessé de grandir depuis surtout qu'il intervient dans la vie économique et sociale. Dès lors la fonction exécutive du chef de l'Etat, faire

appliquer la loi, est devenue très secondaire par rapport à sa fonction gouvernementale et administrative. Régler les affaires au jour le jour, diriger l'administration, sont des tâches qui constituent le gros de l'activité du chef politique aujourd'hui. Or, dans ces domaines nouveaux le contrôle démocratique est nul et le chef gouverne à sa guise, marquant de son caractère et de son style les nominations du personnel et les actes de la gestion publique.

Dès lors le problème du contrôle démocratique se pose, si l'on ne veut pas à brève échéance aboutir à une sorte de césarisme, investi par le peuple, mais échappant à tout contrôle effectif. Pour cela il faut articuler et démultiplier la démocratie. La première tâche est d'éveiller la conscience démocratique des citoyens. La tyrannie ne s'installe pas chez les hommes éclairés. Cet effort doit être mené sans relâche dès l'enfance pour créer les conditions psychologiques nécessaires à l'exercice du pouvoir démocratique. Dans beaucoup de pays d'Occident, un effort immense de redressement est à faire en matière d'éducation civique.

Les partis politiques sont les garants de la démocratie. Il faut tendre à les structurer solidement pour en faire des instruments actifs de conquête de l'opinion, de formation des citoyens, de sélection des candidats.

Il faut contenir les interventions de l'Etat dans les limites raisonnables et par là borner l'autorité de son chef. Pour des pays centralisés comme la France, le transfert de compétences à l'échelon régional et local s'avère indispensable.

Il s'impose de réduire la puissance de l'administration : il faut pluraliser le recrutement des serviteurs de l'Etat, permettre des carrières mixtes conduites à la fois dans l'administration et le secteur privé, engager des experts par contrat pour un temps limité. Il faut mesurer que le pouvoir administratif qui s'avère aujourd'hui le plus important dans une nation, échappe au contrôle démocratique. Les fonctionnaires ne sont ni élus, ni soumis à un contrôle populaire effectif. Dans la mesure même où ils font carrière leur action n'est pas non plus limitée dans le temps.

La solidarité des fonctionnaires crée un esprit de caste nuisible à une gestion démocratique de la nation. Si le pouvoir du chef politique s'avère d'essence monarchique, celui de l'administration, surtout dans ses cadres supérieurs, se révèle de nature aristocratique. L'effort des hommes politiques démocrates doit aller dans le sens d'un contrôle et d'une démocratisation de ce pouvoir d'administrer.

Pour les démocrates, il ne s'agit plus de livrer d'inutiles combats d'arrière-garde contre les prérogatives du pouvoir exécutif. Il faut prendre conscience des lieux nouveaux de la décision politique pour empêcher qu'elle soit prise par un seul et mise en œuvre par une administration irresponsable. Aujourd'hui « c'est au pouvoir qui administre qu'il faut donner des bornes bien plus qu'au pouvoir qui gouverne ».

Jean CHELINI ■

Maître de Conférences à la Faculté
des Lettres de Montpellier

AGRICULTURE ET RÉGIMES SOCIALISTES

par Henri de Farcy



De Cuba à la Chine, du Sahara à l'Oural, le tiers des paysans du monde vit sous régime collectiviste. Pour de nombreux esprits cette forme sociale apparaît comme celle de l'avenir. Il nous a semblé utile de proposer quelques réflexions sur ce point, après avoir rappelé les grandes lignes du projet socialiste appliqué à l'agriculture et examiné l'évolution des réalisations effectives (1).

I. — LE PROJET SOCIALISTE APPLIQUÉ A L'AGRICULTURE

Les interventions de l'Etat, pour promouvoir le bien de tous, se heurtent continuellement aux intérêts particuliers, profitant du pouvoir donné par la possession des richesses pour faire pression sur les plus démunis. Les cas sont innombrables d'ouvriers agricoles exploités par leurs patrons, ou de façon plus subtile, d'agriculteurs condamnés à subir les conditions imposées, sans appel, par des industriels mus par le désir du profit.

Aux yeux de beaucoup, les interventions de l'Etat arbitre, orienteur ou juge, ne constituent finalement qu'un simulacre de défense de ces opprimés. Mieux vaut carrément supprimer la domination de l'homme par l'homme résultant de l'appropriation privée des biens de production et confier à l'Etat, représentant de l'intérêt général, la propriété de ces biens et les grandes décisions concernant leur emploi. Il existe certes d'autres systèmes prétendant modifier les rapports économiques et humains, mais cette méthode se veut plus radicale, et sans admettre les compromis d'une réforme, estime qu'on ne pourra obtenir cet objectif que par une révolution.

(1) Ces observations doivent beaucoup aux études de R. Dumont, M. Mazoyer, B. Rosier, même si elles ne conduisent pas toujours aux mêmes conclusions.

On sait que ce projet fut mis pour la première fois en application en octobre 1917, en Russie. Puis, à partir de 1945, dans les pays de l'Europe de l'Est, et un peu plus tard de la Chine. Enfin, en 1960, Cuba, et, dans une certaine mesure, en 1962, l'Algérie, ont rejoint le camp socialiste. A des degrés divers également, d'autres expériences s'en sont inspirées en Afrique : Guinée, par exemple. Près du tiers de la population du globe vit actuellement sous ces régimes socialistes collectivistes.

Le système prend son origine dans l'intuition de Karl Marx, outré de la manière dont les prolétaires étaient exploités dans l'industrie du 19^e siècle et frustrés de la plus value dégagée par leur labour. A cette dépendance dégradante (qualifiée « aliénation ») des travailleurs sur le plan économique, Karl Marx voulait remédier par l'appropriation collective des biens de production. Libérée ainsi de la domination des intérêts privés, l'économie pourrait se dégager des contraintes apportées par le jeu du marché et s'orienter enfin de façon rationnelle.

La révolution économique n'est pourtant qu'un des aspects du projet marxiste : l'aliénation économique, en effet, conduit à d'autres aliénations sur le plan politique comme dans le domaine religieux. Aux yeux de Marx, les forces productives, enfin libérées, créeraient rapidement une société d'abondance, où s'épanouirait un nouveau type d'homme, exerçant sans contrainte des relations de liberté et de fraternité. On comprend que de nombreux hommes de valeur aient été enthousiasmés par ces perspectives de progrès économique et humain.

Dans la pensée de Marx, ce nouvel état social devait arriver comme un fruit mûr, à cause des contradictions mêmes du capitalisme dans les sociétés industrielles avancées. On sait que ce ne fut pas le cas et que le communisme s'introduisit d'abord en Russie, qui ne comptait

pas à cette époque parmi les pays très industrialisés. Lénine, convaincu que cette transformation devait se faire dans la violence, mit alors au point la notion du parti, équipe d'hommes spécialement choisis et formés pour imposer le système marxiste par la révolution, puis une fois le pouvoir conquis, pour l'interpréter et le mettre en œuvre.

Pour des raisons d'opportunité, on ne peut tout de suite instaurer le communisme parfait où chacun recevrait suivant ses besoins ; on est donc obligé de se contenter de formes (que l'on estime transitoires) de socialisme de type coopératif où l'on laisse à chacun suivant son travail. Les doctrinaires estiment que l'Etat idéal serait celui où serait abolie toute trace de propriété, non seulement de biens de production mais aussi de biens de consommation, non seulement de biens personnels, mais aussi de biens appartenant à des groupes sociaux, et où l'on parviendrait au stade collectif intégral, l'Etat étant alors propriétaire et entrepreneur universel. Ceci ne peut se faire que par la fusion des travailleurs en une seule classe, opérée, dit un des meilleurs théoriciens du marxisme au 19^e siècle, E. Kautsky, « par la grande exploitation sociale, dont la plus haute forme associe l'agriculture et l'industrie en une solide unité (2).

La volonté de réaliser un dessein commun distingue donc le communisme de beaucoup d'autres systèmes économiques : ce n'est pas seulement une théorie tendant à rendre compte des faits, mais une doctrine (praxis) basée sur une espérance. Le libéralisme a été vécu avant d'être formulé, et les grands capitaines d'industrie européens ou américains sont souvent fort ignorants des « théories » capitalistes. Par contre, les responsables économiques des pays socialistes, pour peu qu'ils soient membres du parti, ont reçu d'innombrables leçons doctrinales. Comment d'ailleurs dans ces conditions ne succomberaient-ils pas à la tentation de soulever d'innombrables discussions, ou même des querelles concernant la conformité des diverses réalisations à des règles doctrinales ? (3).

En fait, les applications du marxisme à l'agriculture varient suivant les pays et les époques. Certains régimes, allant à l'extrême ont recherché du premier coup la forme parfaite, ou gestion par la collectivité : ce fut pratiquement le cas des communes populaires en Chine. D'autres ne collectivisent que les grands domaines : l'Algérie par exemple. D'autres mettent en commun la majeure partie de l'exploitation, mais laissent à chaque famille une parcelle, ou lot d'enclos, qui peut lui assurer l'essentiel de sa subsistance : c'est le cas de la Russie. La Pologne, à côté du secteur public ou coopératif, laisse subsister des petites propriétés individuelles. Dans certains pays, les décisions concernant la gestion des exploitations col-

(2) K. KAUTZKY : La question agraire. GIARD et BRIERE, 1900, p. 460, J. CHOMBART de LAUWE (Les paysans soviétiques, Le Seuil, 1960) insiste longuement sur ce point dans son introduction.

(3) A Alger, en 1966, je me suis fait rabrouer en demandant pourquoi les travailleurs des entreprises autogérées ne recevaient pas des lopins de terre analogues au lot d'enclos des kolkhozes russes : des soucis de pureté doctrinale, me rétorqua-t-on, s'y opposaient. Ces derniers ne furent surmontés qu'en 1968, par l'affectation de lots individuels.

lectives sont transmises par le pouvoir central ; dans d'autres (Yougoslavie par exemple) elles sont assurées par les conseils ouvriers sous le régime de l'autogestion. Enfin, des formes plus larges, à qui les doctrinaires refusent de donner le nom de socialisme, se développent actuellement, en Tanzanie par exemple.

On remarquera tout de suite qu'à part la Tchécoslovaquie, dont le revenu par habitant se rapprochait de celui de l'Europe de l'Ouest, aucun de ces pays n'appartenait au régime économique des régions avancées. On dut donc concevoir le système comme un instrument de développement, ou encore mieux, comme une mobilisation générale des forces en vue du développement ; c'est ce que nous verrons dans la première partie de cette étude. Une fois les premiers progrès économiques réalisés, on tente de s'adapter au régime des sociétés techniquement plus avancées : ceci fera l'objet de notre seconde partie. Au total, ensemble massif d'expériences variées, dont nous tenterons de tirer en conclusion quelques leçons.

II. — LA MOBILISATION DES AGRICULTEURS POUR LE DEVELOPPEMENT

Instauré presque toujours dans des pays à dominante agricole, le marxisme a dû, bon gré mal gré, commencer par utiliser les disponibilités de la campagne pour financer le développement industriel et urbain. Lorsque nous analyserons les résultats, souvent assez décevants, de l'évolution de l'agriculture, il nous faudra ne pas oublier que l'on ne lui a pas seulement demandé des productions agricoles, mais aussi des capitaux et des hommes (4).

Après avoir insisté sur l'expérience type de la Russie soviétique, nous évoquerons rapidement les formes différentes prises dans l'Europe de l'Est et dans les pays économiquement moins avancés.

A. — L'établissement du système en Union soviétique.

C'est à partir de 1929 que le système fut appliqué de façon cohérente à l'agriculture soviétique. On sait qu'après l'échec d'une tentative de collectivisation intégrale en 1917, la Nouvelle Politique Economique (NEP) de Lénine se basait sur l'exploitation familiale. Mais, faute de trouver des biens à acheter en échange de leurs produits, les paysans ne firent guère d'efforts pour accroître leur production et surtout leurs livraisons. Aussi, à partir de 1929, envisage-t-on de leur imposer une contribution nettement plus substantielle. Sans doute n'eut-il pas été impensable de demander à chacun des taxes plus élevées, ou de l'astreindre à des livraisons à bas prix. Staline, s'en prenant à la racine même de leur individualisme, décida de les regrouper dans des entreprises collectives auxquelles ils devaient apporter leurs

(4) Cette théorie fut notamment mise au point par K. PREO-BRAJENSKY, dont l'ouvrage, la Nouvelle économique, a été traduit récemment : E.D.I. Paris, 1966.

moyens de production. Opération faite avec une remarquable brutalité, et soulevant de rudes oppositions : beaucoup d'agriculteurs préférèrent abattre leurs bêtes plutôt que de les livrer à la collectivité : le cheptel bovin tomba de 60 millions de têtes en 1929 à 33,5 en 1933 ! L'économie mit longtemps à s'en relever.

1) La complexe structure du kolkhoze

Les exploitations collectives furent divisées en deux types. Les sovkhozes, ou fermes d'Etat, où le statut des ouvriers se rapproche, somme toute, de celui des fonctionnaires, et les kolkhozes ou villages collectifs dont l'importance relative diminue au profit des sovkhozes : 89 % des terres cultivées en 1940, et seulement 55 en 1964 (5).

Ces derniers se modelaient sur la structure traditionnelle des villages où, depuis toujours, les maisons séparées par des jardinets se font interminablement suite le long des routes. Les terres y furent divisées en deux secteurs :

a) **des lopins de terre ou « lots d'enclos », attribués à chaque famille.** et comportant souvent moins d'un hectare. Les ménages y cultivent les produits de leur choix et y gardent un peu de bétail (volaille, porcs, vaches laitières) qu'ils nourrissent d'ailleurs en partie avec les fourrages des champs collectifs(6). Ils consomment eux-mêmes cette production, la vendent à leurs voisins, ou l'apportent sur les marchés kolkhoziens des villes (7).

b) **des champs cultivés en commun.** sous l'autorité d'un président, élu par l'assemblée générale. Chaque kolkhozien, dans le cadre d'une équipe, appelée brigade, fournit un certain nombre de journées à l'entreprise collective. Il en reçoit en échange une fraction du produit net calculée en fonction de la durée et de la nature de son travail (ce dernier élément est mesuré par une unité conventionnelle, le trouduoden : l'échelle des traitements, suivant

(5) On comptait en 1940, 235 000 kolkhozes, puis, à la suite de regroupements, seulement 38 000 en 1964. A cette dernière date, le kolkhoze typique faisait vivre en moyenne 300 familles, sur 3 000 hectares, avec 20 tracteurs. Les jardins privés couvraient près de 250 hectares.

Le sovkhoze occupe en moyenne 9 000 hectares, mobilisant 700 ouvriers, aidés par 70 tracteurs : les jardins affectés aux familles ne s'étendent pas sur plus de 100 hectares.

Notons par ailleurs qu'en 1959, le secteur privé assurait 50 % de la production de viande et de lait, 63 % des légumes, 80 % des œufs, mais seulement 2 % des céréales. Au total, il intéressait de 30 à 35 % de la production, et compte tenu de l'autoconsommation et des échanges, représentait 14 % de la production marchande.

(6) La production brute des familles paysannes ne vient donc pas uniquement des terres mises directement à leur disposition, mais aussi, pour une fraction difficile à calculer, des terres communes. On se gardera donc de comparer de façon simpliste les surfaces de ces lots (environ 7 % de la surface totale des kolkhozes et 4 de celle des sovkhozes) et la valeur de la production totale de ces parcelles : 30 à 35 % du total.

(7) Cf. B. KERBLAY : *Marchés paysans en URSS* : Mouton, 1969.

le degré de spécialisation des travaux s'étend sensiblement de un à quatre).

Enfin, de 1930 à 1958, les villages utilisaient les services de tracteurs et machines fournis par des stations d'Etat, desservant souvent plusieurs douzaines de kolkhozes : système facilitant le plein emploi des machines, assurant leur entretien... par l'envoi de jeunes tractoristes idéologiquement irréprochables, contrôlant les paysans dont le pouvoir se méfiait.

L'orientation des cultures du village était modifiée à l'assemblée générale par un plan détaillé, émis par l'administration et spécifiant, non seulement les surfaces à consacrer à chaque culture, mais encore toute une série d'indicateurs : date des différents travaux ; méthodes culturales à adopter ; échelonnement de l'approvisionnement (portant par exemple sur les engrais, les semences, les travaux des machines venant des stations) ; organisation des livraisons enfin (volumes à livrer aux divers organismes de distribution ou de transformation, dates de livraison...)

2) Contribution au développement non agricole

C'est par le biais des ventes que s'opérait le prélèvement effectué par l'économie générale sur l'activité agricole. Sous peine de sanctions très sévères, chaque kolkhoze était tenu de fournir, à prix très bas, des quantités déterminées de produits. (En 1938, l'Etat payait le seigle 9 roubles et le revendait immédiatement 53 aux moulins publics). Il vendait les autres produits aux agences de distribution, à des prix plus élevés, le plus souvent sous un régime de contrats. De toutes façons, le revenu des agriculteurs restait fortement en dessous de celui des autres citoyens : sans doute pas plus du tiers de ce dernier.

Les responsables de l'économie, avec en tête N. Khrouchtchev, s'accordaient à dénoncer l'inertie des paysans durant cette période de centralisation. La population des villes, fort mal ravitaillée par les services officiels, put cependant assurer sa subsistance en se fournissant au marché kolkhozien (8).

Cette analyse schématique des relations économiques du village collectif ne doit pas faire oublier la volonté délibérée de culture et de promotion. En principe, les paysans sont associés à la gestion des intérêts communs ; chacun doit participer aux assemblées générales et même si les décisions s'y prennent à main levée (ce qui, en régime autoritaire, doit laisser peu de chance à l'opposition) on tente d'exposer et de faire comprendre la

(8) On notera que ce système donnait finalement à l'effort des paysans sur leur propre parcelle des stimulants beaucoup plus forts que dans les autres régimes. Dans ces derniers, tout effort productif se heurte très vite à la saturation du marché et décourage l'agriculteur par l'effondrement des prix. Ici au contraire, la demande était si grande et les parcelles individuelles si limitées que les prix des produits vendus par les paysans étaient donc fort élevés (quatre fois plus pour le lait par exemple en 1952) et singulièrement encourageants.

Cf. J. CHOMBART de LAUWE : *Les paysans soviétiques, Le Seuil, 1961, 125 sq.*

Le tiers des paysans du monde vit sous régime collectiviste.

portée des problèmes. Les femmes sont également invitées à participer activement aux délibérations. Enfin, on cherche à développer d'autres motivations que celle du profit personnel en les remplaçant notamment par l'émulation socialiste ; on publie les noms des travailleurs, des équipes et des kolkhozes les plus méritants ; on crée ainsi la fierté de l'accomplissement personnel ou collectif. Bref, le système veut constituer un ensemble concerté de promotion.

3) La réforme de Khrouchtchev, 1958.

Le développement de l'industrie au cours des années cinquante, modifiait peu à peu la nature des exigences de la société soviétique vis-à-vis de l'agriculture : il n'était plus nécessaire de demander à cette dernière de massifs sacrifices financiers. Déjà, en 1955, l'on avait modifié les relations des kolkhozes et de l'administration : les services du plan ne fixaient plus autoritairement les surfaces et le mode de travail de chaque culture. Ils se bornaient à préciser les volumes de livraisons obligatoires ; l'orientation générale s'opérait par le biais de la

banque agricole, attribuant des crédits dans les secteurs prioritaires.

En 1958, N. Khrouchtchev décida de modifier le régime des marchés et des prix, et de changer certains aspects des structures. Les kolkhozes ne furent plus astreints aux livraisons obligatoires à bas prix et purent vendre leurs produits à des taux correspondant davantage au coût de revient. Pour compenser les inégalités entre les régions — et attribuer à l'Etat la rente résultant de la différence des rendements — on fixa les prix de certains produits à des taux différents : 65 roubles dans les terres pauvres du Kasakstan ou de la côte balte, 85 en Ukraine.

Vers cette même époque s'opéra progressivement la concentration des kolkhozes en unités cinq ou six fois plus grandes ; et, comme leur taille facilitait la mécanisation, on remit entre leurs mains — contre remboursement — les machines jusqu'ici détenues par les stations centrales. Par ailleurs, comme ces unités, plus importantes, disposaient de meilleurs moyens d'information et d'action que des villages isolés, on décida aussi de leur donner une autonomie un peu plus grande dans leurs décisions. Dans de nombreux cas, à partir de 1960, les orientations du plan ne faisaient qu'avaliser les propositions faites à l'échelon du village.

Etaient-elles appliquées pour autant ? On sait qu'en 1958, Khroutchev avait proposé un plan ambitieux, voulant accroître de 70 % en 7 ans la production agricole. En 1964 lorsqu'il fut remplacé, la production n'avait crû que de 14 %. Nous reviendrons plus loin sur les causes de ces déceptions. De fait, l'histoire des kolkhozes fut souvent celle d'une petite guerre entre l'administration et les familles paysannes cherchant par tous les moyens à grignoter quelques pouces de terre pour leur lot individuel. Elle fut aussi celle du conflit entre une bureaucratie aux directives souvent inadaptées et contradictoires et des paysans qui croyaient pourtant bien connaître leurs propres problèmes. Elle traduit le malaise fondamental d'une classe appelée, contre son gré, à servir dans un état d'infériorité — et notamment de pauvreté — de moyen pour la promotion des autres milieux. Un bon observateur de la réalité soviétique conclut : « Le système des kolkhozes a cristallisé une mentalité traditionnelle, en provoquant l'exode des meilleurs éléments de la campagne : on a négligé de promouvoir de véritables élites rurales ; le divorce entre cette mentalité paysanne traditionnelle et les exigences d'une agriculture moderne ne pourra être vaincu rapidement » (9).

B. — Les démocraties populaires de l'Europe de l'Est

Les gouvernements communistes accédant au pouvoir en Europe de l'Est entre 1945 et 1948 ont commencé par imposer à leurs agriculteurs un régime de collectivisation avancée. Puis, à partir de 1953, prenant un peu de champ vis-à-vis de la Russie, ils ont tenté de trouver des voies originales. Si la Tchécoslovaquie a longtemps maintenu une planification très centralisée, imposée autoritairement à des exploitations collectives sans parcelles individuelles, la Hongrie, la Roumanie et surtout la Pologne ont fait preuve de plus grande souplesse. En 1968, plus de neuf dixièmes de terres polonaises sont sous le régime de petites exploitations individuelles.

Au début d'ailleurs, tous les gouvernements imposaient des livraisons obligatoires aux producteurs ; celles-ci étaient encore, en Pologne par exemple, payées en 1955 au tiers du prix des autres ventes. Ce système y continua encore longtemps mais nettement adouci : les fonds dégagés ne sont plus versés au budget général ; ils sont affectés à une caisse spéciale destinée à fournir des machines qui seront utilisées en commun, dans le cadre d'associations ou « cercles » regroupant environ 300 entreprises. Exemple d'adaptation dont nous verrons un peu plus loin d'autres manifestations.

C. — Le Tiers Monde et l'essor du collectivisme

Plus qu'aux expériences d'Union soviétique et des démocraties populaires, les pays du tiers monde semblent surtout s'intéresser à celles de régimes plus pro-

(9) B. KERBLAY, cité par H. CHAMBRE, *Union soviétique et développement économique*, Aubier, 1967, p. 246.

ches d'eux, et qui au moment de leur prise de pouvoir avaient des disponibilités encore plus faibles en hommes et en capitaux (10).

Le radicalisme chinois, notamment, a soulevé d'immenses espérances. Après quelques années de tâtonnements, le gouvernement de Mao Tsé Tung décida d'opérer en 1958 un « grand bond en avant », en proposant à tous des efforts intenses et coordonnés. De 185 millions de tonnes (équivalent céréales) en 1957, la production devait passer à 375 millions en 1958 et à 525 en 1959 (11).

Aucun régime n'avait jamais lancé un tel défi aux contraintes économiques.

Cet accroissement massif de production devait être atteint par la concentration des efforts dans le cadre des « communes du peuple », comptant souvent plus de vingt mille habitants, et où la collectivisation s'étendait non seulement au travail, mais encore à la consommation : la rétribution ne se faisait plus en fonction du travail de chacun, suivant les principes d'un socialisme réformiste, mais en fonction des besoins. En obligeant tout le monde à prendre ses repas dans des réfectoires communs, on mobilisait pour le travail productif le temps jusqu'ici fâcheusement gaspillé par les ménagères travaillant pour leur propre intérieur. De nombreux petits ateliers (notamment des « bas-fourneaux »), fabriquaient sur place des outils indispensables, évitant ainsi de coûteux déplacements.

Largement diffusés par la propagande, les premiers résultats ont semblé très positifs. Peu à peu pourtant, il fallut avouer qu'ils ne correspondaient pas aux espérances. Le chiffre de 250 millions de tonnes, avancé pour 1959 (ce qui supposait une progression de plus du tiers), fut rectifié en 1963 et ramené à 190 millions (3 % de plus qu'en 1957).

Avec réalisme, le pouvoir chinois semble avoir tiré les leçons de cet échec en revenant un peu en arrière : les familles retrouvent un peu plus d'intimité au cours des repas : chacune dispose d'un lot d'enclos, de taille plus modeste qu'en URSS (souvent moins de 100 mètres carrés) mais occupant au total 5 % de la surface du pays. Le travail s'effectue le plus souvent en brigades de 20 à 25 travailleurs, dotés d'une relative autonomie en recevant les « quatre choses fixes : terre, main d'œuvre, animaux, outils ».

Enfin, on ne saurait omettre les expériences de Cuba, depuis 1959, parsemées d'innombrables difficultés et manifestant des à-coups nombreux. On veut y concilier le souci du plein emploi, le développement de la notion de coopération, et la volonté de transformer rapidement les relations humaines.

Par ailleurs, il faut mentionner, à cause de leur originalité dans le système socialiste, les tentatives yougos-

(10) On peut discuter à perte de vue sur le degré de sous-développement de la Russie en 1917. N'oublions pas par exemple que dès 1905, elle avait tout de même la seconde marine de guerre du monde, et qu'en 1915, les coopératives agricoles exerçaient le monopole des exportations de lin ; ceci suppose tout de même la présence de quelques cadres de valeur !

(11) G. ETIENNE : *La vie chinoise*, PUF, 1964, p. 137.

lave et algérienne, visant à appliquer à l'agriculture le système d'auto-gestion des autres entreprises. Sans admettre (au moins dans la pratique) la possession privée des moyens de production, l'on confie la gestion des entreprises aux travailleurs eux-mêmes, élisant un comité directeur (en liaison avec le parti et les autorités locales qui possèdent terre et équipement). Expérience neuve, tentant de concilier les aspirations de l'homme à la participation à une œuvre d'ensemble et les rudes servitudes du progrès économique. On pourra mieux en apprécier les résultats le jour où les travailleurs auront un réel pouvoir de décision sur l'affectation des plus values de la production. Voudront-ils à ce moment sacrifier les besoins d'une consommation encore réduite au nom des exigences du progrès ?

III. — LE CONSOMMATEUR ENTRE EN SCENE

Quelle qu'en soit la raison — mobilisation socialiste, disent les partisans ; emploi de techniques universelles de croissance, soutiennent les adversaires — le progrès économique des démocraties populaires a fini par accroître le revenu des consommateurs ; d'où un changement de l'approche économique. N. Khrouchtchev l'a reconnu en 1963, en dénonçant les inadaptations de la planification. Dans les magasins s'entassaient des stocks d'inventés, arrivant avec une régularité d'horloge à la suite des directives du plan : c'est que, plus riche, disposant d'un peu plus de choix, le consommateur ne les trouvait plus de son goût ! Rébellion pacifique, mais sans appel, contre des planificateurs qui avaient cru interpréter les besoins réels de leurs propres citoyens mieux que ces derniers. On commençait à se heurter aux mécanismes diffus mais puissants du marché.

Les autorités soviétiques tentèrent de composer avec ce nouveau pouvoir, et permirent aux acheteurs d'exercer certains choix en développant des formes de concurrence entre les entreprises collectives. Les méthodes, mises au point notamment par l'économiste Libermann, furent progressivement introduites dans l'industrie des biens de consommation et d'équipement courant, et commencent à peine à s'étendre à l'agriculture, où les insuffisances de la production ont longtemps restreint le choix des consommateurs. Le pouvoir soviétique se faisant ainsi l'écho de réformes effectuées à des degrés divers, par d'autres démocraties populaires : la Pologne, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, puis à partir de 1967, la Tchécoslovaquie, avaient tenté d'intégrer dans leur système économique certains traits d'une économie de concurrence. Insistons sur quelques-uns de ces aspects — au risque de trop simplifier des démarches encore très variées et complexes.

1) Le prix d'échange se rapproche du prix de revient.

En concédant ainsi aux acheteurs une plus grande liberté dans le choix des produits, on devait, pour éviter l'arbitraire pur, rechercher une sorte de mesure rationnelle qui puisse les guider : on rétablit donc au moins

en partie, la notion de prix de revient ou plus exactement celle de la véracité des coûts de production. Ce ne fut pas sans peine, car la doctrine communiste restait très sensible aux inconvénients d'une économie régie par la liberté des prix. En effet lorsqu'ils sont actionnés par les démarches de citoyens aveugles sur leurs véritables intérêts, les prix encouragent souvent les producteurs à satisfaire en priorité les demandes futiles. Aussi, la planification, après avoir déterminé les buts à atteindre et les moyens voulus pour y arriver, fixait-elle ces derniers, non en termes monétaires, mais en unités physiques. Les échanges entre les entreprises se calculaient ensuite en tenant compte de prix fixés en principe d'après l'intérêt social des divers produits. Il arrivait souvent que l'énergie fut vendue à des entreprises à moitié du coût réel (salaire et investissements) ; R. Dumont note des cas de gaspillage d'eau d'irrigation facturée à des taux dérisoires. Pour remédier à ces abus les autorités ajustent désormais plus près de leur coût de revient les prix d'échange d'un grand nombre de produits. Ceci se fait d'ailleurs souvent de façon encore très différente suivant les pays. Nous nous contenterons d'en évoquer quelques aspects caractéristiques.

2) Développement de la concurrence et des stimulants.

Cette disposition pouvait désormais permettre le rétablissement d'un certain type de concurrence. Alors que ses flux d'approvisionnement et de livraisons étaient autrefois fixés par le plan, chaque entreprise put désormais choisir ses partenaires. Même si elle doit le faire dans un cadre de prix définis, elle peut désormais mettre ces derniers en concurrence pour la qualité des services ou leur régularité. Plus d'un fournisseur s'est réveillé en voyant ses clients devenus plus libres, le désertier avec un bel ensemble.

Sans modifier immédiatement les structures de l'agriculture, N. Brejnev (12), voulant parer au laisser aller instauré par Khrouchtchev, prit un certain nombre de dispositions d'urgence : pour accélérer la production, il accentua les disparités entre les kolkhozes, en attribuant un prix de 50 % plus élevé aux livraisons de blé effectuées en sus des quantités fournies l'année précédente. Alors que les doctrinaires considèrent comme aberrants les lots d'enclos, il décide de fermer les yeux sur les tentatives des paysans pour les agrandir, et surtout sur les emprunts de fourrages aux terres collectives ; il autorise les banques à prêter de l'argent pour l'achat du cheptel privé, allège les impôts directs pesant sur ce dernier. Bref, il refuse que l'on pénalise, pour ces raisons doctrinales, tout effort permettant une production plus grande.

D'autres tentatives, encore timides, laissent espérer une prochaine réforme du statut des kolkhozes : décentralisation des responsabilités, donnant aux brigades une plus grande autonomie ; plus grande liberté du fonds d'affectation des investissements ; plus grande liberté aussi dans le choix des stimulants. Si, depuis 1966, les

(12) Cf L'agriculture en URSS depuis le départ de N. S. Khrouchtchev. *Notes et Et. document.* 1966, 3292.

kolkhoziens reçoivent désormais un salaire régulier, cette somme se complète par un boni plus ou moins substantiel.

Ces stimulants de production ne vont-ils pas dépasser leurs buts et créer à leur tour des excédents ? D'où la nécessité de mettre directement l'agriculture en relations avec les organismes de transformation et de distribution capables d'écouler effectivement les produits. Ces réformes, à peine esquissées en Union soviétique, sont déjà matérialisées en Pologne et se manifestent en Hongrie, Allemagne de l'Est, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Comme il s'agit d'un des aspects à notre avis les plus significatifs, mais les moins connus, de l'Europe de l'Est, il nous faut y insister.

3) Vers un secteur agro-industriel.

L'idée avait déjà été approfondie depuis 1960 par plusieurs économistes polonais, montrant que de petites exploitations, — lorsqu'elles sont aidées par des machines collectives, fournies par des « cercles » — étaient au fond à ce niveau de développement, mieux adaptées à la croissance économique que les grandes entreprises. A leur niveau technique, en effet, les investissements les plus efficaces peuvent être effectués en très grande partie par les épargnes et le travail des agriculteurs, sans qu'il soit nécessaire de recourir massivement au financement public. Ces entreprises maintiennent sur la terre une main d'œuvre que le lent développement de l'industrie ne saurait occuper mieux ailleurs. De plus, et ceci est capital, leur petitesse n'est pas forcément un facteur d'anarchie sur les marchés : il suffit qu'elles relient de façon organique leur production à des organismes de commercialisation assez puissants pour connaître et satisfaire les besoins du marché. Elles peuvent d'ailleurs non seulement ajuster la nature et le volume de leurs livraisons, mais encore définir les niveaux de qualité, les dates de livraison, etc. Elles reçoivent éventuellement des matières premières (aliments du bétail, charbon pour chauffer les pommes de terre pour les porcs, ou même ciment pour construire les abris). Bref, suivant les règles classiques de l'intégration verticale, elles peuvent désormais être sûres en mettant un produit en culture, que son écoulement en sera assuré.

Ce nouveau type de relations est fréquent en Yougoslavie (13).

En Hongrie, depuis 1967, un ministère unique de l'agriculture et du ravitaillement regroupe désormais, de bout en bout, les activités de la chaîne de production et de transformation des produits ; fixe les orientations générales, finance la recherche - développement, forme et perfectionne les cadres, règle le financement des investissements, et module les incitations. En Allemagne de l'Est, l'agriculture également devient une chaîne de la grande chaîne de coopération alimentaire,

(13) *Tel organisme d'exportation contracte avec une coopérative agricole qui répartit elle-même chez ses membres des plants de cerises, de qualité spécialement adaptée aux marchés étrangers.*

reliée étroitement à la transformation et au conditionnement des produits (14).

4) ... et de nouveaux problèmes.

L'introduction de cette concurrence résoudra-t-elle tous les problèmes de l'économie agricole ? En fait, ce n'est pas sans raison que certains doctrinaires socialistes la combattent. Car elle risque de créer d'autres problèmes, singulièrement proches de ceux des économies capitalistes. Car les groupes sociaux sont tentés d'utiliser leur force pour dominer les secteurs les plus faibles de l'économie.

En octobre 1971, au Congrès de l'économie de l'industrie alimentaire à Budapest, un rapporteur soulignait que les cultivateurs de tabac ou de vin se plaignaient de leurs prix de vente, alors que les industries de transformation de ces produits opéraient des bénéfices élevés. Et si les producteurs et les industriels du lait se plaignent de prix trop faibles, c'est que l'Etat a arbitré en faveur des consommateurs, puissant groupe de pression, qui proteste contre toute élévation du prix.

Par contre l'industrie de la pâtisserie-confiserie fait de gros profits : on retrouve ici la loi classique de notre société de consommation ; les consommateurs refusent de payer cher ce dont ils ont besoin ; ils paient volontiers ce dont ils ont envie.

Enfin, les coopératives de production agricoles vendant sur le marché leur propre production d'alcool de bouche accusent l'industrie d'Etat des alcools de leur avoir fait imposer une taxe de 15 % qui détourne d'elles certains consommateurs !

Ces conflits sont la traduction d'antagonismes entre la classe des agriculteurs et celle des industriels, entre les producteurs et les consommateurs. Pour les surmonter, il faudra évidemment de longs efforts et une puissante imagination.

5) Activités non agricoles des agriculteurs.

Le niveau technique, relativement peu avancé, des agriculteurs socialistes ne rend pas encore aigu un phénomène que notre civilisation du type occidental n'a pas encore bien maîtrisé : l'exode rural. Il est à prévoir pourtant que le progrès technique, libérera progressivement une main d'œuvre abondante.

(14) « *Bref, alors qu'il y a des années, la coopérative agricole était une entreprise gigantesque utilisant des techniques peu évoluées pour produire un nombre excessivement élevé de produits différents et parfois peu adaptés aux conditions écologiques locales et pratiquement dépourvues du pouvoir d'initiative en dépit du caractère aléatoire des processus de la production, elle devient maintenant un corps orienté vers la poursuite de ses buts* ». J. LE BIHAN : *Nouveaux modèles d'organisations agricoles et alimentaires dans les pays socialistes avancés*. Revue politique, 1969, p. 314. Voir aussi : R. BICANIC : *Economics of Socialism in a Developed Economy*, Foreign Affairs, Jul. 1966. B. TERAN : *Le nouveau système de planification de l'agriculture en République Démocratique Allemande*. INRA 1968. C. REBOUL : *Coopératives agricoles de production et Structures agraires en Hongrie*. INRA, 1969.

Haim Halperin (15) a montré magistralement comment les villages collectifs d'Israël tentent d'intégrer les activités agricoles aux autres secteurs de l'économie : ouvriers, paysans, employés du secteur tertiaire, s'y côtoient, partagent le même destin, se succédant souvent dans divers types d'activités. Jusqu'ici, par contre, les systèmes socialistes ont surtout cantonné l'agriculture dans ses activités traditionnelles d'exploitation du sol et parfois même laissent les paysans sous la domination d'autres classes sociales (16). Sans doute, certaines industries alimentaires s'implantent-elles ici où là dans des entreprises collectives. Mais le rapport entre les besoins de main d'œuvre de ces entreprises et le nombre de personnes libérées par le progrès technique est faible. Il faudra que tôt ou tard, des entreprises à but non agricole se créent. En dehors de la Yougoslavie, où le système de combinats présente de très grandes possibilités, les autres pays socialistes européens ne sont encore dans ce domaine qu'à leur période d'essai. Par contre, il semble bien que la commune chinoise, après l'abandon des essais malheureux de la grosse industrie lourde, ont, au moment du grand bon en avant, tenté de développer l'industrie légère dans une symbiose plus harmonieuse avec les activités agricoles.

Dans ce domaine, pourtant, les structures socialistes peuvent constituer un bon accueil pour les investissements industriels. Le problème sera alors de trouver la place exacte de cette industrie rurale dans l'activité du pays : les relations avec l'industrie du type traditionnel se feront-elles sans conflits ?

6) De nouvelles évolutions à prévoir.

Modifiant les données primitives du socialisme agraire, ces transformations introduisent une force considérable de mutation, qui est le pouvoir du consommateur. « Pouvoir » pour le moment sans doute fort mal exprimé, mais qui est tout au moins capable de prendre des « sanctions » en refusant ce qu'on lui aura proposé sans l'avoir assez consulté.

Les différents groupes économiques, industrie, agriculture, ou les différents secteurs de la production, de la transformation, du Commerce, luttent entre eux pour composer avec ce pouvoir. Nous avons déjà signalé certains conflits ; d'autres surgiront encore. Les uns par souci du profit ; d'autres, sans doute bien plus nombreux, par volonté de conserver des situations acquises.

Quoi qu'il en soit, il paraît douteux, au moins dans les pays de l'Est européen, que ces changements conduisent à des retours en arrière. En effet de nombreux agriculteurs — surtout dans les jeunes générations — semblent bien avoir accepté les structures actuelles. A partir

(15) Agrindus. *Tiers Monde*, PUF, 1966.

(16) On n'a pas toujours tenu à leur donner des responsabilités qui leur permettraient de progresser. En Yougoslavie, 1.400.000 petits agriculteurs font partie de coopératives occupant aussi 58.000 employés, 18.000 de ces derniers font en 1959 partie de comités où se définit la politique des entreprises, contre seulement 23.000 agriculteurs. M. H. de FARCY : *Marchés Agricoles yougoslaves*. Revue Act. Popul. 1964, p. 1.117.

du moment où ils ne sont plus soumis à la brimade des livraisons obligatoires, où ils peuvent choisir des cadres compétents, ne sentent plus le poids de la bureaucratie sur les décisions de l'entreprise collective, et où leur travail devient plus technique et plus complexe, les obligeant à s'appuyer mutuellement, ils éprouvent alors cette forme d'épanouissement, voient les avantages de la vie commune : délivrance des servitudes des exploitations familiales, telle que la traite régulière des vaches ; libération des soucis d'attribution des terres au moment des héritages ou de l'agrandissement des entreprises ; salaire régulier et sécurité sociale ; et peut être aussi satisfaction d'une aspiration vieille comme le monde, d'une relative égalité entre les groupes sociaux (17). Donnée sur laquelle feraient bien de méditer ceux qui escomptent une révolte des intérêts privés dans le secteur socialiste avancé.

Un point d'interrogation demeure : ainsi protégé contre certaines formes d'abus économique, guidé dans ses orientations culturelles, intellectuelles, spirituelles, artistiques, le milieu trouvera-t-il la volonté de faire des innovations et notamment de remettre en cause des situations acquises ?

IV. — ASPECTS POSITIFS ET NEGATIFS DES SYSTEMES SOCIALISTES EN AGRICULTURE

De nombreux dirigeants agricoles s'impatientent devant les difficultés et les injustices de la croissance, et se demandent s'ils ne devraient pas transformer radicalement leurs pays en adoptant un régime marxiste. Il est difficile de leur répondre de façon objective, car la discussion prend tout de suite un aspect passionnel. Le marxisme n'est pas seulement un système économique, mais une volonté de transformer l'homme. Les adversaires en montent volontiers les fautes en épingle ; les partisans les voilent. Et les données objectives qui devraient figurer au dossier de toute décision rationnelle sont parfois difficiles à trouver et à vérifier (18). Aussi nous nous contenterons de quelques réflexions de base.

A. — Développement agricole heurté.

Sans doute, le marxisme ne prétend-il pas être avant tout un puissant instrument de développement économique et à plus forte raison un instrument de dévelop-

(17) N'oublions pourtant pas qu'une certaine disparité est souvent un moyen efficace de progrès : plus nombreux sont ceux qui travaillent pour « rattraper » leurs voisins que pour les devancer.

(18) En 1961, au XI^e Congrès des Economistes ruraux, des économistes de pays non engagés proposèrent de faire une enquête comparative sur les agriculteurs d'Allemagne de l'Ouest et l'Est. Ils demandaient qu'on les laisse circuler librement et qu'ils aient communication de tous les documents comptables des entreprises. Ils s'engageraient, en publiant leurs conclusions, à laisser, les experts des deux zones exprimer librement leurs critiques dans le même ouvrage. L'opposition au procédé n'est pas venue de l'Allemagne de l'Ouest.

reusement plus discrets sur les données de synthèse, qui permettraient des comparaisons avec les autres pays et constitueraient la meilleure preuve de leur succès auprès de responsables politiques avertis.

Nous sommes donc obligés, avec tout ce que ceci peut comporter de précaire, d'utiliser les statistiques des Nations Unies, concernant l'accroissement de la production. La F.A.O. ne publie malheureusement qu'un indice global (20) portant sur l'ensemble des pays de l'Est et de l'Union soviétique. En 1969, cet indice (base 100 en 1952 — 56 : production alimentaire par habitant) était de 141. Il dépassait celui de l'Europe de l'Ouest (129), mais de nombreux pays de cette dernière zone, craignant davantage la surproduction que la pénurie, n'avaient pas fait d'efforts spéciaux pour accroître leur production.

Il faudrait disposer d'études détaillées sur la composition de la population agricole pour déterminer si cet accroissement de production coïncide avec un relèvement de la productivité. Il semble qu'à cet égard la Tchécoslovaquie, dont la population active tombe de 2,1 à 1 million d'unités entre 1947 et 1967, ait fait plus de progrès que la Pologne (de 9,7 à 7,3) et que l'Union soviétique (35 millions en 1928, 33 en 1959, sans doute plus de 30 en 1967). Mais il ne faut pas oublier dans ce domaine les progrès spectaculaires de l'Europe de l'Ouest (21).

Bref, dans les pays socialistes européens le niveau de production et son rythme d'accroissement reste honorable ; les faits semblent bien ne justifier ni les critiques acerbes concluant périodiquement à l'échec, ni les formes de louanges appliquées au seul système réaliste d'accroissement de la production agricole...

Par contre, la supériorité des méthodes socialistes paraît moins marquée dans le développement agricole des pays non industrialisés. L'annuaire de la FAO publie depuis longtemps les indices de la production cubaine. En 1969, cet indice (même base que précédemment) ne dépassait pas 76 : à cette date, Cuba se situait au

En Pologne le collectivisme agricole n'a pas été rigoureusement appliqué et les petites exploitations individuelles sont nombreuses.

pement agricole ! E. Preobrajensky, nous l'avons vu, montre qu'au début du décollage économique, on a sacrifié les progrès de l'agriculture à ceux de l'industrie. Il ne faut pas se contenter de juger l'efficacité de l'action agricole par les résultats obtenus dans ce seul secteur.

Néanmoins, de nombreux auteurs ont présenté et présentent encore le système marxiste comme un merveilleux moyen de mobiliser les efforts et d'éviter les gaspillages. On y invite les agriculteurs, délivrés des diverses oppressions, à travailler avec courage pour un monde meilleur. Des moyens impressionnants, des campagnes psychologiques sont mis en œuvre pour accélérer la production. Finalement, de nombreux responsables agricoles de pays en voie de développement sont convaincus que la voie marxiste est la plus rapide pour développer leur agriculture.

Les dirigeants des pays marxistes ont souvent émis leurs projets de façon fracassante (19). Ils sont malheu-

(19) Non sans soulever parfois l'amertume de ceux qui prenant ces promesses pour argent comptant, en ont tiré un peu vite des leçons pour l'Occident. J. TRIOMPHE (Economie et

Politique, 1959, p. 20) qualifie de « réaliste » le plan de Khroutchev devant faire croître l'agriculture russe de l'indice 100 à l'indice 170 entre 1958 et 1965. N. Brejnev constatait en 1965, qu'à cette date, il n'avait pas atteint l'indice 114. José de Castro (Economie et Politique, 1960) dégage les conséquences du grand bond en avant chinois. (R. DUMONT) Chine surpeuplée..., p. 74) reconnaissait que l'accroissement avait été insignifiant : 190 millions de tonnes au lieu de 250 annoncées : 2 % au lieu de 35.

(20) Le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis a tenté de remédier à cette carence : Agricultural Statistics of Eastern Europe and Soviet Union, 1950-1966, en donnant des chiffres plus précis pour chaque pays. Il publie également dans la revue Foreign Agriculture, chaque année, les indices de production de l'année passée.

(21) A. WEBER (Agrarwirtschaft, Oktober 1969) tente un parallèle entre l'Allemagne de l'Ouest et celle de l'Est. De 1958 à 1967, la population active agricole de la seconde tombe de 1.524.000 unités à 1.203.000, au rythme annuel de — 2,34. La production brute (en millions de tonnes d'équivalent céréales) s'élève de 16,60 à 19,54, au rythme de 1,97 %. La productivité par travailleur y est de 5,68.

Les 3.978.000 travailleurs agricoles de l'Allemagne de l'Ouest en 1958 ne sont plus que 2.742.000 en 1967, soit un rythme de décroissance de 3,45. La production brute passe de 45,47 millions de tonnes à 56,58, au rythme de 3,20 par an. D'où un indice de 9,66 par an pour la productivité par travailleur.

dernier rang des pays d'Amérique Latine (Honduras, 114 ; République dominicaine, 84 ; Mexique, 132).

Pour la Chine, l'appréciation est encore plus difficile. Le gouvernement chinois ne publie pas de statistiques. La FAO non plus. Tout au plus disposons-nous de quelques évaluations d'experts de Hong Kong : mais celles-ci diffèrent profondément. Deux auteurs sérieux (*Le Monde*, 9 déc. 1969 et *Projet*, déc. 1969) attribuent à la récolte de 1968 l'un un chiffre de 182 millions de tonnes (ce qui serait plus faible que les 185 en 1957), l'autre une récolte totale de 230 millions : accroissement de 23% en valeur absolue, non par habitant. On peut remarquer toutefois que l'indice de la production agricole de l'Asie non socialiste était de 141 (Taïwan, 151, Inde, 131).

Des données plus récentes pour 1970 semblent faire état d'un décollage de l'agriculture cubaine et de nets progrès dans l'agriculture chinoise. Mais de toutes façons ces progrès auront été précédés par de très longs tâtonnements, prouvant que si l'on avait su résoudre certains problèmes, l'on se trouvait devant d'autres types de difficultés extrêmement complexes. En toute hypothèse, il paraît difficile de présenter la collectivisation comme un instrument rapide de développement agricole pour des pays encore peu évolués.

B. — Pourquoi ces difficultés ?

Sans vouloir préjuger de l'avenir qui peut apporter d'immenses progrès, revenons un peu en arrière. Au moment de la prise de pouvoir de Fidel Castro en 1959, qui aurait cru que, dix ans après, la production cubaine par habitant se serait abaissée du quart ? Ou qui aurait osé annoncer, au moment du grand bond en avant chinois en 1958, que dix ans après, de bons experts estimeraient que les progrès auraient été aussi peu rapides ?

Sans doute, les statistiques doivent-elles toujours être prises avec quelque précaution ! Il n'en reste pas moins que les responsables politiques ont souvent tempêté contre les faibles résultats obtenus. Comme, dans chaque cas, la population agricole n'a pas ménagé ses efforts, il faut bien qu'il y ait eu quelque part de mauvais transmissions provoquant le gaspillage de ces efforts. Même si l'on remédie à ces déficiences et si la population progresse désormais plus rapidement, il n'en reste pas moins que les expériences des premières années auront imposé des lourds sacrifices à la population.

D'où viennent ces déficiences ? Rangeons-les sous trois thèmes : structure des entreprises agricoles ; formes de planification ; problèmes humains.

1) Structures d'entreprises

A l'envi, les économistes des pays collectivistes insistent sur la supériorité de la formule de la grande exploitation. Celle-ci permet de nombreuses économies d'échelle ; elle facilite l'introduction rapide du progrès chez les agriculteurs ; il suffit d'un directeur valable pour changer une commune, alors qu'il faut des années de conseils pour modifier le comportement de petits exploitants.

Encore faut-il introduire de réels progrès techniques ! Il est fort peu de pays socialistes dont l'agriculture ait atteint un haut degré de technicité. On présente souvent le sovkhosze russe comme le type de la grande entreprise moderne, motorisée et efficace. Au congrès des économistes ruraux, tenu à Minsk en 1970, on nous a fait visiter un sovkhosze dit moderne, où l'on disposait d'un tracteur de 15 chevaux pour 10 travailleurs (22).

Les rendements des produits unitaires des productions animales ou végétales sont faibles. Bref, la technique est encore peu avancée.

Alors qu'à un fort niveau de technique, les résultats obtenus par le travailleur dépendent étroitement des conseils, des directives et des services d'autrui, dans les agricultures de technique traditionnelle, le succès dépend avant tout du soin et de la sueur de chacun. Pour manier la houe ou ramasser des gerbes, il est vraiment besoin d'une action collective !... (23).

On peut dire que le système collectiviste oblige aux démarches d'un travail commun des hommes qui non seulement n'y éprouvaient aucun goût, mais encore n'en avaient guère le besoin, à partir du moment où leur production eut été orientée et guidée. Le système se serait épargné beaucoup de difficultés en trouvant des formules d'encadrement plus souples (24).

2) Planification et agriculture.

Les relations entre les entreprises, leurs approvisionnements et leurs clients, dans le schéma primitif, s'opéraient non par le jeu du marché, mais par celui du plan ; ce dernier fixant à chacune ses objectifs et définissant les moyens permettant de les atteindre. Système permettant de donner aux exécutants le type d'orientation intelligente que des hommes bien informés sont mieux à même de percevoir que des agriculteurs routiniers.

Pourquoi ce procédé, si satisfaisant pour l'esprit, a-t-il causé tant de déceptions ? Il n'est pas inutile d'y insister, car si ce stade administratif est déjà dépassé en Europe de l'Est, il subsiste encore à Cuba et semble bien être présenté par certains doctrinaires comme un état le plus souhaitable.

Les dispositions du plan se sont d'abord heurtées à la réalité géo-biologique de l'agriculture. Ici, comme par-

22) *En France, il y a un tracteur de cette puissance pour moins de deux travailleurs.*

23) *Le travailleur agricole de la Frise, des Midlands anglais, de l'Illinois ou du Saskatchewan, seul sur son entreprise, a des démarches bien plus socialisées que celles du moujik russe ou du paysan cubain. C'est qu'il ne peut rien faire sans s'informer auprès des autres, ni sans se relier à eux. Il doit toujours remettre en question dans son travail et a pour cela continuellement besoin des autres !*

24) *Ces idées étaient proposées par un pénétrant économiste russe, A. Cayanov, qui disparut sous Staline. A ses yeux, l'essentiel était que l'exploitation agricole fut reliée étroitement aux secteurs d'amont et d'aval. La puissante capacité d'épargne des agriculteurs travaillant pour leur compte aurait permis les investissements voulus pour le progrès.*

Cf A. CAYANOV : *The Theory of Peasant Economy* ; Irwin, 1966 et B. KERBLAY : *Cayanov, Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, 1964.

Comment devant l'insécurité de sa vie quotidienne, le prolétaire chinois n'eût-il pas été sensible aux promesses maoïstes ?

tout ailleurs, l'efficacité dans l'action dépend évidemment de la qualité des décisions ; celles-ci sont meilleures lorsqu'elles sont prises par celui qui a le plus de chances d'en connaître tous les éléments. Or, l'exécutant d'innombrables opérations connaît souvent fort mieux les tenants et aboutissants de ces dernières que l'homme de bureau !

Encore si ce dernier connaissait son métier ! Mais il a fallu souvent confier des responsabilités à des individus fort mal préparés. On était ainsi acculés à les bourrer de directives, aboutissant ainsi au règne de la bureaucratie centralisée, suivant les traditions de toute administration peureuse. Dans ses mémoires de président de kolkhoze (25), Fédor Bélov rapporte qu'il a vu ainsi arriver, moteur en panne et remorqués par les autres, deux des quatre tracteurs que la Station devait lui fournir ! R. Dumont note que pour la première récolte collective de canne à sucre à Cuba, l'administration avait oublié de prévoir les limes à aiguiser les couteaux (26).

Ces échecs, dont on devine facilement les conséquences sur la bonne volonté des travailleurs, ne sont-ils pas

dans la logique du système ? Les responsables de l'administration ont à prendre des décisions plus complexes, parce que plus centralisées, que celles des régimes plus libéraux. Les entreprises agricoles, plus grandes que les entreprises traditionnelles, demandent des cadres beaucoup plus formés ; les organismes de liaison entre ces entreprises également. Or ces cadres sont souvent rares, notamment dans les pays encore peu développés — et on restreint encore leur nombre par l'exil ou le déclassement des spécialistes existant déjà. On devra donc se contenter souvent de cadres médiocres, peu formés, incapables de coordonner l'activité d'autrui.

Les pays en voie de développement, voulant prendre une option pour la collectivisation intégrale risquent donc d'imposer de lourds sacrifices à leur agriculture, au moins pendant une période de transition qui paraît devoir durer de longues années.

Il n'est donc pas facile de mettre sur pied une économie dirigée lorsqu'on manque de directeurs ! Peut-on pourtant suppléer au manque de compétences des hommes par l'enthousiasme des cadres et des exécutants ? La population sent qu'elle n'est plus asservie à l'arbitraire des propriétaires ou des capitalistes. Au lieu de travailler pour autrui, — et souvent pour un maître qu'ils

(25) F. BELOV : *The History of a Soviet Collective Farm*. Praeger, N.Y. p. 120.

(26) R. DUMONT : *Cuba, Socialisme et Développement*, Le Seuil, 1966, p. 78.

détestent — les ouvriers savent qu'ils travaillent pour l'intérêt public et donc finalement pour eux-mêmes : satisfactions profondes, dont beaucoup d'employés des régimes capitalistes sentent tout le prix. Mais, suivant un proverbe normand, « l'enthousiasme, comme les coquillages, est à consommer frais ». Les satisfactions, suivant l'expression de Saul Gellermann, ne suffisent pas toujours à constituer des motivations qui poussent à l'action contre vents et marées.

3) Les hommes sont-ils vraiment motivés ?

Sans doute a-t-on mis sur pied de laborieuses méthodes de primes et de stimulants : encouragements merveilleux pour des individus ayant à faire des travaux simples d'exécution, sans grande initiative, ni sans fournir d'efforts imprévus ; beaucoup moins stimulants, lorsqu'on exige soin et efforts persévérants : « Si c'est pour moi, je travaille dix heures par jour, dit un vieux paysan à R. Dumont. En équipe, huit à neuf heures. En coopérative, encore moins (27). « Il a tort, ne manquera pas de dire un doctrinaire. Moi, je travaille bien sans stimulants ». Seulement, en attendant que le système collectiviste ait créé une mentalité lui permettant d'œuvrer sans arrière pensée pour le bien commun, le paysan a pour le moment d'autres motivations que ce doctrinaire. Faute de les exercer, il répond par son inertie.

L'inertie reste-t-elle le monopole des exécutants ? Les responsables sont-ils stimulés à faire des efforts ! Nous savons que beaucoup de cadres, dans les systèmes occidentaux, ne le sont pas seulement par le désir de l'argent mais aussi, par celui, bien plus stimulant, de créer et qui se traduit par la joie de prévoir, d'organiser, de progresser. Or, les défauts de la centralisation bureaucratique, les innombrables amendements au plan, ont pendant longtemps remis en question les projets de tous les directeurs. Le souci de « la planification » a souvent compromis « les planifications » raisonnables des responsables. Bien plus, ces derniers se heurtent aux règles absolues d'une administration centralisée. Comment, plus conscients de perdre en risquant une initiative malencontreuse qu'en ne faisant rien, ne chercheraient-ils pas avant tout à s'abriter derrière autrui ? « Le péché d'omission n'en est pas un dans l'Eglise socialiste polonaise » (28).

Ces difficultés nous obligent à réfléchir sur l'essence même du projet socialiste. Ce dernier veut libérer l'homme des terribles liens de dépendance provenant de l'appropriation privée des moyens de production. Il dénonce l'injustice de ces situations dans laquelle des hommes incompetents, égoïstes et cupides dominent des hommes

(27) R. DUMONT : Chine surpeuplée, tiers monde affamé, *Le Seuil*, 1967, p. 43.

(28) P. SIMONNOT, *Le Monde*, 8-7-69. R. BICANIC le souligne : « Les économies d'échelle que l'on aurait pu atteindre furent contrebalancées par le manque d'initiative personnelle et d'efficacité dans le travail, et le manque de flexibilité de la part de l'organisation centrale pour adopter les moyens de production à leur plein usage » (*Journal of Farm Economics*, May 1962).

ignorants et sans puissance. Pour y remédier, il opère une mobilisation massive des efforts des volontés.

Mais l'aliénation ne dépend pas uniquement de phénomènes d'ordre économique ! La volonté de puissance, le souci du prestige, et peut-être surtout l'inertie constituent aussi de terribles destructeurs des relations humaines. Le danger de voir des éléments de la base dominés par des hommes incompetents, égoïstes et vaniteux n'est pas chimérique. Il suffit pour cela d'entendre certains responsables politiques parler de leurs prédécesseurs ! Dans beaucoup de cas, à l'appropriation privée des moyens de production a succédé, me dit un bon connaisseur des problèmes socialistes, l'appropriation privée des fonctions de direction. A force de vouloir changer le cadre, n'a-t-on pas trop négligé d'aider chacun à se changer lui-même ?

C. — Une prodigieuse invitation à agir.

Pourtant, cette volonté de progrès humain paraît bien être l'essentiel du projet socialiste. Ce n'est pas par ses aspects économiques qu'il a su susciter tant de dévouements et d'enthousiasme, il est, avant tout une espérance. Comment, devant l'insécurité de sa vie quotidienne, le prolétaire chinois n'eût-il pas été sensible à la promesse maoïste des cinq garanties : alimentation, habillement, logement, éducation, et — ce qui compte beaucoup — enterrement décent ? Comment ne pas être enthousiasmé devant les lycéens cubains de seize ans, sacrifiant leurs vacances pour alphabétiser les vieux paysans ? Comment rester insensible devant la maison de la culture d'un village soviétique ? Ou nier que le sentiment d'injustice sociale s'y nourrit moins de l'effrayante disparité des revenus ?

A notre avis le système de pensée marxiste a marqué un pas décisif dans l'histoire de l'humanité, en faisant prendre conscience des nouveaux impératifs du progrès en société ! Ce n'est pas parce que les moyens ont été souvent inadaptés aux buts poursuivis que ces objectifs sont sans valeur ! Au point que si on hésite à les atteindre directement, sans attendre la révolution, les opprimés d'aujourd'hui sauront bien déclencher cette dernière : ce n'est pas parce que celle-ci ne résoudrait pas grand chose qu'elle n'aurait pas lieu.

Si pourtant, certains responsables politiques refusent de suivre la voie collectiviste, à la fois par désir de meilleure efficacité et par souci de promotion humaine dans le respect de la liberté, doivent-ils renoncer à obtenir chez eux ces changements fonciers ? Il ne le semble pas, à condition qu'ils s'inspirent vigoureusement des deux éléments, qui à mon sens constituent l'apport le plus positif de l'immense expérience agricole des pays collectivistes : perception aiguë du sens de la solidarité ; idée de planification cohérente.

1) Le système communiste prétend bien que le progrès économique, qui impose de toutes façons une plus grande solidarité et une interdépendance entre les hommes sur le plan technique, doit aussi conduire à une plus grande

Il est fort peu de pays socialistes collectivistes dont l'agriculture ait atteint un haut degré de technicité.

solidarité sur le plan moral, notamment en soutenant les plus faibles et en les faisant progresser. Idée qui n'est certes pas exclusivement marxiste, mais que celui-ci a su imposer avec une rigueur telle que le monde ne peut plus désormais la négliger !

2) **Cette solidarité** pourtant ne doit pas s'exprimer seulement sur le plan intellectuel : elle **doit devenir agissante ; la vie économique en particulier, doit désormais être prise en charge par l'homme.** Les mécanismes aveugles du marché, n'intégrant que des éléments facilement imputables, ne peuvent satisfaire les besoins les plus profonds des hommes. Ici, au contraire, **l'on tente d'intervenir collectivement pour un meilleur bien être de l'humanité.** Ce qui autrefois n'était qu'un rêve, faute de moyens techniques, peut désormais devenir une réalité, à partir du moment où l'on peut disposer de meilleurs organismes de prévision et d'intervention. Principe que d'autres systèmes de pensée avaient sans doute déjà entrevu, mais que la doctrine marxiste a su exprimer avec une vigueur telle qu'aucun système politique désireux de durer ne peut désormais l'ignorer.

« Au fond, me disait un des meilleurs économistes de l'Est, le polonais Oskar Lange, nous allons plus loin que les systèmes occidentaux dans la macro économie. Vous avez mieux réussi dans la micro économie ». L'idée de mettre l'économie « sur des rails » est singulièrement

féconde. Mais les moteurs de l'économie socialiste sont encore hésitants, fautes, à notre avis, d'assurer à chacun cette sécurité intérieure qui rend efficace et utile sa propre activité. Pourtant, n'est-il pas possible d'en prendre les aspects positifs sans pour cela vouloir adopter le système dans son ensemble ? L'histoire montre que les idées qui ont transformé le monde n'ont pas toujours été mises en valeur par ceux qui s'en arrogeaient le monopole.

Henri de FARCY ■

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- R. DUMONT et M. MAZOYER : *Développement et Socialisme*. Le Seuil, 1969.
B. ROSIER : *Structures agricoles et Développement Economique*, Mouton 1969.
J. CHOMBART de LAUWE : *Les Paysans soviétiques*, Le Seuil 1961.
R. DUMONT : *Kolkhoz, Sovkhoz, ou le problématique communisme*, Le Seuil 1965.
E. KERBLAY : *Marchés paysans en U.R.S.S.*, Mouton 1969.
B. ROSIER et Coll. : *Agriculture moderne et socialisme : une expérience yougoslave*, P.U.F. 1968.
R. DUMONT : *Chine surpeuplée, Tiers Monde affamé*. Le Seuil 1965.
R. DUMONT : *Cuba est-il communiste ?* Le Seuil 1971.
On trouvera une bibliographie détaillée sur ce sujet dans l'ouvrage d'Henry de Farcy « L'Economie agricole » (Sirey 1971) dont nous avons parlé dans notre précédent numéro.

LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE A L'ÈRE TECHNOLOGIQUE

par Jean Buchmann

Les études sur l'an 2000 constituent dès à présent un secteur saillant de la recherche scientifique avancée. Aux Etats-Unis, sous l'égide de la « Commission de l'an 2000 » créée par l'*American Academy of Arts and Sciences* (1) et avec la contribution de l'*Hudson Institute* que dirige Herman Kahn (2), elles sont en passe de créer des modes d'expositions propédeutiques et heuristiques, des méthodologies, des paradigmes et des canevas de spéculation qui permettent déjà d'esquisser une première projection des *avenirs possibles* pour les 32 prochaines années. En Europe occidentale, où l'en-

(1) Cf. le numéro spécial de la revue *Daedalus* sous le titre *Towards the year 2000 : Work in Progress*, printemps 1967.

(2) Herman Kahn et Anthony J. Wiener : *The year 2000. Hudson Institute, Inc.*, 1967. — Trad. franc. : *L'an 2000. Paris, Robert Laffont, 1968.*

treprise « *Futuribles* » animée par B. de Jouvenel (3) ne s'était hasardée à conjecturer que pour le terme d'une décennie, un « Plan 2000 » pour « l'Europe en perspective » va maintenant promouvoir, à l'initiative de la Fondation Européenne de la Culture (4), l'étude de notre avenir en la concentrant sur un nombre limité de questions fondamentales : éducation, développement des sciences sociales, urbanisation et agriculture.

Il y a, sans conteste, dans ces efforts convergents une première tentative de réponse à ce qui apparaît comme le grand défi de l'histoire contemporaine : le passage de nos sociétés occidentales de l'âge pré-tech-

(3) Bertrand de Jouvenel : *L'art de la conjecture. Monaco : Ed. du Rocher (Col. « Futuribles »), 1964 ; ainsi que la série Futuribles du « Bulletin SEDEIS », Paris.*

(4) 2000 : *L'Europe en perspective 1968 (multigraphié).*

nique et paléo-technique à l'ère scientifique et technologique et — concomitamment — la prise de conscience par les sociétés sous-développées de leur retard croissant sur cette voie ; en un mot, le problème de la *modernisation*.

Il est toutefois symptomatique du sous-développement relatif qui frappe, dans les recherches et les secteurs de pointe, les efforts européens au sein même du monde occidental, que les études consacrées à l'Europe soient notablement en retard sur l'Amérique et qu'elles excluent encore de leur perspective une recherche propre dans le domaine de l'*investigation politique*, concernant des thèmes comme l'adaptation de la structure gouvernementale ou l'évolution du système international.

Par ailleurs, si les études américaines mentionnées n'hésitent pas, quant à elles, à déboucher délibérément sur le Politique, elles entendent généralement se garder en ce domaine, plus encore que dans les autres secteurs de la prévision, de tout jugement de valeur en se contentant de tracer « *les contraintes du choix social* » en fonction de la modernisation du processus politique (5).

Et pourtant, c'est bien sur cette double lacune que risque de se jouer l'avenir de la démocratie en Europe. Si les peuples européens, et les hommes de science qui doivent leur en fournir les moyens, veulent en effet sauvegarder le système politique à base de liberté, de constitutionnalisme et de pluralisme, non certes en acceptant la sclérose qui la gagne insidieusement, mais en lui permettant de s'adapter à l'ère nouvelle... il leur faut à la fois stimuler leur imagination créatrice et s'engager.

C'est d'abord aux Européens eux-mêmes à imaginer leur propre avenir politique — aussi bien qu'économique et social — en scrutant ce que les tendances de base à long terme peuvent recéler de développements possibles dans un contexte proprement européen. Cela signifie tout ensemble accepter l'hypothèse qu'*être moderne*, en politique comme ailleurs, n'est pas nécessairement synonyme d'*être américain* et accepter l'idée que le Politique n'est pas une simple superstructure mais un domaine d'action sociale *autonome* et, peut-être plus que jamais dans le monde de l'an 2000, l'ordonnateur du *projet* global de la société.

Ensuite, la volonté de sauver les valeurs démocratiques, en les incarnant dans des structures adaptées, suppose sans doute plus qu'une attitude purement spéculative. Il ne me paraît pas possible au *politiste* européen interrogeant notre avenir collectif de ne pas se sentir *engagé* dans l'évolution en cours. C'est pourquoi son objectif ne saurait se limiter à conjecturer les avenir possibles, encore moins à prétendre devi-

ner l'avenir *probable*, mais doit résolument tendre à préparer l'avenir *souhaitable* et même peut-être à aller plus loin : tâcher de rendre possible et probable l'avenir souhaitable. Une telle démarche peut être dite *prospective*, au sens où l'entendait Gaston Berger (6), c'est-à-dire qu'elle assume clairement le caractère volontariste et normateur de sa démarche, en même temps qu'elle requiert la rigueur scientifique de ses analyses de base. Elle est aussi « *praxéologique* », selon l'expression de Raymond Aron (7), c'est-à-dire orientée par le « *sens de l'humain* » et par la conviction que le monde peut être changé et l'avenir inventé.

Il ne peut évidemment être question, dans le cadre limité de cet article, de tracer le programme d'une telle entreprise, encore moins d'ébaucher des lignes maîtresses d'une « *Prospective politique de la démocratie européenne* ». Les quelques réflexions qui suivent ne veulent être qu'une amorce, attirer l'attention du public averti sur l'intérêt d'une véritable analyse politique de notre avenir.

I — LE SYSTEME DEMOCRATIQUE AU DEFI

Née de la réflexion cybernétique, la théorie générale des systèmes apporte aujourd'hui une rigueur scientifique nouvelle au schéma « *défi-réponse* » dont Toynbee avait fait le cœur de sa philosophie de l'histoire.

Elle permet de saisir le processus fondamental par lequel un système quelconque — qu'il soit artificiel, ou naturel, biologique ou social — parvient à se maintenir dans l'existence en présence des impulsions multiples qu'il reçoit de son environnement. C'est la *communication* des informations venues de ce milieu qui entraîne le *contrôle* (ou *décision*), c'est-à-dire l'impulsion donnée à une source d'énergie, provoquant à son tour un effet de *rétroaction* sur le milieu. Easton (8) est l'auteur qui a appliqué le plus fidèlement ce schéma au système politique, c'est-à-dire à ce système qui a précisément, dans la société globale, la fonction de maintenir cette société « pour elle-même » en la dotant d'un *Projet* intégrateur.

Variété de système politique surgie en Occident des cendres de l'absolutisme monarchique, la démocratie européenne est *génétiquement* solidaire d'un certain environnement. Aujourd'hui, c'est la radicale et spectaculaire *mutation* de cet environnement sous l'impact de la révolution scientifique et technologique, qui constitue le défi majeur auquel le système démocratique européen est confronté. Jusqu'ici le système semble

(6) Cf. la revue *Prospective* publiée par le Centre International de Prospective, devenu Centre d'Etudes Prospectives — Association Gaston Berger depuis le décès de ce dernier.

(7) Raymond Aron : *Paix et Guerre entre les nations*. Paris : Calmann-Lévy, 1962 (3^e édition).

(8) David Easton : *A Systems Analysis of Political Life*. New York John Wiley and Sons, 1965.

(5) Un tournant important vient peut-être sur ce point d'être pris par le dernier et monumental ouvrage d'Amichai Etzioni : *The active Society : A Theory of Societal and Political Processes*. New York. The Free Press, 1968, qui tente de faire la synthèse de l'approche collectiviste du système et de l'approche volontariste au sein d'une attitude « active ».

d'ailleurs subir cette mutation plus qu'il ne la maîtrise, ainsi qu'en témoignent les lignes *tendancielles* de son évolution récente.

1. Caractères génétiques de la démocratie européenne

Le système démocratique européen apparaît étroitement lié, dans son émergence et son évolution historique, à son environnement social que, pour la simplicité de l'exposé, je ramènerai à trois éléments déterminants : libéralisme, capitalisme et nationalisme.

La démocratie occidentale est tout d'abord la fille de l'*esprit libéral* et individualiste de l'Occident : c'est ce qui la distingue fondamentalement des démocraties unanimitaires et conformistes des cités antiques ou de certaines structures traditionnelles extra-européennes, comme des démocraties totalitaires du monde contemporain. De cette filiation culturelle fondamentale, la démocratie européenne a tiré ses traits les plus distinctifs : le *constitutionnalisme* (9) grâce auquel, d'instrument du pouvoir, le droit est devenu un principe de limitation et de finalisation de celui-ci par la déclaration des droits, la garantie juridictionnelle, la séparation des pouvoirs... ; le principe *représentatif* qui a permis de « nationaliser » l'élite gouvernante et d'institutionnaliser en son sein le dialogue et le compromis ; le *pluralisme*, enfin, qui donne à la démocratie européenne sa plus grande originalité en consacrant la distinction du « privé » et du « public », en reconnaissant la diversité des intérêts et des opinions, en organisant la compétition pour un pouvoir « ouvert » sur la base d'une des découvertes politiques les plus importantes et les plus inouïes sur lesquelles l'homme soit jamais tombé : l'opposition organisée en parti (10).

Mais le système démocratique européen est aussi lié à l'apparition et aux avatars du *système économique capitaliste*, même si cette liaison est moins fondamentale que la première et surtout plus récente ; le capitalisme apparaissant lui-même comme une projection contingente de l'*esprit libéral* de l'Occident. C'est d'ailleurs dans cette origine commune qu'il faut sans doute chercher la concordance profonde entre système démocratique et système capitaliste, tant sur le plan des mythes (confiance en l'individu, égalité de chances, vertu des structures compétitives...) que sur celui des mécanismes.

Plus symptomatique de l'influence spécifique du capitalisme sur la démocratie européenne est le *synchronisme* de développement des deux mouvements, qui fait correspondre un durcissement de l'autorité politique, marquée par la confiscation « censitaire »

du droit de suffrage, à la période du démarrage industriel et de l'« accumulation primitive du capital » ; tandis que la marche du système capitaliste à la maturité verra l'épanouissement de la démocratie libérale, les crises économiques engendrant à leur tour les fascismes. L'émergence du système européen de partis a été marquée singulièrement par ce parallélisme : c'est sur les deux luttes de classes successives qui ont caractérisé la naissance puis le développement avancé du système capitaliste — la lutte aristocratie-bourgeoisie, puis la lutte bourgeoisie-prolétariat — que se fonde la trilogie fondamentale des partis européens : conservateurs, libéraux et socialistes. Trilogie sur laquelle le facteur national est venu souvent, il est vrai, broder ses variations accessoires tandis que la naissance de la démocratie chrétienne ajoutait un élément supplémentaire de complexité...

Ce *déterminant national* est d'ailleurs le troisième des éléments génétiquement unis à la démocratie européenne. L'origine de celle-ci se confond largement avec celle de l'Etat moderne, avec cette entreprise historique singulière qui, sur les ruines de l'Empire et en s'arrachant au féodalisme, prétendit faire d'entités territoriales contingentes des corps « souverains », en confiscant à leur profit le maximum de pouvoirs et en sacralisant leur existence. L'influence a du reste été réciproque et le phénomène de démocratisation du nationalisme ne le cède en rien à celui de nationalisation de la démocratie (11). Le résultat de cette conjonction c'est l'Etat-Nation unitaire et centralisé, prétendant monopoliser le pouvoir politique, l'allégeance des peuples et la formulation du droit... Il n'est pas indifférent qu'en Europe la démocratie soit devenue solidaire du cadre étatique — cet « *Empire manqué* », selon le mot de Denis de Rougemont (12).

2. Mutation de l'environnement : vers la société post-moderne

Cet environnement originel de la démocratie européenne, voici cependant un peu plus d'un siècle qu'il a entamé une mutation profonde et qui ne cesse de s'accélérer. C'est la *révolution scientifique et technologique* (13) qui en demeure la donnée première ; mais autour d'elle se développe un ensemble complexe d'éléments interdépendants qui sont en fait les faces différentes de ce que Kahn et Wiener appellent la « *tendance multiple de base* » : industrialisation, urbanisation, opulence, loisirs croissants, instruction généralisée, croissance démographique, rôle des « mass media »... De plus, il faut bien constater l'universalité de

(9) Carl J. Friedrich : Constitutional Government and Democracy. New York : Appleton-Century Crofts, 1950 — Trad. franç. La démocratie constitutionnelle. Paris : P.U.F. 1958.

(10) Robert A. Dahl (éd.) : Political Oppositions in Western Democracies. New Haven : Yale University Press, 1965. — Trad. franç. partielle : L'avenir de l'opposition dans les démocraties. Paris, Futuribles - SEDEIS, 1966.

(11) Edward Hallet Carr : Nationalisme... and After. New York, McMillan, 1945.

(12) Denis de Rougemont : Vers une fédération des régions, in « Bulletin du Centre Européen de la Culture », XII, 2, Hiver 1967-68.

(13) Cfr. par exemple : Louis Armand et Michel Drancourt : Plaidoyer pour l'avenir. Paris, Calmann-Lévy, 1961.

plus en plus évidente de la tendance multiple, qui met désormais le système européen sous l'action directe d'un environnement « extra-sociétal » se manifestant par l'influence des conflits mondiaux, la compétition avec le camp socialiste, l'émergence du Tiers Monde..., en même temps qu'elle remet en cause la validité technique et morale du cadre stato-national dans lequel la démocratie européenne s'est développée.

Le système économique de nos sociétés industrielles avancées d'Europe occidentale est devenu quelque chose de substantiellement différent du *Capitalisme* du siècle dernier dénoncé par Marx... et cela, d'ailleurs, pour une part non négligeable, grâce à cette dénonciation même ! Le *néo-capitalisme* socialisé et l'*économie concertée* du « Welfare State » tendent aujourd'hui à réaliser une société rationnelle à croissance harmonisée, grâce aux ressources de la science économique post-keynésienne, à l'organisation rationnelle des structures et spécialement à la concentration et au groupement des entreprises, au contrôle enfin et à l'intervention multiforme de la puissance publique culminant dans la fonction de planification de l'État.

Dans ses résultats, le nouveau système économique ouvre la perspective d'une *société d'abondance* (14), à la fois société de consommation fondée sur la généralisation d'un bien-être dirigé, société de loisirs libérée largement de la contrainte des tâches matérielles et société *intégrée* grâce à l'affaiblissement des antagonismes de classes.

Finalement, et surtout, c'est le système socio-culturel de notre Occident européen qui se trouve, et se trouvera sans doute encore davantage, fondamentalement affecté et transformé par l'avènement de la société post-industrielle. Celle-ci risque fort d'être une *société de masse*, dans la mesure où l'accroissement des moyens collectifs de diffusion, l'instruction généralisée, la publicité commerciale et politique, l'extension des formes les plus diverses de la sécurité sociale, la « rationalisation » des conduites et des motivations dans la logique économique du système bureaucratique de consommation dirigée... contribuent à grégariiser l'individu. Sans parler des poches de misère qui se développent au sein même de l'opulence, ni des nouveaux conflits qui se dessinent au cœur de la société *intégrée*, le mouvement actuel de *contestation* n'est-il pas venu jeter un éclairage brutal sur la perte de finalité humaine d'une telle société comme sur le drame individuel de l'homme extro-déterminé et de sa nouvelle et terrible aliénation au milieu de la « *foule solitaire* » (15).

Ainsi, la société post-moderne qui s'élabore sous nos yeux recèle-t-elle une nouvelle *contradiction* fondamentale : la discordance croissante entre l'amélioration des

conditions de vie, les chances théoriques d'épanouissement personnel et, de l'autre côté, cette *massification*, ce danger d'écrasement de la personne par le conformisme social, la réglementation proliférante, la manipulation de l'opinion, la dépendance à l'égard de forces irresponsables et incontrôlées. A côté du *défi américain* entendu comme celui de la rationalisation et de l'efficacité, plus que lui peut-être, le véritable *défi* auquel notre société se trouve confrontée, n'est-il pas de résoudre cette contradiction interne ?

3. Crise de la société politique et lignes tendancielles (16)

Ce qui précède explique qu'en dépit d'une croyance assez généralement répandue il n'y a pas de crise spécifique de la société politique au sein de nos démocraties européennes. Ce qu'il y a, c'est une *crise globale de notre civilisation*, qui se manifeste dans tous les secteurs de la vie sociale. Les symptômes de crise, relevés avec d'autant plus de complaisance qu'ils sont plus spectaculaires sur la scène publique, les soubresauts de la vie politique nationale ou internationale actuelle ne constituent que des épiphénomènes, les points d'impact politique d'une mutation technologique puis sociale que notre monde ne maîtrise ni dans ses fins ni dans ses moyens.

Le Projet politique « sauvage » peut se ramener à la « sécurisation » interne et externe d'un agrégat humain. Le Projet politique « moderne » est celui d'une programmation globale du devenir collectif de cet agrégat, ce qui entraîne la « politisation » d'un ensemble d'objectifs économiques, sociaux et culturels naguère réservés à la société civile et qui se voient aujourd'hui confiés à l'autorité publique. Dans la confusion actuelle des fins et des moyens, cette mutation fonctionnelle du Politique ne s'accompagne encore, cependant, que de restructurations anarchiques ou inadéquates, quand ce n'est pas de destructurations pures et simples.

1 — On peut relever, en première analyse, une série de lignes tendancielles du système démocratique européen, manifestant des *déséquilibres structurels et institutionnels* au sein de l'appareil du Pouvoir.

C'est d'abord la tendance manifeste à la *prédominance de l'Exécutif* et au *déclin des Parlements*, exprimant une remise en cause radicale de l'équilibre classique des « Pouvoirs » séparés. Erosion de l'initiative parlementaire allant jusqu'à sa quasi-disparition dans les domaines essentiels ; incapacité de mettre sérieu-

(14) C'est le titre original — The Affluent Society — de l'ouvrage classique de John K. Galbraith traduit en français : L'ère de l'opulence. Paris, Calmann-Lévy, 1961.

(15) Titre de la traduction française de The Lonely Crowd de David Riesman. Paris, Arthaud, 1964.

(16) Pour un exposé plus détaillé de ces tendances, nous renverrons à : Jean Buchmann : Missions et structures des pouvoirs publics dans la démocratie européenne de demain. Rome, Centre international démocrate-chrétien d'information et de documentation, et « France Forum » nos 106 et 109.

sement en cause une politique budgétaire définie par le gouvernement sur les bases élaborées par l'administration et sous la pression constante des groupes ; contrôle sur l'exécutif rendu de plus en plus difficile et superficiel par l'infériorité des Parlements sur le plan des moyens techniques d'information et de recherche et, partant, faute de possibilité pour les parlementaires de se documenter sur les données exactes des problèmes, y compris la dialectique des forces en présence : telles sont les marques d'une évolution qui aboutit finalement à une transformation insidieuse de la nature même et du fonctionnement de nos institutions et de nos régimes politiques.

L'aspect le plus significatif et le plus positif de cette tendance est celui qui aboutit à la fois à une *personnalisation* poussée du Pouvoir gouvernemental et à son investiture populaire directe, ainsi qu'à sa *stabilisation* sur la base d'un système de confiance « à forfait ». Cette situation peut d'ailleurs être obtenue par des procédés très divers quant à leurs modalités comme à leur valeur démocratique, allant du bipartisme rigide à l'anglaise et son corollaire du « mandat national » contrôlé par l'opposition, en passant par le système présidentiel américain, jusqu'à cette forme de « principat » populaire appuyé sur le référendum plébiscitaire et la télévision, qu'illustre le régime gaulliste.

Toutefois, derrière cet Exécutif personnalisé et dominant, se profilent les ombres de forces plus occultes, qui manifestent deux autres tendances du déséquilibre structurel. C'est, d'une part, la tendance à la *technocratie*, exprimant la remise en cause du principe libéral du « gouvernement par les amateurs » et conduisant au dessaisissement progressif des responsables politiques au profit d'une foule d'experts individuels et d'organismes spécialisés que la technicité croissante de la vie politique a introduit tout au long du circuit décisionnel et dont l'efficacité théorique remplace la représentativité. C'est, d'autre part, la tendance à la *polyarchie*, qui se situe dans la même logique que la technicisation et assure l'accès à la décision politique des multiples pouvoirs de fait que recèle une structure sociale se complexifiant sans cesse. Manifestée de façon directe dans la « partitocratie », c'est-à-dire le contrôle des bureaucraties partisans sur l'ensemble de la vie politique, ou indirectement dans la pression des groupes d'intérêt de toutes sortes, la polyarchie fait dépendre les décisions politiques, non plus d'une volonté unique — serait-elle collective — comme dans la démocratie classique de type majoritaire, mais d'une concertation perpétuellement entretenue entre ces centres de pouvoir multiples. De par le caractère très généralement oligarchique et bureaucratique de ceux-ci, comme de la carence dans l'expression de la volonté générale, le système politique auquel aboutit cette tendance risque de n'être qu'une pseudo-démocratie et de mériter l'appellation de « polyoligarchie ».

2 — C'est au cadre plus qu'à l'appareil du Pouvoir que se rapporte une seconde série des tendances struc-

turales que l'on peut qualifier de *mutations dimensionnelles*.

Elles se ramènent à la constatation fondamentale, et en apparence paradoxale — mais en apparence seulement — que l'*Etat-Nation* centralisé et souverain de notre Occident européen est à la fois trop petit et trop grand. Il est trop petit à l'échelle des techniques modernes et du monde des Super-puissances : trop petit pour se défendre seul, même avec l'aide dérisoire d'une moyenne force de frappe ; trop petit pour répondre à la fois au défi américain d'efficacité économique et au défi du Tiers-monde, c'est-à-dire à l'impératif d'un développement et donc d'un salut solidaires de l'humanité ; trop petit pour agir politiquement en résistant à la satellisation politique et économique et en assurant l'efficacité de sa participation dans les affaires de la planète.

Mais en même temps l'*Etat-Nation* européen est trop grand : pour pouvoir assurer le développement harmonisé de toutes ses régions ; pour répondre avec la souplesse et l'efficacité requises aux nouvelles tâches fonctionnelles de la société industrielle moderne ; pour garantir à ses citoyens l'exercice de leurs droits civiques et leur association effective à la vie de la cité. En un mot, il est trop grand pour être une vraie *communauté* humaine sur le plan de la *participation* comme sur celui de l'*efficacité*.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'*Etat-Nation* européen de l'ère technologique se trouve présentement soumis à une double remise en cause dimensionnelle, contesté comme cadre politique exclusif par deux mouvements qui tendent à son démantèlement simultané par le haut et par le bas : le mouvement d'*intégration* supranationale et celui de la *régionalisation*. Loin d'être à contrecourant l'une de l'autre — et quoi qu'il en soit de la manière notoirement insuffisante et incohérente dont elles se développent — ces deux tendances issues en vérité des mêmes causes s'affirment de plus en plus étroitement solidaires, à la fois sur les plans étiologique, stratégique et éthique (17). Elles se rencontrent finalement dans une contestation globale de l'étatisme, c'est-à-dire de l'entreprise historique de monopolisation du Pouvoir et de la légitimité politiques au profit du seul cadre stato-national.

3 — Comme pour les déséquilibres structurels du système politique, ces distorsions dimensionnelles du Pouvoir ne paraissent toutefois pas actuellement capables d'engendrer un véritable mouvement de restructuration radical et cohérent et cela, faute d'une prise de conscience suffisante de la nature de la mutation par l'opinion publique et, plus encore, faute d'un engagement suffisant de la volonté des collectivités comme de leurs dirigeants en faveur d'une telle restructuration.

(17) Cfr. sur ce point : Jean Buchmann : « Régionalisation et fédéralisme » in L'Europe en formation, n° 97, avril 1968, p. 6.

Qu'il s'agisse d'une relance décisive de l'intégration politique européenne ou d'une action régionaliste opérante, comme des adaptations cruciales du régime constitutionnel-pluraliste, l'opinion publique européenne se cantonne largement dans des attitudes *désengagées* quand bien même elles sont positives comme c'est le cas pour l'unification de l'Europe. Nous touchons ici au phénomène souvent dénoncé sous le terme de *dépolitisation* et qui n'est le plus souvent qu'une sorte de réflexe de défense primaire de l'opinion devant la complexité et la technicité de la chose publique en cette ère technologique.

Sans doute, la « *société bureaucratique de consommation dirigée* » (18) ne favorise-t-elle pas l'engagement du citoyen, habitué à consommer passivement l'information politique comme les autres produits de l'Abondance. Mais la dépolitisation est aussi — et peut-être surtout — le symptôme de l'épaississement de la zone d'opacité qui sépare le public des arcanes du Pouvoir. Les réactions politiques « sauvages » du Mouvement de Mai, qui manifeste une « *repolitisation non politique* » engendrant une nouvelle opposition extra-parlementaire fondée sur une sorte de néo-populisme (19), n'y contredisent pas, au contraire. Non plus que les repolitisations marginales qui s'expriment dans nombre des phénomènes observés : développement de la représentation de groupe, personnalisation du pouvoir, intérêt pour des formes de réflexion libérées des idéologies classiques (clubs, etc.).

Du symptôme il n'est guère difficile de passer au diagnostic : *la société politique doit être repensée* dans ses instruments comme dans ses objectifs. Ce n'est plus avec des principes et structures politiques et administratives héritées de l'âge pré-technique ou paléo-technique que le Pouvoir politique peut jouer dans la société industrielle moderne, et a fortiori dans la société post-industrielle en émergence, son nouveau rôle d'ordonnateur de la croissance et du bien-être à côté de son rôle classique de sécurisateur et d'expression d'un destin historique collectif.

II — LE PARI DEMOCRATIQUE EUROPEEN

Nous l'avons vu, la révolution technologique envahit tous les domaines de la vie individuelle et collective. Mais, laissée à elle-même, la technique contient en puissance le meilleur et le pire. Un progrès de l'*organisation rationnelle* est donc nécessaire pour que la société industrielle moderne puisse effectivement bénéficier de l'apport technique : c'est le *défi américain*. Mais, en même temps, s'avère indispensable un effort spécifique de l'*imagination créatrice* pour le mobiliser

(18) L'expression est de Henri Lefebvre dans *La vie quotidienne dans le monde moderne*. Paris, Idées, 1968.

(19) Cfr. Ghita Ionescu : Un nouveau ton en politique. Note récapitulative du Rapporteur général à la Table Ronde de l'Association Internationale de Science Politique sur « La modernisation des processus de direction politique », Salzbourg, 16-20 septembre 1968.

au profit de l'homme et de ses fins supérieures : c'est le défi interne que la « contestation » est venu mettre à vif.

En termes politiques, la réponse à ce double défi passe d'abord par la réaffirmation d'un principe que nos sociétés semblaient devoir abandonner à la suite de la prédiction marxienne du « *dépérissement de l'Etat* » : celui de l'autonomie d'action et de la *transcendance du Politique* à l'intérieur du social. Mais, si le Pouvoir politique est plus que jamais nécessaire pour introduire dans l'évolution de l'Espèce l'indispensable cohérence, ce ne peut être qu'un Pouvoir politique substantiellement renouvelé dans ses objectifs comme dans ses structures.

A ce stade de notre analyse, le lecteur serait sans doute en droit d'attendre que soient formulées des propositions précises et dégagé un ensemble de recettes et de formules détaillées. Au risque de le décevoir gravement, il faut cependant bien y renoncer. Malgré la littérature considérable — et d'ailleurs d'intérêt et de niveaux si différents — qui y est consacrée, la projection d'un système démocratique rénové manque encore par trop de netteté et, surtout, de véritable *originalité inventive* pour qu'on puisse s'y hasarder. C'est ici qu'une recherche à la fois vraiment scientifique et systématiquement « active » constitue un impératif vital. On devra se contenter ici d'ébaucher très schématiquement les lignes d'étude qui pourraient être celle d'un « Centre européen de recherche sur la modernisation du système démocratique », dont la création représenterait une contribution moderne à la solution du problème.

Tous les maîtres à penser de la *contestation* l'ont proclamé à satiété : notre société technologique est à la dérive, entraînée malgré elle par la logique d'un modèle spontané de comportement qu'expriment les slogans de la *société de consommation* et de l'*homme unidimensionnel* (20). Elle a perdu le sens des *valeurs* et se trouve privée de *finalité* assumée. Si le Pouvoir politique n'est que l'énergie spécifique du Projet global de la société — qu'il n'exprime d'ailleurs pas passivement mais qu'il élabore en circuit avec la société même — c'est par l'invention de finalités nouvelles et adaptées que passe en tout premier lieu sa rénovation.

A l'avant-plan de ces finalités se présente sans conteste la *modernisation* des processus sociétaux et singulièrement celui de la décision politique. Il faut entendre modernisation au sens d'une rationalisation fondée sur l'analyse scientifique et d'une recherche systématique de l'efficacité et de l'efficience. Une approche plus scientifique de la décision politique implique une transformation de la relation fin-moyen. D'abord en ce sens que le rythme du progrès entraîne une mutation permanente des objectifs et l'apparition continue de méthodes pour les poursuivre. Ensuite parce que l'interdépendance croissante des fins et des

(20) Herbert Marcuse : L'homme unidimensionnel. Paris, Editions de Minuit, 1968.

moyens entre eux font apparaître les fins elles-mêmes comme les moyens d'autres fins plus éloignées qui serviront de critère à leur compatibilité et à leur fonctionnalité. Enfin en ce que le choix politique devient une chose complexe qui intègre les apports de la science et de la technique, les valeurs sociales de référence que la société se crée à travers les objectifs qu'elle s'avère capable et désireuse de poursuivre, et le consensus social à l'égard de ces options de valeurs (21).

Tout ceci suppose une vision radicalement neuve de l'action publique conçue désormais sous la forme d'une *politique programmée* faisant appel à toutes les ressources de l'organisation moderne : recherche opérationnelle, sondages d'opinion, création de cellules de « policy planning » dans les départements ministériels, « Planning-Programming-Budgeting System », etc...

Il est notoire que sur le plan de la modernisation l'Europe se trouve aujourd'hui aiguillonnée par le *défi américain* et que l'avance prise en ce domaine par la Super-puissance d'outre-atlantique risque d'induire la modernisation européenne à n'être qu'une américanisation de notre société. C'est ici qu'une seconde finalité s'impose à l'entreprise de rénovation démocratique de nos pays : celle de l'*européanisation*. Si les peuples qui ont apporté à l'humanité les lumières de la raison et de la foi veulent rester eux-mêmes, c'est-à-dire dignes de la vocation historique de leur civilisation, s'ils aspirent à être autre chose qu'une chaîne de colonies américaines... ils leur faut inventer une manière européenne d'être moderne : une « *european way to modernity* » qui conduise à une « *european way of life* » conforme au message européen.

Or, ce message, aujourd'hui comme toujours il se résume en un mot : *la primauté de la Personne*. Ce qui a donné un sens à l'histoire de l'Europe, c'est qu'elle a toujours été prête à tout remettre en question au nom de cette valeur suprême. La vocation de l'Europe, c'est aujourd'hui comme toujours de témoigner de la Personne dans un monde de Masses et de Blocs ; c'est d'animer en son nom une contestation permanente de superstructures sociales qui ne sont que des épiphénomènes au service de l'Homme ; c'est d'inventer sur cette base des solutions spécifiques et humanisatrices aux problèmes les plus contemporains : utilisation des loisirs, aménagement du territoire, programmation sociale...

Mais pour atteindre cette double finalité d'une Europe vraiment moderne et d'une Europe européenne, il faut en poser une troisième, qui conditionne impérativement le reste : celle du dépassement radical des insuffisances nationales et des obstacles étatiques ; celle de l'*union* de l'Europe et pour tout dire de sa *fédération* politique.

(21) Pour une analyse brève et pénétrante de la décision politique dans sa triple dimension, cfr. Édouard Pouillet : Evolution des rôles dirigeants dans l'administration de l'Etat in Revue Internationale des Sciences Administratives, XXXIII, 4, 1967.

C'est pour moi le grand scandale de mai 1968, que l'Europe n'ait pas été au rendez-vous de l'Histoire. Que l'opinion et singulièrement les jeunes générations n'aient pas ressenti cette vérité primordiale : que toutes les contestations valables de notre société mènent à l'unité européenne. Qu'est-ce, en effet, que contester la société de consommation sinon exiger que le Marché commun, non pas disparaisse (ce qui serait régresser), mais cesse d'être un pur espace économique néo-libéral pour déboucher sur une série de politiques économiques et sociales communes capables de dessiner les traits d'une nouvelle société personnaliste et communautaire ? Qu'est-ce que contester la guerre au Vietnam, en dehors d'un vain bavardage, sinon constituer une puissance capable d'influencer l'Amérique, et qui ne voit que cette puissance ne sera pas un Etat-Nation absolutisé mais ne pourra être qu'un Continent politifié, doté d'une diplomatie intégrée ? Et qu'est-ce que vouloir se libérer du complexe de culpabilité à l'égard du Tiers-monde, sinon inventer des formes enfin efficaces de coopération, qui ne sont plus à la portée de nos pays égoïstes et inquiets ?

.

Le seul Projet politique qui soit aujourd'hui à la mesure des nouveaux défis de l'Histoire s'appelle : l'Europe. Une Europe à la fois moderne et fidèle à sa vocation, à ses originalités, à ses diversités fécondes.

Une, mais pas de n'importe quelle unité - L'unité européenne ne peut être, elle-même, que conforme à sa vocation : une « *unité qui diversifie* » (22). C'est dire qu'à l'entreprise de « *fédération* » de nos peuples à l'échelle continentale doit correspondre celle de « *fédéralisation* » de l'espace politique ainsi créé. Pour retrouver son efficacité en même temps que ses dimensions humaines, le Pouvoir doit y être redistribué à tous les niveaux et dans tous les secteurs où il peut être utilement exercé.

L'essentiel est d'assumer le nouveau Pari démocratique européen, face aux défis de l'ère technologique.

Dans cette perspective, la révolution nécessaire ne peut consister à « instaurer » la démocratie, la modernité ou le fédéralisme — d'un seul coup et une fois pour toutes — mais bien à promouvoir la *révolution permanente* d'une démocratisation, d'une modernisation ou d'une fédéralisation de toutes les structures, sans cesse recommencée... comme la vie elle-même.

C'est au réel qu'il appartient de secréter les institutions les mieux adaptées, l'expérience devant nous éclairer sur les erreurs à éviter, les compléments à prévoir, les correctifs à apporter.

Jean BUCHMANN ■

Professeur à l'Université de Louvain

(22) La formule est empruntée à Teilhard de Chardin.

Venise au XVIII^e siècle

par
Henri
Bourbon

Venise citée « si unique au monde et si étrange qu'assurément elle semble être le produit d'un rêve », Venise triomphante citée, voluptueuse et flamboyante citée, fière d'une grande histoire, ville musée, ville de pierre et d'eau aux sortilèges multiples qui ont envoûté Philippe de Commines, Pétrarque et Montaigne, Dürer, Wagner et Nietzsche, Rousseau, Musset et Chateaubriand, Shakespeare et Byron, Balzac et Dickens, Turner, Corot et Monet, Henri de Régnier, Marcel Proust, d'Annunzio, Thomas Mann et Paul Morand... Venise, ville menacée dont il appartient à l'humanité d'assurer le sauvetage, car elle est un fastueux patrimoine d'art et de civilisation.

Placée sous l'égide du Comité Interministériel pour la sauvegarde de Venise, une éblouissante exposition de cent quarante tableaux, dessins, gravures et peintures vénitiens du XVIII^e siècle est installée pour quelques semaines au musée de l'Orangerie à Paris.

Maurice Barrès avait déjà présenté en son temps les menaces d'effondrement qui pèsent sur Venise ; il l'a dit en des termes frémisants qui traduisent bien l'émotion et la nostalgie inquiète de tous les amoureux de Venise : « Des murailles byzantines, sarrasines, lombardes, gothiques, romanes, voire rococo, toutes trempées de mousse, atteignent sous l'action du soleil, de la pluie et de l'orage, le tournant équivoque où, plus abondantes de grâce artistique, elles commencent leur décomposition. Il en va ainsi des roses et des fleurs de magnolia qui n'offrent jamais d'odeurs plus enivrantes ni de coloration plus forte qu'à l'instant où la mort y projette ses secrètes fusées et nous propose ses vertiges ». Il est indispensable que se multiplient enfin, dans le monde, et d'abord en Europe, les initiatives qui aideront à sauver Venise de l'enlèvement et de l'effritement, Venise, ses palais, ses églises, ses ponts, ses ca-

naux, ses « superbes broderies de colonnes, de balcons, de fenêtres, de corniches ».

Venise au XVIII^e siècle, tel est le thème de l'exposition de l'Orangerie qui réunit des œuvres appartenant à des collections françaises publiques et privées. Les salles consacrées aux paysagistes vénitiens, les « Vedutisti », à Gian Battista Tiepolo, à Pietro Longhi, à Piranesi présentent un particulier attrait.

Venise au XVIII^e siècle : la joie et la frénésie de vivre, la frivolité passionnée, le décor de fêtes dissimulent une lente déchéance ; derrière les plaisirs, les bals, le libertinage, le carnaval, les spectacles, les mascarades, les jeux de l'amour et les jeux de hasard, se profile l'ombre inquiétante de la décadence et de l'infortune. Ville apparemment animée, luxueuse et gaie, Venise qui compte au XVIII^e siècle environ 140.000 habitants, n'est plus la Venise ambitieuse, prospère et forte des siècles précédents, son activité économique et

commerciale a considérablement diminué ; les horizons vénitiens se sont singulièrement rétrécis. C'est la fête à Venise, mais Venise se meurt... Venise se masque aussi, car sous la légèreté et la liberté des mœurs se cachent d'impitoyables sévérités : on brûle publiquement sur le bûcher les ouvrages de Diderot, Voltaire, Rousseau, Helvétius !

Venise au XVIII^e siècle, c'est d'abord pour nous, aujourd'hui, un paysage ; et ses interprètes les plus prestigieux, ce sont Antonio Canaletto et Francesco Guardi.

Il faut savoir que ces « vedute », ces vues si séduisantes du Grand Canal, de la Place Saint-Marc, de la Salute, du Pont du Rialto, du Palais Ducal, de la Lagune, n'étaient pas considérées par les Vénitiens comme d'authentiques œuvres d'art occupant une place de choix dans la vie artistique de l'époque. Les « vedute » étaient des tableaux souvenirs destinés aux étrangers et spécialement aux Anglais qui voulaient conserver

quelques images de leur voyage en Italie et de l'insolite beauté de Venise.

Depuis plusieurs décennies, outre la qualité artistique enfin reconnue aux toiles de Canaletto et de Guardi, on se plaît à admirer en elles de fascinants miroirs qui reflètent tout ce qui dans la vie et les sites vénitiens au XVIII^e siècle a du charme, du pittoresque, de l'éclat ou de la grandeur.

Reportages sur Venise, mais reportages merveilleusement enchanteurs et évocateurs où l'imaginaire n'est pas exclu du réel, où la fantaisie et le réalisme s'associent avec bonheur, où l'observation minutieuse se prolonge dans une atmosphère poétique, plus théâtrale et plus dramatique chez Canaletto, plus mélancolique, plus élégante et plus gracieuse chez Guardi.

L'Exposition de l'Orangerie montre bien que Francesco Guardi l'emporte dans sa confrontation avec Antonio Canaletto. Le souci d'exactitude conduit Canaletto à une architecture méticuleuse et à une rigueur parfois grandiose mais parfois guindée, ce qui laisse une certaine impression de froideur malgré les harmonies chromatiques de sa lumière; tandis que Francesco Guardi donne, lui, libre cours à sa vivacité, à son goût pour le mouvement, les ciels immenses aux changeantes et caressantes

couleurs, les eaux aux ondulations chatoyantes, les luminosités irisées et diffuses.

La part faite à Guardi sur les cimaises des Tuileries est importante, même exceptionnelle. Alors que sont exposés dix tableaux de Canaletto parmi lesquels deux chefs d'œuvre — les magnifiques « vues de la Salute

F. Guardi : Le Doge sur la place Saint-Marc.

depuis l'entrée du Grand Canal » (Collection privée strasbourgeoise et Musée de Grenoble) — un passionnant ensemble de Guardi est regroupé, dont le sommet est constitué par les douze « Fêtes Vénitiennes » où chantent, inoubliables, les gris et les ors.

Le critique britannique Michaël Levey a dans son livre « La peinture à Venise au XVIII^e siècle », analysé les raisons qui, selon lui, fondent la supériorité de Guardi sur Canaletto. Le jugement de Michaël Levey, contesté par les amateurs plus sensibles au style de Canaletto qu'à celui de Guardi — et il en existe à bon droit —, paraît pertinent et pleinement justifié par les comparaisons auxquelles on peut se livrer à l'Orangerie. « Guardi est beaucoup plus personnel que Canaletto, plus véritablement peintre de caprices. Les images immobiles de Canaletto deviennent chez lui des évocations qui participent plus de la chimère que de la réalité et où rien n'est jamais parfaitement en repos. Les contrastes violents entre la lumière et l'ombre sont adoucis en une pâle luminescence diffuse qui baigne le tableau tout entier... La calligraphie précise de Canaletto est celle d'un graveur sur cuivre, le trait de Guardi est un

griffonnage mollement capricieux et papillotant. C'est comme si une bombe avait éclaté au sein des soigneuses constructions de Canaletto... Là où Canaletto se faisait précis et scrupuleux, Guardi se contente d'un symbole hiéroglyphique... L'impression de vie naît de partout... Comme chez Dufy on trouve chez Guardi une sorte d'humour spontané ».

D'autres vedutistes retiennent l'attention. Luca Carlevarijs : prédécesseur de Canaletto, il donna à la Veduta vénitienne son impulsion. Bernardo Bellotto : neveu de Canaletto il sut, après avoir imité son oncle, se distinguer nettement de lui et créer une œuvre qui lui est propre. Michele Marieschi : mort jeune, il ne put accomplir les promesses que contenaient ses premières œuvres.

Pietro Longhi est présent à l'Orangerie pour nous rappeler que Venise n'est pas seulement un paysage, un décor, c'est aussi une société, avec ses riches patriciennes, ses opulents bourgeois, ses salons aristocratiques, ses personnages des classes populaires. Longhi nous fait pénétrer à l'intérieur des palais et des maisons, il nous fait participer à des scènes de rues, à des scènes rustiques, domestiques et mondaines, mais il n'accuse jamais et se contente de décrire avec gentillesse, sans manifester d'intentions satiriques ou polémiques.

Par leurs coloris brillants et vaporeux, leurs rythmes, leurs effets de contrastes, leur ampleur, les toiles décoratives, mythologiques ou religieuses de Sebastino Ricci, G.A. Pellegrini, Jacopo Amigoni, sont caractéristiques de la renaissance de l'art vénitien au XVIII^e siècle et du style rococo. Gian Battista Piazzeta, dont on découvre « L'enlèvement d'Hélène » (Musée Granet d'Aix-en-Provence), se différencie des précédents en refusant de se plier à la mode du rococo, préférant le clair-obscur et la simplicité.

Les peintures, gravures et dessins de Gian Battista Tiepolo rassemblés à l'Orangerie offrent un raccourci valable de l'art de l'incomparable virtuose dont la fécondité d'imagination et la liberté d'invention ont prodigieusement enrichi l'art baroque. On sait que Gian-Battista Tiepolo a fait preuve d'une étourdissante aisance

et d'un brio inégalé dans sa décoration des palais, des églises, des villas, tant en Italie qu'en Espagne et dans l'Europe du Nord. Cet illusionniste qui ne néglige aucun effet théâtral, aucune magnificence, sait aussi être simple et poignant. Il a réalisé dans ses fresques, avec hardiesse, vigueur et grâce, des prouesses aériennes qui sont de véritables défis à la pesantier. L'étonnant décorateur qui a triomphé d'une manière si personnelle et si originale des problèmes ardues que pose l'architecture de l'espace ne doit pas faire oublier le peintre de tableaux aux dimensions plus modestes, le dessinateur et le graveur. On estime qu'il a été l'artiste, peut-être même le génie, le plus habile d'Europe au XVIII^e siècle. G.B. Tiepolo, avec ses extravagances, sa désinvolture, sa maîtrise technique, son lyrisme appartient glorieusement à l'histoire de la peinture baroque italienne, mais ses dons de créateur sont multiples, et par ses dessins et ses eaux-fortes il s'affirme résolument plus « moderne ».

On retrouve dans le puissant visionnaire qu'est Piranèse — qui par le fantastique et en quelque sorte le pré-surréalisme de ses « Vedute di Roma », de ses « Grotesques ou Caprices décoratifs » et de ses « Prisons » atteint maintenant à une célébrité mondiale — des traces de l'influence de G.B. Tiepolo dont il fut l'élève pendant deux années à Venise.

Il serait injuste de passer sous silence les dessins et les tableaux de Gian Domenico, fils de Gian-Battista Tiepolo, dont quelques-uns semblent annoncer Goya par leur facture et leur inspiration. Gian Domenico Tiepolo révèle dans l'ordre pictural une personnalité intéressante qui n'est pas étouffée par celle de son père.

Citons enfin Rosalba Carriera représentée à l'Orangerie par trois excellents pastels aux teintes douces. Le talent raffiné de Rosalba Carriera était très apprécié de Watteau dont elle fit le portrait.

Habitants des villes monstrueuses, victimes du bruit, de la pollution, de l'agitation et des névroses urbaines, la contemplation des Canaletto, Guardi, Tiepolo vous réapprendra peut-être à sourire, à rêver et à flâner, c'est-à-dire à vivre ou à tenter de vivre. Henri BOURBON ■

HOMMAGE A PICASSO

1900-1901 :	Période Lautrec
1901-1904 :	Période bleue
1905-1906 :	Période rose
1907-1909 :	Période pré-cubiste
1909-1916 :	Période cubiste
1917-1920 :	Période ingriste
1921-1923 :	Période des matrones
1922-1925 :	Natures mortes, arlequins, baigneuses
1926-1932 :	Période surréaliste
1932-1934 :	Période du graphisme courbe
1935 :	Le Minotaure
1936-1945 :	Période des monstres ou période tragique
1945-1949 :	Période de la joie de vivre
1950 à nos jours :	Période expressionniste.

C'est un hommage solennel et exceptionnel que la France rend à Picasso à l'occasion de ses 90 ans. La célébration de cet anniversaire prend des proportions extraordinaires. On se prend à songer aux fêtes organisées pour les 83 ans de Victor Hugo...

Pour la première fois les toiles d'un peintre sont exposées de son vivant sur les cimaises de la Grande Galerie du Louvre, et c'est le Président de la République qui inaugure cette exposition.

Au Musée national d'Art Moderne sont présentées vingt-cinq toiles de Picasso provenant des collections russes, du Musée Pouchkine, du Musée de l'Ermitage (période bleue, période rose, cubisme). Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale accroche un intéressant ensemble de gravures. D'autres manifestations d'hommage se sont déroulées à Vallauris et dans le monde entier.

A la faveur de l'événement, les éditeurs multiplient les études critiques en s'efforçant heureusement de ne pas démarquer les livres déjà publiés. Nous retiendrons quatre ouvrages magnifiquement et intelligemment illustrés qui sont des modèles du genre :

● « **Picasso, métamorphoses et unité** » par Jean Leymarie (Skira, 610 il-

lustrations) — l'auteur renonce à la chronologie et analyse les œuvres selon certains thèmes et certaines constances, ce qui permet de mieux les saisir dans leur complexité et leur dynamique : le mystère de la vie, la révolution de la forme, l'univers féminin, le drame et l'histoire, les mythes et la Méditerranée, les caprices et les jeux, l'atelier. 230 F.

● « **La chute d'Icare de Picasso** » par Gaëtan Picon (Skira, Collection Les sentiers de la création) — une exploration stimulante des travaux préparatoires et des projets de Picasso pour la décoration du Palais de l'Unesco à Paris ; une réflexion très dense sur la création artistique. 52 F.

● « **Picasso laureatus** » par Klaus Gallwitz avec en préface un remarquable essai de José Bergamin - 319 planches consacrées aux peintures et aux dessins de Picasso depuis 1945 (Bibliothèque des Arts). 186 F.

● « **Picasso en Avignon** » par Rafaël Alberti (Le Cercle d'Art) — 167 planches en couleurs, 45 dessins en noir et blanc — 150 F — commentaire poétique et inspiré des 212 tableaux et dessins que Picasso exposa dans le Palais des Papes d'Avignon en mai-août 1970. Peintre et poète, Rafaël Alberti est un ami de longue date et un compatriote de Picasso.

Tête de femme
1903

« Fête. Fête. Fête. Les couleurs éclatent, écrit Rafaël Alberti, détonations de feux d'artifice. Ce ne sont qu'explosions de verts, de blancs, de bleus, de noirs, de lilas, de violets, de marron, d'ocres, de gris, de jaunes, de rouges, utilisant toutes les combinaisons possibles et impossibles, les traverses surprenantes, les approches insolites, les libertés et les sentiments les mieux délibérés. Rythmes et arabesques. Points. Raies. Vacarme. Tout tourbillonne. Crie. Chante. Vocifère. Se tait. Avance. Recule. Envahit... »

Il s'agit de volumes somptueux que leur coût élevé ne rend facilement pas accessibles. Mais on lira, ou on relira, avec intérêt et profit l'excellent petit livre d'André Fermigier paru en 1969 en « Livre de Poche » et tout brièvement intitulé : « Picasso » 6 F.

Devant les 13.000 tableaux et dessins, les 300 sculptures, 30.000 céramiques, les 34.000 illustrations de livres, les 100.000 estampes qui constituent l'œuvre énorme de Picasso et qui témoignent de son génie perpétuellement inventif, on est tenté de s'interroger : « Picasso est-il un commencement ou une fin ? ». Il me semble que le maître de Mougins échappe à une réponse simple, car il ne saurait se réduire à des formules commodes ni à des résumés schématiques.

Nous avons réuni, ci-après, quelques jugements-témoignages, que des poètes, des artistes, des écrivains, des critiques, ont porté sur un peintre et sur un homme qui est devenu aujourd'hui une sorte de mythe. Jugements qui se complètent et qui parfois s'opposent, jugements qui ne sont pas des définitions mais des incitations à mieux et à davantage regarder les œuvres de Pablo Picasso, cet artiste merveilleusement prolifique dont les métamorphoses n'ont pas fini de nous fasciner et de nous étonner. *Henri Bourbon.*

Gulllaume Apollinaire :

« Ce Malaguène nous meurtrissait comme un froid bref. Ses méditations se dénudaient dans le silence. Il venait de loin, des richesses de composition et de décoration brutale des Espagnols du XVII^e siècle.

Son insistance dans la poursuite de la beauté a tout changé alors dans l'art.

La grande révolution des arts, qu'il a accomplie presque seul, c'est que le monde est sa nouvelle représentation. Enorme flamme. Nouvel homme, le monde est sa nouvelle représentation.

Il en dénombre les éléments, les détails avec une brutalité qui sait être aussi gracieuse. C'est un nouveau-né qui met de l'ordre dans l'univers pour son usage personnel, et aussi afin de faciliter ses relations avec ses semblables ». (1913).

Bissière :

« Au carrefour de toutes les routes, on le rencontre toujours, ironique et souriant, et niant qu'un chemin soit préférable à l'autre ». (1921).

Pierre Reverdy :

« Picasso décida de tenir pour rien la masse énorme de connaissances et l'expérience qu'il avait acquises et se mit en demeure de tout apprendre, c'est-à-dire de tout recommencer. Ce que Descartes avait fait dans le domaine philosophique, Picasso le renouvela dans le domaine de l'art. Il réinventa l'art — un art, le sien — pour mieux s'assurer de celui qu'il avait jusque-là pratiqué ». (1924).

Aragon :

« Picasso trouvait inutile d'imiter laborieusement ce qui était déjà tout imité : puis d'imiter l'objet si l'on pouvait mettre l'objet même. Et aussi il lui plaisait de fixer un bout de vieux journal, d'y ajouter quelques traits de fusain, et que cela soit le tableau. L'extrême, l'arrogante pauvreté des matériaux l'a toujours enchanté. La grandeur du cubisme à cette époque est là... » (1930).

Jacques-Emile Blanche :

« Un Icare, un Phaéon doublé de Protée, un Gongora, un baroque espagnol du XX^e siècle égaré dans le pays d'Ingres, qui a trop regardé de peintures, éprouve sans répit ses forces, oublie ce qu'il vient de réussir, s'en dégoûte et, inlassablement, repart, avide, pour chercher d'autres résistances qu'il est sûr de dominer... La cruauté, les procédés mécaniques, l'obsession sexuelle, que certains découvrent dans les moindres croquis de Picasso, répondent aux besoins de l'esprit actuel... Il sait tout, réussit tout ce qu'il essaie, tend des pièges, où lui, malin, ne se prend pas ». (1932).

André Lhote :

« Picasso est bien le portraitiste de ces temps absurdes et fabuleux que nous vivons. Créateur, compilateur, et dévastateur, son génie brasse et confond toutes les valeurs, bouleverse l'ordre normal des choses, bafoue la logique et dresse chaque jour un symbole nouveau de la décomposition universelle ». (1935).

Jean Cocteau :

« Les Muses ont tenu ce peintre dans leur ronde — Et dirigé sa main — Pour qu'il puisse, au désordre adorable du monde, — Imposer l'ordre, l'humain ». — (1922).

« Il court plus vite que la beauté. C'est pourquoi ses œuvres paraissent laides. Nietzsche parlait de ces hommes mères, de ces hommes qui accouchent sans cesse. On dirait un portrait prophétique de Picasso, et, en outre, à l'exemple de tous les grands créateurs, il est à la fois un homme et une femme ; un drôle de ménage. Il me semble que dans aucun ménage on n'a jamais cassé autant de vaisselle »

Christian Zervos :

« L'œuvre de Picasso n'est-elle pas l'image de la cruauté qui régit, de nos jours, la condition humaine ? » (1936).

Louis Gillet :

« M. Picasso est double. D'une part il est l'antigrec, le briseur d'images, le négateur de toute forme, d'autre part il est peut-être le plus accompli des stylistes...

Dans son œuvre se fait jour une espèce de désespoir et de malédiction, ce malheur qui n'était jamais arrivé à un artiste et qui est proprement la peine de l'enfer : le malheur de ne pas aimer et de peindre sans amour. La rencontre d'un génie plastique de premier ordre, de dons inouïs de virtuose et d'un nihilisme absolu, telle est la tragédie de M. Picasso...

A l'antique notion méditerranéenne, humble, quasi maraîchère que nous nous faisons de l'artiste, attaché à un lieu et s'y mettant en espalier, M. Picasso a substitué la figure de l'aventurier ». (1937).

Herbert Read :

« Il y a peut-être une certaine banalité dans les symboles de Picasso, mais c'est la banalité d'Homère, de Dante et de Cervantès ». (1938).

Renato Guttuso :

« Tu as rendu compte de l'homme : du pauvre, du vagabond, du fou, du héros, du martyr et aussi de l'anti-homme, de l'assassin... Dans le règne du mépris de l'homme, tu as parlé de cet homme. » (1953).

André Breton :

« L'attitude du surréalisme envers Picasso a toujours été, sur le plan artistique, de grande déférence, et maintes fois ses nouvelles propositions et découvertes ont ravivé l'attention qui nous portait vers lui ». (1961).

Claude Lévi-Strauss :

« Il a très bien traduit l'esprit profond de son époque, et si j'avais une réserve à faire, ce serait qu'il l'a trop bien traduite et que son œuvre constitue un témoignage parmi d'autres de cette espèce d'emprisonnement que l'homme s'inflige chaque jour davantage au sein de sa propre humanité ; enfin que Picasso ait contri-

bué à resserrer cette espèce de monde clos où l'homme, en tête-à-tête avec ses œuvres, s'imagine qu'il se suffit à lui-même. Son œuvre apporte moins un message original qu'elle ne se livre à une sorte de trituration du code de la peinture. Une interprétation au second degré; un admirable discours sur le monde ». (1966).

John Russel :

« Picasso est l'empereur à vie de l'art moderne... Cet artiste, sans doute très grand, a, dans les dernières années, trop sacrifié à l'œuvre immédiate, aux exigences d'une nature vorace et même enfantine et aux applaudissements de gens, qui, dans la froide lumière de l'histoire, paraîtront avoir succombé à des charmes trop faciles ». (1966).

André Malraux :

« Le plus extraordinaire destructeur et créateur de formes de notre temps, pour ne pas dire de tous les temps ».

André Chastel :

« Qui l'eût cru il y a quarante ans ? Le formidable reflux de l'art vers l'objet vide ou vers le geste sans lendemain laisse Picasso dans une situation isolée. Son travail représente pour les jeunes générations un attachement, respectable pour les uns, inadmissible pour les autres, à la peinture de toujours. En pratiquant ses « reprises » calculées des maîtres, ses variations sur les *Ménines*, le *Déjeuner sur l'herbe*..., il a lui-même souligné ses appartenances et ses distances.

Mais l'extrémisme diffus de notre temps lui reproche de n'avoir pas conduit l'émancipation jusqu'à l'autodestruction. Comme s'il en avait jamais été question avec lui ! Par un retour extraordinaire et passionnant, il ménage à beaucoup l'accès à l'art universel, annulant ainsi en partie l'effet révolutionnaire de ses initiatives et de sa poétique convulsive. » (1971). *Le Monde*.

André Fermligier :

« Investigateur cruel de la figure humaine et surtout du visage féminin. Picasso s'en est pris à ce qui paraissait le plus sacré dans la peinture : la beauté féminine, avec tant de haine et de dérision caricaturale qu'il faut bien admettre que nous

touchons là au plus profond de sa personnalité instinctive. Comme l'a dit Paul Eluard en 1942 : « il aime intensément et il tue ce qu'il aime ». (1969).

« Picasso n'a eu ni élève ni véritable influence, sinon au niveau de ceux qu'il a détruits. Fait unique dans l'histoire de la peinture, étant donnée l'étendue de son pouvoir et de ses dons, il n'a pas davantage créé un style et a toujours paru vivre en dehors de son temps.

Titian et Rubens, Léger et Matisse, Rembrandt même ont à leur manière célébré leur époque, ses foules et ses princes, ses événements et ses rites, écrit une histoire, accepté les servitudes et les grandeurs d'une mythologie collective. Que saurions-nous du XX^e siècle si l'œuvre de Picasso demeurerait seule pour en témoigner ? Il n'a jamais quitté son archipel, ses fétiches, son musée imaginaire et le sous-marin du capitaine Nemo. Il peint la nuit, tourne le dos au jour, pense inlassablement au chef-d'œuvre inconnu et impossible, regarde sans trêve le chevalet, la toile blanche sur laquelle ne jamais écrire le mot « fin », vit une vieillesse aussi cérébrale que celle de Philippe II à l'Escorial et de Staline au Kremlin. Les émirs du Koweït sont plus ouverts que lui au monde extérieur ; il n'a jamais exorcisé les démons funèbres et maniaques de son Espagne intérieure, il veut à la fois la gloire et le désert et, malgré quelques petits crétins glapissant : « Picasso, connais pas ! », son époque ne lui aura pas fait l'honneur suprême de l'ingratitude, qui seule était à la mesure de son prodigieux orgueil.

Une œuvre qui dit non et l'œuvre d'un homme seul ». (1971) *Nouvel Observateur*.

José Bergamín :

« Picasso a pu dire qu'il entre dans la toile qu'il commence à peindre comme un torero qui va affronter le taureau dans l'arène, à l'intérieur d'une situation critique et d'un risque mortel. Il y a dans la personnalité de Pablo Picasso une part de « torerisme » que l'on peut, dans une certaine mesure, mettre en parallèle avec son arlequinisme, et dont le double rôle est profondément déterminant » (1971).

Gaëtan Picon :

« Renvoyée du formalisme au réalisme, décevante pour l'un comme pour l'autre, accusée de s'attarder dans l'expressivité ou de se complaire dans la fermeture d'un code stylistique — qu'on puisse décrire une telle œuvre aussi contradictoirement témoignage de sa relation à la réalité contradictoire de l'art. Car la création est un confus affrontement, un accouplement si étroit que l'on y distingue mal les partenaires...

Les lignes que trace la main de Picasso ne ressemblent pas aux autres. Mais son regard non plus n'est pas celui des autres. Le regard qui a saisi le fil de fer et la branche morte que nous n'aurions pas vus ». (1971).

Max Pol Fouchet :

« Picasso est un homme qui crie. Homme qui dénonce la guerre. Homme qui appelle le bonheur. Picasso est notre contemporain. Son œuvre entière est le portrait de notre temps ». (1971) *Nouvelles Littéraires*.

Roger Garaudy :

« Picasso nous fait prendre conscience que regarder, c'est un acte. Il faut que nous participions à la reconstitution du tableau, il ne nous donne pas les choses toutes faites.

La peinture de Picasso me paraît une ouverture vers l'avenir. Dans « Guernica » il y a le chaos, c'est même ce qui domine. Mais l'impression que nous en tirons, ce n'est pas une impression de catastrophe. Il y a l'affirmation sereine que l'homme est là pour surmonter ce chaos. Sans vouloir employer de grands mots, il me semble qu'il y a chez Picasso quelque chose de prophétique. Il y a à la fois une annonciation des tempêtes qui vont venir, et en même temps l'annonce d'un ordre qui peut naître de ce chaos.

La leçon de Picasso, et c'est pour cela qu'il est un peintre révolutionnaire, c'est que le pouvoir de l'homme, dans toutes ses œuvres, peut changer sa propre histoire. Il nous fait passer d'un destin à une Histoire ». (1971). *Combat*.

Jean Arp :

« Picasso est aussi important qu'Adam et Eve... et restera aussi jeune, aussi vieux qu'Adam et Eve »...

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES

par Anne Chassaing

« Un film sur l'homosexualité » ? Non, sûrement pas ! L'édition remise à jour de l'histoire du couple à trois ? non plus ; l'histoire de deux solitaires, un essai sur la nouvelle génération, une peinture de la société londonienne, une véritable histoire d'amour ? Non, « Un dimanche comme les autres » — « Bloody Sunday » — et à la fois tout cela mais aussi autre chose.

Tout cela. Tous les thèmes en effet se côtoient et s'ordonnent dans le film de John Schlesinger, l'auteur de « Macadam cow-boy ».

L'histoire est simple, deux êtres solitaires, c'est-à-dire une femme, encore jeune et divorcée, un homme, célibataire parce qu'homosexuel, aiment un jeune loup qui, lui, n'a jamais connu la solitude. Cet homme et cette femme se ressemblent : tous deux se sont libérés de leurs milieux familiaux très structurés — bourgeoisie financière traditionnelle de Londres, monde fermé des riches familles juives anglo-saxonnes — et vivent en déracinés entre leur travail et cet être qu'ils aiment ; tous deux ont pour mission dans leurs professions respectives d'écouter et de consoler, activité dans laquelle ils puisent leurs forces pour supporter leur solitude. Tous deux se sentent vieillir.

Mais ici s'arrête la comparaison, car elle est une femme et lui un homme. Une femme qui ne veut plus accepter cette vie solitaire et qui se sent un besoin infini de chaleur et de présence, elle ne se résigne pas et reproche à sa mère de s'être résignée ; le départ de son amant la met dans un état de crise, dans laquelle se révèle cette angoisse de perdre ancrée en elle. Lui

Un film intimiste, la musique de la vie.

ne se révolte plus, il est résigné et arrache à cette vie quelques instants de bonheur qu'il sait bien fugitifs : un voyage en Italie, une visite de week-end.

Ce sont deux êtres démunis qui avouent à l'amant : « tu me manques » et qui consentent aux compromissions et aux partages pour échapper à la solitude.

En face d'eux, leur jeune amant, un grand adolescent, leur contraire, leur complément, qui a tout ce qu'ils n'ont pas : la joie de vivre, l'enthousiasme, la confiance dans la vie, le goût de l'aventure, l'assurance, la jeunesse. Mirage de la jeunesse, mirage de cette jeunesse qui donne mais ne se donne pas, car elle fuit cet instinct de possession de deux êtres qui voient la vie couler et s'écouler. « Possession, possession » dit le jeune amant au médecin qui vient d'acheter un tableau ; « tu es trop possessive » reproche-t-il à la femme. Envie des adultes envers cette jeunesse qui n'est pas lasse de s'en aller, qui ne craint pas d'abandonner, car elle est sûre de retrouver. Tout oppose à la vieillesse délaissée, rejetée, doutant d'elle-même, incarnée également par cet homme de cinquante ans qui a perdu son emploi et ne peut plus en trouver

d'autres, cette jeunesse comblée et inquiétante car différente des autres générations de jeunes. Rien n'est plus inquiétant que ces enfants turbulents, sûrs d'eux-mêmes, cruels et lucides et déjà adultes : « Il t'a laissé tomber », dit la petite fille à la jeune femme, « et c'est pour ça que tu t'empiffres »... Ils poufferont aussi de rire quand le médecin avouera à table qu'il part seul en Italie.

C'est l'Italie de Sienne et de Florence contre New-York.

Mais « Un dimanche comme les autres » c'est aussi autre chose ; ce n'est pas une histoire, ni une peinture, c'est la musique de la vie, la vie de tous les jours et du Dimanche. John Schlesinger a avoué qu'il n'avait jamais fait de film aussi intimiste ; en effet, aucun détail de la vie de ces deux êtres n'est sacrifié aux contraintes de l'art ; ils font la cuisine, reçoivent leurs amis, travaillent, écoutent la radio, conduisent dans les embouteillages londoniens, ramassent leur journal déposé le matin à leur porte, accomplissent leurs devoirs filiaux ; ils côtoient et pénètrent quelques-unes des multiples micro-sociétés urbaines : le monde des beatnicks, celui de la jeunesse frivole et mondaine, la riche société juive londonienne, le monde des parcs et des enfants, le tout dans une atmosphère de crise économique. Toute cette vie continuera après le départ de l'amant, toute cette vie sauf une chose, la plus importante, le seul fil qui réunit trois êtres : le téléphone et son service des abonnés absents. Le téléphone qui permet d'atteindre l'être aimé et surtout de savoir si, lui, a de son côté essayé d'appeler ; le téléphone symbole de la peur et de la solitude, du besoin permanent de présence et de communication qui hante deux êtres ; le service des abonnés absents qui réunit secrètement l'homme et la femme ; tous deux amoureux du même jeune amant qu'ils se partagent ; le téléphone d'où partent toutes les joies et les angoisses, grâce auquel s'organisent les rencontres ; les appels téléphoniques qui rythment ces deux vies.

Une vie de tous les jours, mais transfigurée par le talent poétique de John Schlesinger qui cherche le beau dans le banal. Chaque menu geste de la vie s'élève au-dessus de lui-même, se dépasse pour former l'une des notes de ce chant mélancolique et résigné. Chaque image, même celles qui ont pu choquer certains spectateurs, fait partie de cette harmonie incantatoire qui pénètre peu à peu et envoûte ; même celles qui ont pu choquer certains spectateurs, car elles aussi sont parties de ce Dimanche nu, car elles aussi s'insèrent dans cette atmosphère de week-end et de mélancolie.

Mais John Schlesinger n'aurait pu composer une telle œuvre d'art sans le concours de ces deux acteurs : Peter Henick et surtout Glenda Jackson. Glenda Jackson, qui s'est déjà révélée dans « Women in love » et dans « Music Lovers » fait aussi partie de ce chant mélancolique, avec son charme à la fois discret et omniprésent sa chaleur directe.

« Un film déprimant », disent beaucoup de spectateurs en sortant de la salle. Non, je ne pense pas, ou alors, plutôt dire que la vie est déprimante, qu'il nous est insupportable de faire face d'une façon permanente à la solitude, cette donnée irréductible de la vie. Non il n'est pas déprimant ce film, il nous montre au contraire qu'au-delà de l'absurde de la solitude, de l'impossibilité d'une

Le téléphone d'où partent joies et angoisses.

communication totale avec un autre, il y a un autre Absolu : l'Amour. « Tout est préférable à l'absence d'amour » dit le médecin à la fin du film. C'est en effet par l'amour que l'on peut atteindre la beauté. « La beauté est partout mais ne se révèle qu'à l'amour ».

Solitude, rachetée par la beauté et par l'amour, c'est dans l'évocation de ces trois Absolus de la vie que le film de John Schlesinger rejoint deux autres grands films précédents « Mort à Venise » et « Le Messenger » (1). Mais dans « Le Messenger » la beauté, la poésie ne se séparent pas du merveilleux, dans « Mort à Venise », la beauté est une fin en soi, alors que dans « Un dimanche comme les autres » elle réside dans la vie tout simplement. John Schlesinger a dit d'« un dimanche comme les autres » : « C'est un film sur l'amour, ses compromissions, ses acceptations. Beaucoup de gens se lancent dans une histoire d'amour en espérant que c'est peut-être ce qu'il y a de meilleur. Et si cela n'est pas vrai, c'est tout de même mieux que rien ».

Anne CHASSAING ■

(1) Cf *France-Forum* n° 111.

LES TROYENNES

par François Bordry

Cette tragédie d'Euripide, mise à l'écran par Michael Cacoyannis, montre l'épilogue de la lutte entre la Grèce et l'Asie. Le siège de Troie est fini. Tous les héros de la ville vaincue sont morts : leurs combats sont chantés par Homère, pour l'éternité. Priam lui-même, roi d'Illion, est tombé, assassiné sur les marches de l'autel de Zeus.

Dans *Les Troyennes*, il n'y a plus de batailles, plus de combats singuliers où se joue l'honneur d'une race. Troie elle-même n'existe plus. Il ne reste, devant les murs lézardés de l'acropole, que les femmes, pleurant leur mari ou leur fils tombé devant les Grecs. Les trompettes des guerriers ne résonneront plus que pour les emmener en esclavage, en Attique, en Béotie ou dans le Péloponnèse.

Le Destin s'est déjà acharné sur elles : que pourrait-il, maintenant, leur arriver de pire ? Hécube, femme de Priam, reine de Troie, git en haillons sur le sol, prostrée par la douleur. Le sort de ces femmes n'est-il pas encore plus terrible que celui d'un Hector, à qui la mort a assuré la gloire, et qui n'a pas connu la ruine de sa cité ?

Pourtant, toute l'œuvre ne sera qu'une suite ininterrompue de nouveaux malheurs, qui s'abattront, pires les uns que les autres, sur Hécube l'infortunée.

Il n'est plus question de simple héroïsme. Les troyennes ont beau être les victimes impuissantes de dieux impitoyables, ce qui compte en définitive, c'est la dignité de la personne humaine. L'influence irrésistible du destin n'enlève pas aux hommes l'obligation de garder une attitude courageuse, et n'est en rien une excuse à leurs mauvaises actions. Hélène, qui a trahi son époux Ménélas pour fuir avec le troyen Paris, ne peut pas invoquer pour sa défense la puissance d'Aphrodite. C'est à Hélène, malgré tout, d'assumer la responsabilité entière de la guerre de Troie : « N'essaie pas, en prêtant la déraison à des déesses, de cacher ton propre vice ; tu n'en feras pas accroire aux sages ». Comme il est curieux de voir une

reine d'Asie, malmenée elle-même par le destin, prêcher la doctrine de la responsabilité humaine.

Malgré tout ce qui les accable, malgré la perspective d'un inévitable départ en esclavage, les troyennes n'ont-elles pas un sort plus heureux que les Grecs, leurs vainqueurs, qui eux, sont morts par milliers sur une terre étrangère et, grisés par la victoire, ont osé manquer de respect aux dieux. D'ailleurs, ceux-ci leur réservent un sort bien plus terrible encore qu'aux Troyens : dans le texte d'Euripide, c'est Poséidon qui annonce les ouragans et les orages qui doivent s'abattre sur leurs vaisseaux.

Depuis le Moyen-Age, les hommes ont perdu ce rien de crédulité et de naïveté qui permettait aux auteurs de faire apparaître sur scène dieux et diables ; une certaine dimension du tragique et du merveilleux a ainsi tendance à s'estomper et ce film de Cacoyannis ne la retrouve pas, malheureusement. Bien sûr *les Troyennes* sont avant tout un émouvant spectacle sur la grande pitié des vaincus, le drame d'une femme qu'on ne laisse pas mourir, alors qu'elle n'a plus ni cité, ni mari, ni descendance, et donc aucune raison de vivre.

Cacoyannis, qui respecte parfaitement le texte d'Euripide jusqu'à des détails de mise en scène, s'est refusé à choisir entre le théâtre avec ses conventions et le cinéma avec les moyens qui lui sont propres (et il n'a pas su non plus les harmoniser).

Cacoyannis ne recourt que partiellement au réalisme et n'utilise qu'incomplètement les possibilités qu'offrent les décors naturels, mais par ailleurs il s'éloigne de la sobriété et de la rigueur des représentations scéniques ; attitude ambiguë qui conduit finalement à réduire la crédibilité et l'émotion qui en découle.

Comme dans toute pièce de l'Antiquité, les spectateurs connaissent l'histoire avant même le début de la représentation. Dans un tel cas, il ne faut utiliser les techniques du cinéma que pour ce qu'elles peuvent apporter de plus grande vérité, notamment par le décor et par la

Force du texte et beauté des images âpres et violentes dans la nudité du paysage.

restitution de l'atmosphère originelle de la vie d'alors. A cela était dû, en partie, le succès d'**Electre**, précédent film de Cacoyannis. Mais en revanche des emprunts au style de la super-production agacent quelque peu quand ils s'appliquent à une tragédie de l'intériorité dont le ressort est l'âme humaine.

On ne peut dire que Cacoyannis trahisse Euripide : il s'en éloigne seulement par des concessions bien inutiles au goût du spectaculaire (telle la scène de la mort d'Astyanax) et par des anachronismes gênants (par exemple l'utilisation de chevaux de selle et le harnachement, alors que le harnais n'a été inventé qu'au Moyen-Age).

Euripide est un dramaturge inspiré et génial ; bon metteur en scène, Cacoyannis ne s'est pas révélé un cinéaste inspiré dans ce film où ne passent que trop rarement le souffle et la grandeur tragiques.

Mais l'émotion ne se commande pas. Tout jugement sur un film, qu'il soit sévère ou laudatif est en définitive subjectif ; il reflète la qualité de l'émotion ressentie ou de l'intérêt éprouvé.

Eugène Ionesco qui déclare s'ennuyer souvent au cinéma a été enthousiasmé par ce film, dont il estime la

réussite aussi parfaite que celle d'**Electre** (1962). Les compliments péremptoires qu'il formule montrent bien que la transposition cinématographique des « **Troyennes** » par Michaël Cacoyannis l'a vraiment comblé.

« Cacoyannis ne triche pas ; il nous fait comprendre qu'en nous restituant Euripide c'est toute l'actualité de la tragédie des hommes dont le terrible destin est de s'entretuer qu'il nous présente, toute l'actualité, tout le passé, toute la permanence.

Le film est dur, simple, vrai. Cacoyannis laisse la parole à Euripide, et la force du texte nous saisit en même temps que la sublime beauté des images, âpres, violentes, dans la nudité du paysage.

Nudité de l'image, nudité du tragique, nudité de la violence et de notre destin : tout cela nous saute aux yeux, toute la grandeur de l'œuvre nous remplit, l'évidence de notre existence tragique nous apparaît, nettement, dès le début, jusqu'à la fin. »

Le désaccord n'est pas fondamental : l'essentiel n'est-il pas Euripide et sa conception de l'homme face au destin ?

François BORDRY. ■

“Polémiques et Dialogues”

UN ARGUMENT CONTRE LA PEINE DE MORT

L'abominable assassinat d'otages à Clairvaux, un récent affrontement télévisé ont redonné actualité au débat toujours repris pour ou contre la peine de mort. Débat finalement peu instructif, car les raisons des uns et des autres sont très attendues, dûment inventoriées, avec pour chacune ce qu'elle comporte, exactement mesuré, de force et de faiblesse. Tout paraît dit, et la question est de celles où le commentaire, toujours sans surprise, est condamné à la morne répétition du déjà entendu.

Et pourtant il est un argument qui pourrait être décisif et dont je ne cache pas que les abolitionnistes, comme lourdement on les appelle, aient coutume de faire état. Argument qui n'est pas neuf, puisqu'il nous vient des origines de notre civilisation et qu'il a été énoncé pour la première fois par un illustre condamné à mort devant le tribunal qui venait de prononcer la sentence. Platon le met dans la bouche de Socrate à la fin de « l'Apologie ». Les mots grecs se peuvent traduire de biens des manières, car ils sont d'une densité énigmatique, et il est difficile de ne pas mêler quelque glose à la traduction. De la mort dit en substance Socrate, il n'est pas de savoir, et nul ne sait quel est le meilleur destin, de vivre ou de mourir, excepté la Divinité. En d'autres termes la mort est le mystère interdit à la science humaine et dont Dieu seul peut avoir la clef. Dernière parole qu'avant de rejoindre le silence, Socrate laisse à ses juges comme utile leçon de philosophie.

Demander ce que cette sorte de métaphysique a à faire avec la question, c'est ne pas apercevoir que Socrate vient d'user contre la peine de mort de l'arme absolue. Le juge qui prononce l'arrêt ne sait littéralement pas ce qu'il fait, car ce serait s'égaliser à Dieu que de prétendre savoir ce qu'est la mort ; au moins ce juge sait-il, insistera-t-on, qu'il s'agit de l'ultime alternative et que la mort débouche soit sur le néant soit sur une rive éternelle. Mais comme en tant que juge et homme d'un droit terrestre et humain il est incapable de trancher entre l'un ou l'autre des termes de l'alternative, comment ne pas convenir qu'il ignore totalement sur quelle sorte des deux abîmes contradictoires donne la porte qui va être ouverte sur son ordre. Et si le propre de l'animal raisonnable, pour poursuivre cette leçon d'élémentaire philosophie, est d'agir en tâchant autant que possible de savoir ce qu'il fait, il faut bien conclure que condamner à mort, ce n'est pas savoir ce que l'on fait. Ce que sont amende, prison, bagne, l'expérience de ce monde suffit pour l'apprendre et il est possible au surplus, de telles sanctions étant susceptibles de plus ou de moins, de proportionner la peine à la gravité de la faute. Mais la mort passe toute mesure et fait éclater toute limite. Même la basse justice du talion, « qui a tué doit être tué », perd sa signification, dès lors que la mort est le « noir mystère » dont parlait le poète. Dans ces perspectives l'interdit biblique posé inconditionnellement, dans le double mépris des mœurs de la nature et des coutumes de la société, est une invitation au respect

de ce sacré que le devoir-mourir c'est-à-dire la proximité de la mort confère à toute existence humaine. Tuer est toujours sacrilège — fût-on en état de légitime défense. On ne rature pas un sacrilège en commettant un autre sacrilège. D'où il est clair que le débat sur la peine de mort est d'ordre religieux.

Je ne vois alors qu'un seul biais pour échapper à cette logique qui nous vient de Platon et de Socrate, et qui ayant touché le vrai, ne saurait vieillir. Imaginons une société, disons de type théocratique, où la croyance en Dieu universellement partagée est alors doctrine d'Etat et d'obligation publique. Le juge exerce sa fonction au nom d'un Etat qui en tant que tel croit en Dieu. Le secret de la mort n'en est pas pour autant forcé — mais au moins le juge pour reprendre le langage de Platon a-t-il de la mort un certain savoir négatif, sachant que la mort ne donne pas sur le néant et que de l'autre côté du monde, il y a une vie inconnue sur laquelle règnent une puissance et une justice également souveraines. Dès lors faire périr le criminel n'est pas un acte insensé, puisque c'est le livrer au jugement de Dieu qui décidera de son destin éternel. Je ne suis pas sûr que même dans ce cas le raisonnement ne soit pas quelque peu boiteux et qu'on puisse faire de Dieu une instance judiciaire suprême sans pêcher par excès d'anthropomorphisme et signifier ainsi une assez généreuse démission de la justice humaine. N'y regardons pas de si près et admettons que dans ce cas soit possible, une parade à l'argument socratique. Mais alors dans un Etat comme l'Etat moderne qui fait profession de ne professer aucune doctrine sur les finalités dernières de la vie et de la mort, le non-savoir dont parlait Socrate fait partie du devoir d'Etat de qui juge au nom de cet Etat. De la mort il lui est défendu de rien savoir, et il est cette fois rigoureusement vrai que s'il condamne à mort il ne sait pas ce qu'il fait et donc se condamne lui-même à la déraison. La laïcité de l'Etat requiert, par simple souci de cohérence, la suppression de la peine de mort.

DU CELIBAT ECCLESIASTIQUE HUMAINEMENT CONSIDERE

Sujet lui aussi à la mode, et sur lequel également les deux cortèges des raisons antagonistes n'apprennent rien à qui les voit une fois de plus monotone défilé. Peut-être seulement le problème a-t-il aussi un aspect culturel et humain auquel les uns et les autres restent par trop inattentifs. Il a été cent fois répété que le célibat des prêtres, distinct en cela du régime de vœux de la vie monastique est de discipline et d'institution, et n'est nullement lié au ministère sacerdotal en son essence, d'où une contingence et une relativité historiques, sur lesquelles passent vite les défenseurs du célibat et qui paraissent à ses contestataires un argument d'autant plus décisif que les notions même de discipline et d'institution sont aujourd'hui systématiquement disqualifiées en tant que telles comme oppressives, quels que soient la finalité de la discipline et le contenu de l'insti-

tution : toute discussion sur le fond est dès lors interdite au nom de ce bien-penser révolutionnaire qui devient aujourd'hui par une sorte d'intimidation diffuse partout insinuée un obstacle majeur à la liberté de penser dans l'Eglise.

Or en premier lieu il n'est pas si sûr qu'il faille introduire une coupure à la hache entre célibat ecclésiastique et condition monastique, et que l'opinion publique qui les distingue mal soit complètement abusée. Le plus convaincu et le plus persuasif des prêtres qui ont choisi le mariage, et qui donne par ses propos dans toutes les tribunes publiques qui lui sont si largement ouvertes, un exemple de mesure dans la forme et de modération dans le fond insistait avec une méritoire honnêteté sur la valeur déjà culturelle et humaine des vœux monastiques, chasteté, pauvreté, obéissance. En effet puisqu'ils existent et sont respectés, que sur leur discipline est bâti ce qu'il faut bien appeler une institution, il est prouvé que la sexualité, l'argent et le pouvoir ne sont pas pour l'homme des destins insurmontables. Le moine par sa seule existence est ainsi, même aux yeux de l'incroyant, un témoignage pour la liberté et la libération de l'homme. Le célibat du clergé dit séculier, on ne se lasse pas de nous apprendre ce que nous savons déjà, n'est certes pas l'objet d'un vœu, mais ce qu'il comporte de discipline va, encore une fois au moins culturellement et humainement, dans le même sens que la condition monastique et porte dans la gentilité un témoignage analogue à celui du moine : non pas une caste pharisaïquement séparée des tâches et des attachements du reste des hommes, mais des hommes comme les autres vivant une vie d'homme qui ajoute seulement une possibilité humaine de plus aux autres possibilités humaines, donc qui simplement — toute prétention abolie à la surhumanité — agrandit et élargit l'homme, et le « défatalise » pour emprunter une expression à un auteur à la fois assez théologien et assez révolutionnaire pour n'être pas contesté par les contestataires de l'Eglise, Roger Garaudy.

Aussi n'est-il pas scandaleux que des incroyants s'inquiètent de la facilité avec laquelle nombre de clercs rompent la discipline qu'ils avaient acceptée et, de proche en proche, ébranlent l'institution ecclésiastique elle-même — car ces incroyants ou aussi ces chrétiens d'interrogation et d'aspiration qui font une foule plus nombreuse qu'on ne dit — ont le sentiment que sont perdues ainsi des valeurs d'exigence et de dépassement qui portaient au-delà de l'Eglise dans toute l'étendue d'une civilisation. Certes il ne s'agit pas de canoniser une discipline et une institution évidemment contingentes, mais bien au contraire d'ajouter à telle discipline éprouvée — dans tous les sens du mot — d'autres disciplines, d'assouplir et de démultiplier les institutions et non de récuser discipline et institution, ce qui est déciviliser l'homme. Et pour jeter un bref regard sur le plus haut et le plus important, négligé volontairement jusqu'à ce dernier mot, il n'est pas certain qu'appauvrir l'humanité en disqualifiant quelques-unes de ses belles et fortes possibilités, au nom d'un évangélisme sauvage qui voit l'ombre du diable dans toute structure, ce soit véritablement pratiquer l'Evangile et faire avancer le règne de Dieu.

Les légendes ont la vie d'autant plus dure qu'elles sont malveillantes et sordides. En témoigne cette histoire du « concubinage de Bossuet » qui a reparu à un moment où le reflux des disputes sur le célibat ecclésiastique découvrait ses plus basses eaux — légende dont l'érudition, qui en connaît les tenants et aboutissants, a depuis longtemps fait justice. Il s'est pourtant trouvé un prix Nobel de physique pour lui faire écho dans une récente émission. Bon témoignage de ce que la spécialisation apporte de limites à une culture. Il ne s'agit pas de défendre systématiquement Bossuet qui dans l'affaire Fénelon s'est conduit de la plus laide manière, policière et intégriste. Mais la vérité est la vérité — et c'est élémentaire probité de l'esprit que de ne la point fausser pour les besoins de la polémique.

Le XVII^e siècle offre d'autres exemples mieux utilisables de clercs engagés ou empêtrés dans les choses du siècle, et notamment le célèbre cardinal de Retz qui mena de front avec un entrain endiablé si l'on peut dire, et conjointement, ses affaires d'amour et ses entreprises politiques. Politique qu'il est difficile de bien qualifier selon les normes contemporaines, puisque de la Fronde, dont il fut l'un des principaux et des plus brillants animateurs, on peut dire, selon la perspective choisie, qu'elle fut réactionnaire ou progressiste. En tout cas la Fronde fut une révolution et il s'en fallut de peu qu'elle ne détruisît l'œuvre de Richelieu et rendit Louis XIV impossible en abattant l'absolutisme d'Etat par la conjonction des nobles, des parlementaires et du peuple de Paris. Révolution qui n'aurait pas été sans parenté avec celle qui vers le même temps s'accomplissait en Angleterre et qui, il n'est pas interdit de rêver, aurait pu faire éclater un 89 en plein XVII^e siècle. Retz qui avait le sens de la subversion est donc un assez bon exemplaire de clerc révolutionnaire, et peut passer pour un esprit avancé. Mais, et là est la différence avec d'autres clercs révolutionnaires, il ne s'estimait pas pour cela un meilleur chrétien que les catholiques loyalistes et conformistes. Son ambition politique, son goût pour les remuements et manipulations de foules, il les jugeait de la même manière que ses inclinations pour les belles frondeuses (qui avaient quelque chose, le grand style en plus, des bourgeoises gauchistes du XVI^e arrondissement) : comme autant de passions d'autant plus coupables que son état était signe objectif de foi et de piété.

Il y a, il y aura toujours le mal et le bien. Et entre les deux les plates et paresseuses médiocrités. Mal et médiocrité dont il ne faut pas imaginer qu'ils puissent cesser de ravager ou d'enlaidir les vies privées ou les vies publiques. Rien n'est tout à fait perdu quand le mal s'appelle le mal, et la médiocrité, la médiocrité. Mais la plus affligeante corruption se montre lorsque le mal réussit à se faire passer pour le bien et le médiocre pour le meilleur. On en vient à regretter la belle santé de Retz, qui savait se juger, et dont les dernières années données à la solitude et à l'ascèse ne furent pas indignes du Grand Siècle, je veux dire, le siècle de Bérulle et de Rancé.

notes de Lecture

DROGUES ET PLANTES MAGIQUES par Jean-Marie PELT

Le précédent livre de l'auteur, pharmacologue réputé, sur « Evolution et sexualité des plantes » a fait quelque bruit. Mêlant observation scientifique et imagination poétique, Jean-Marie Pelt racontait l'immense et admirable épopée du monde végétal aussi riche en efforts, surprises, échecs et réussites que celle des espèces animales. Tant de ruses pour subsister et finalement s'épanouir en beauté semblaient avoir délicieusement tourné la tête au jeune savant.

Aussi sa méditation l'amène-t-elle aujourd'hui tout naturellement à étudier la complicité qui, depuis des temps immémoriaux, lie la plante à l'homme et, plus précisément, à ce qui fait l'originalité la plus précieuse de ce dernier : la conscience. Sous des formes soit discrètes avec le café, le thé, le tabac, familiers à l'Occident, soit plus exaltantes comme l'alcool, pratiqué également depuis longtemps, soit provocantes enfin avec le hachisch, l'héroïne ou le fameux L.S.D., son ultime découverte, l'homme a cherché dans la plante un élargissement de son univers intérieur.

L'Amérique latine connaît les champignons hallucinogènes et le fameux peyolt, dont est tirée la mescaline, l'Afrique s'est tournée davantage vers les aphrodisiaques, réels ou supposés, comme par exemple le cola, les chamanes de Sibérie consomment l'amanite tue-mouches avant de se livrer à leurs exorcismes, véritable séance de désaliénation qui n'est pas sans rappeler le moderne happening. Dans tous ces cas cependant la plante est l'instrument d'une illumination à finalité religieuse. L'Europe, pour sa part, y a surtout recherché un stimulant de l'activité physique ou cérébrale. Elle n'en attendait aucune révélation particulière mais tout simplement un surcroît d'énergie dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes.

C'est en Asie, en revanche, que sont nées ces drogues qu'on appelle à juste titre « stupéfiants » : l'opium, le chanvre indien. Encore leurs effets, en leur état naturel, sont-ils longtemps restés bénins et même utiles. C'est en réalité la chimie moderne, c'est-à-dire l'Occident qui a décuplé la puissance des drogues traditionnelles : ainsi du pavot, d'abord riche du simple opium est née la morphine puis l'héroïne ; le chanvre indien a engendré

la marihuana. Avec l'apparition des substances savantes, filles d'une nature revue par l'homme, s'ouvre le monde nouveau de l'hallucination ou de ce qu'on appelle maintenant la « psychédélic ». Le Moyen-Age connaissait déjà la mandragore, « l'herbe des fous », et les philtres magiques. Mais un chimiste suisse le 16 août 1943 découvrant fortuitement l'explosif L.S.D. allait doter l'Occident d'une arme psychologique infiniment plus puissante que la soixantaine de plantes répertoriées comme hallucinogènes.

Comment les alcaloïdes que toutes ces plantes, à l'exception du chanvre indien, contiennent, agissent-ils sur le système nerveux ? Le problème, pour le moment, n'est pas clair. Pas plus que ne l'est la réponse à la question que la pratique de la drogue pose aux sociologues : s'agit-il d'une libération sur la voie de l'utilisation d'un « cerveau total » ou, au contraire, d'un dérèglement systématique de ce merveilleux instrument à penser et à sentir ? Une chose, en tout cas, est certaine : le drogué témoigne partout d'un refus du monde réel et tente de lui substituer un paradis, fut-il artificiel. C'est l'au-delà non pas, comme les religions traditionnelles l'ont toujours présenté, récompense au bout d'un long chemin de volonté et d'ascèse mais tout de suite et sous l'effet d'une vulgaire piqûre.

L'auteur ne cache pas ce qu'a d'inquiétant l'intrusion de la technique chimique dans le dialogue ancestral que l'homme a mené avec la plante. Il est même assez paradoxal de penser que c'est encore dans une technique, appliquée cette fois à la conscience, que l'Occidental cherche le remède à la nausée qu'il éprouve devant les méfaits de la technique.

L'ouvrage (1) de Jean-Marie Pelt, riche en vues profondes, remarquablement illustré, objectif et mesuré, apporte lumière et raison dans un univers riche en maléfices (2).

Maurice BLIN ■

(1) *Horizons de France*, 225 p.

(2) « *France Forum* » a publié dans son n° 111 le chapitre de conclusion de l'ouvrage de Jean-Marie Pelt « *Drogues et Plantes Magiques* ».

Avec « Les feux du désespoir » (1960-1962) se termine le bouleversant récit par Yves Courrière de la guerre d'Algérie telle qu'elle s'est déroulée sur le sol algérien, récit dont les précédents tomes s'intitulaient : « Les fils de la Toussaint », « Le temps des Léopards », « L'heure des Colonels ». Une vaste fresque d'un grand reporter. Une contribution essentielle à la connaissance de cette période.

Le quatrième volume (1) d'Yves Courrière retrace donc les derniers et les plus douloureux épisodes de la guerre d'Algérie : de la semaine des Barricades en 1960, aux ultimes sursauts de l'O.A.S. et à l'exode des « pieds noirs », en passant par le putsch des généraux de 1961.

L'ouvrage est tout entier captivant ; tragiquement captivant. C'est l'histoire chargée de passion destructrice, de colère, de désespoir et d'amertume d'un peuple qui s'est estimé trompé et trahi par les siens. C'est l'histoire d'une armée déchirée, qui a cru tenir la victoire et qui garde mauvaise conscience (2), d'une armée qui subit un « choc » dont elle ne s'est pas encore remise aujourd'hui. Une histoire pleine de confusion et de fureur, de sang et de douleur.

Yves Courrière est un chroniqueur attentif et minutieux, sincèrement désireux d'atteindre à l'objectivité. Sans doute n'évite-t-il pas certaines lacunes et n'échappe-t-il pas à certaines erreurs d'éclairage. Il n'a pu voir tous les acteurs du drame, mais a rassemblé des témoignages importants et nombreux. Yves Courrière nous

(1) Fayard.

(2) 10 % des officiers sont pour de Gaulle, 15 % son contre, 80 % sont neutres avec un penchant pour les thèses de l'Algérie française, mais l'armée dans son ensemble ne suit pas Challe et Salan dans leur tentative de putsch.

révèle des épisodes mal connus et des détails jusqu'alors cachés. Il brosse des portraits saisissants. Il restitue avec talent une atmosphère, un climat. Il décrit avec précision les troubles des officiers, les dissensions et la lutte pour le pouvoir au sein du F.L.N., les illusions des Français d'Algérie, l'affaire Si Sallah, le chef de la Willaya IV, et la « paix des braves », l'action des barbouzes, l'irréalisme des chefs du putsch, les rivalités dans l'O.A.S., les folles entreprises des adversaires de l'abandon, l'insurrection de Bab el Oued et la fusillade de la rue d'Isly, le rôle de Degueldre, l'arrestation du général Salan...

Juin-Juillet 1962 : la guerre d'Algérie commencée un matin de novembre 1954, s'achève tandis que des explosions secouent Alger, que des incendies ravagent Oran et que les « pieds noirs » avec leurs femmes et leurs enfants se pressent sur les ports et les aéroports pour quitter ce pays dont ils avaient cru que son destin était inséparable de celui de la France.

Une histoire qui est maintenant close avec l'amnistie, mais qui a divisé les Français au point de les amener au bord de la guerre civile, une histoire qui a laissé des cicatrices. « Les feux du désespoir » ou la fin d'un Empire. D'autres livres (3) viendront encore qui traiteront de ces années fiévreuses et éprouvantes. Mais on ne peut pas négliger l'apport sérieux d'Yves Courrière.

Henri BOURBON ■

(3) Du livre de Jacques Massu consacré à une période très controversée (1957) de la guerre d'Algérie « La vraie bataille d'Alger » (Plon), on retiendra qu'un général français, commandant une division de parachutistes, révèle l'existence de la torture dans une guerre et en justifie la pratique. C'est toute une conception de l'homme et de l'honneur qui est en cause dans le problème de la torture.

L'AFRIQUE AVANT LA COLONISATION par GALBRAITH WELCH

Selon les termes de l'éditeur, cet ouvrage (1), le troisième de l'historienne américaine Galbraith Welch, est « la plus brillante synthèse du savoir africaniste ». Je précise : dans la perspective des objectifs que se fixe cette récente collection de l'« Histoire sans frontières », à savoir : combler un vide entre le journalisme historique fondé sur l'anecdote, et les thèses inédites ou difficilement accessibles ».

C'était en effet une gageure que d'avoir voulu présenter en 327 pages les multiples facettes de l'Afrique antérieure à la colonisation — surtout si l'on songe que ce continent, selon toute probabilité, serait le berceau de l'humanité... — Autant vouloir concentrer l'histoire de l'Europe de « l'Atlantique à l'Oural » dans un livre de poche.

Galbraith Welch a limité son étude aux temps modernes, et plus spécialement aux trois ou quatre siècles qui ont précédé la colonisation — si l'on excepte quelques références aux périodes bibliques ou à l'Égypte pharaonique.

Dans un style alerte et vivant, tel du moins que me le semble rendre l'excellente traduction d'Etienne Bolo, l'auteur tente de dresser le bilan de l'héritage intellectuel, affectif, moral et culturel de cette Afrique pré-coloniale.

Le jugement m'apparaît toujours être d'une parfaite honnêteté et d'une grande objectivité, dans toute la mesure possible à un historien. Dans son argumentation, Galbraith Welch remonte aux causes premières, fournit des hypothèses, compare leur validité, offre souvent une explication simple et logique. Tout ceci est exposé avec force et clarté dans des phrases incisives où abondent les pointes d'humour, voire de drôlerie.

Les sources documentaires sont abondantes et variées, les détails, les anecdotes, les noms et souvenirs historiques ou légendaires abondent. Cependant, selon les termes mêmes de l'auteur, commentant, non sans une certaine candeur, la vie et l'œuvre du grand historien nord-africain Ibn Battouta, cette abondance « n'est pas toujours un avantage pour le lecteur moyen... et...

trouble la lecture ». J'avoue, devant le propre texte de Galbraith Welch, avoir dû reconnaître que je devais faire partie de ce groupe social, qui me semble bien abstrait, des « lecteurs moyens ».

Certains préjugés ou légendes bien ancrés dans la conscience européenne, ayant trait par exemple au paganisme, à l'animisme, à la littérature africaine, à la polygamie, au comportement social des africains, etc... sont remis à une place qui me semble plus juste. Pour citer un exemple, l'auteur insiste sur le fait que « les africains primitifs s'étaient, à leur façon bizarre et étrange, tissé tout un système de vie qui dénote un grand effort de réflexion sur l'homme. Ils avaient reconnu, accepté ou intégré certaines tendances, qui sont enfouies dans le plus profond de nous-mêmes et dont nous ne prenons, nous, conscience, que dans une intimité secrète et honteuse ».

Tout en soulignant que Galbraith Welch exprime, dans la deuxième phrase citée, un point de vue strictement personnel, je reconnais que l'auteur touche du doigt une vérité qui m'apparaît comme essentielle : les africains avaient constitué, avant la conquête coloniale, un système social harmonieux qui ne connaissait aucun des drames engendrés par notre organisation sociale, tels que ceux des « veuves, des orphelins sans ressources, des vieilles filles délaissées et condamnées à la solitude, des vieilles abandonnées, etc... »

L'auteur me semble toutefois difficilement éviter un certain artifice dans le découpage de son récit, qui s'ordonne autour d'une dizaine de grands thèmes, tels que : le christianisme, l'Islam, l'art, la littérature, les femmes, les relations interraciales, ... et à propos desquels sont mêlés plus ou moins indistinctement Touaregs, Ethiopiens, Congolais, Bantous, Nord-Africains, etc...

Sans doute y a-t-il quelque arbitraire à vouloir rapprocher à tout prix, par exemple, l'Afrique blanche de l'Afrique Noire, en dépit de leur interpénétration, et à vouloir accentuer peut-être excessivement l'unité du continent : « l'Afrique, telle qu'elle était, intellectuellement et affectivement, avant la conquête européenne, était, si l'on peut dire, une Afrique purement africaine ». Certes, mais peut-on le dire, autrement qu'en tombant dans un schéma sommaire ?

Que ces remarques ne fassent pas oublier que Galbraith Welch, avec un minimum d'érudition apparente, et un maximum d'objectivité et de talent, a su faire revivre devant moi l'essentiel de l'image vibrante, brillante et colorée d'une période historique, souvent méconnue, de ce continent toujours mystérieux et déconcertant.

J'attends avec intérêt les prochains ouvrages que Galbraith Welch pourrait écrire sur l'Afrique coloniale ou l'Afrique indépendante.

Henri MURAT ■

L'ALLEMAGNE DE NOTRE TEMPS par Alfred GROSSER

Ce n'est pas exactement une histoire de l'Allemagne qu'a voulu écrire Alfred Grosser (1), mais une analyse de la réalité allemande à notre époque. Pour cela, il lui a bien fallu quand même, et avec quelle richesse et quelle précision, faire œuvre d'historien : quel pays en effet porte plus que l'Allemagne le poids très lourd de son passé ?

L'année 1945 a marqué, outre-Rhin, une coupure aussi nette que 1917 pour la Russie, que 1789 pour la France, mais il y a eu aussi 1871 (l'unification) et 1918 : trois fois en un siècle le pays a dû changer de nature. Il ne s'agit pas tout à fait, à chacune de ces dates, d'un « point zéro absolu », en raison d'une permanence de nombreux caractères sociologiques et de certaines traditions ; néanmoins, aucune autre grande nation n'a eu à ce point besoin de se réinventer. En 1945 par exemple, les Alliés n'avaient-ils pas entièrement « pris en charge » l'Allemagne, la dépossédant même de sa souveraineté ?

L'analyse de la réalité allemande contemporaine oblige donc à jongler avec des contradictions : étudier l'Allemagne, c'est bien sûr examiner l'influence considérable de son histoire sur sa situation actuelle. Mais c'est aussi découvrir une nation jeune, unifiée depuis seulement un siècle, à qui deux anéantissements successifs ont interdit tout enracinement historique.

Le rôle, ô combien particulier et tragique de l'Allemagne dans l'histoire du XX^e siècle, n'a pas besoin d'être souligné. Pourtant, si les institutions du régime de

Weimar n'ont pas permis à la fois la liquidation de la défaite de 1918 et un épanouissement équilibré de la vie politique, n'est-ce pas en partie à cause de l'aveuglement des démocraties occidentales, qui ont traité l'Allemagne comme un coupable, et l'ont laissée « au ban de la société internationale, au moment même où son organisation politique répondait enfin aux normes dont se réclamaient les vainqueurs ».

Enfin, peut-on affirmer que l'Allemagne ne doit son sort qu'à elle-même, alors que depuis 1945 l'évolution de son statut dans le monde a été entraînée uniquement par les changements survenus dans les rapports Est-Ouest ?

Par la force des choses, la démarche d'Alfred Grosser pour cerner la réalité allemande l'a amené à faire œuvre historique, à cette seule restriction près qu'il lui a bien fallu privilégier nettement certains éléments du passé, ceux qui se rapportent le plus au présent.

Mieux encore, cette histoire de l'Allemagne se transforme d'elle-même, beaucoup plus nettement que ne le ferait l'histoire de tout autre pays, en une fresque de l'évolution de l'Europe (de 1918 à 1939), et même en une fresque de l'évolution du monde, la guerre froide étant devenue, depuis 1945, le thème majeur des préoccupations internationales.

En France, les idées préconçues à propos de l'Allemagne ne manquent pas, héritage inévitable et compréhensible de déchirements dramatiques et d'affrontements sanglants. L'excellent ouvrage d'Alfred Grosser peut faire comprendre à ceux qui accusent l'Allemagne de toutes les fautes, de tous les crimes, que le destin de ce pays

(1) Editions Fayard, 1970, 642 pages.

a été la conséquence, bien plus encore que la cause, des graves crises internationales qui se sont succédé.

Il est seulement dommage que ce livre soit paru trop tôt pour pouvoir tirer pleinement parti du dernier épisode de l'histoire allemande, l'Ostpolitik, et pour aider à répondre à cette question importante : l'Ostpolitik est-elle une nouvelle coupure de l'histoire de l'Allemagne ou une évolution naturelle ?

L'Allemagne divisée, souffrant de ce fait, au-delà de la prospérité matérielle, plus que toute autre nation, a

une contribution créatrice à apporter à son temps : tandis que l'Allemagne de l'Est est rivée au bloc soviétique, la République Fédérale « pourrait donner l'exemple, précisément parce qu'elle se veut européenne, et parce que l'Allemagne est divisée, d'un patriotisme jamais refermé sur lui-même, à la fois raisonnable et créateur ». Souhaitons que les faits viennent dans l'avenir apporter une confirmation à l'espoir formulé par Alfred Grosser, à qui rien de ce qui concerne l'Allemagne n'est inconnu.

François BORDRY ■

LES DAMNÉS DE L'OPULENCE par Georges ELGOZY

L'auteur ne manque ni d'esprit ni de style. Il l'a montré tout au long des ouvrages déjà nombreux qu'il a consacrés à pourfendre, d'une plume experte, divers lieux communs et conventions de ce temps : la publicité, la technocratie, etc.. Il rejoint cette fois la cohorte dense des censeurs de la société de consommation et décrit, sous toutes leurs formes, les contradictions, les maladies, les plaies et les bosses d'une civilisation qui a délibérément sacrifié les fins aux moyens et, au nom de la vie, oublié les raisons de vivre. Le sujet n'est plus tout à fait neuf mais la manière de l'auteur, où les mots et leurs jeux tiennent une place essentielle, lui donne comme un relief nouveau. « L'enfer en société, l'homme damné, l'environnement salopé » — ce sont les titres de trois chapitres — rendent plus aiguë la nostalgie d'un monde d'inspiration très classique qui s'organiserait autour des valeurs phares du loisir et de l'individu.

Mais Georges Elgozy n'oublie pas qu'il est aussi l'auteur d'un ouvrage sur « L'Automation et l'humanisme ». Il croit que la technique peut refaire ce que la technique a défait. L'homme devrait prévoir l'évolution de son environnement, de son travail, de ses loisirs et de ses idées. Néfaste à maints égards, la technologie pourrait guérir bien des maux qu'elle engendre et résoudre, par exemple, la question menaçante de la pollution. Elle pourrait être aussi en mesure de réparer les pires injustices, de pallier les inégalités scandaleuses, de corriger les absurdités excessives.

Sans doute. Mais à l'instar de presque tous les auteurs

qui ont affronté ce difficile sujet, il ne nous dit pas à quel prix ni de quelle manière la société contemporaine pourrait imposer à un développement industriel linéaire des fins, c'est-à-dire soit des limites, soit des orientations. La morale, ici, ne suffit pas car l'acte qui prétend dépasser l'économie est encore un acte économique. Comment mesurer le non-mesurable ? Et pourtant il le faut, s'il est vrai que l'exploitation forcée des richesses humaines et naturelles débouche aujourd'hui sur la découverte que le capital dont nous avons consommé jusqu'ici les intérêts est en voie d'épuisement : pureté génétique, équilibre naturel, relations individus-société, systèmes religieux ou philosophiques, etc...

Des choix politiques sont donc inévitables pour ou contre le maintien de la concurrence et du libre-échange comme moteurs de l'enrichissement, pour ou contre le libéralisme, mais aussi pour ou contre le socialisme. Malheureusement, l'auteur s'arrête en chemin. Son analyse du mal est percutante. Mais les remèdes qu'il propose ne dépassent guère l'espoir, mille fois exprimé, de plus de justice, mesure, sagesse. Pourquoi cet espoir reste-t-il vain depuis si longtemps ? Pourquoi l'Europe ne parvient-elle pas à « croiser les vertus anciennes et les capacités des sociétés modernes (d'où naîtrait un modèle européen qui concilierait progrès et liberté » ? Autant de questions auxquelles nous aurions aimé qu'il réponde.

Maurice BLIN ■

Calmann-Lévy, 331 p.

Roger-Gérard Schwartzberg

Après la collection « Les Maîtres Modernes » où a paru il y a quelques mois un très utile *Tocqueville* de Jacques Nantet, Seghers lance une série « Pour la politique » dont le premier titre, consacré à Rousseau, réunit au *Contrat Social* le *Discours sur les Sciences et les Arts*. En une soixante de pages, mais si alertes qu'il aurait fallu le double à un esprit moins vif, R.G. Schwartzberg propose une « nouvelle lecture » de ces textes illustres. Délibérément accordée aux préoccupations du jour : ses chapitres, qui s'appellent la *contre-culture* et la *contre-politique*, parlent de révolution culturelle, de « pop music », de Marcuse et de Wilhelm Reich. L'anachronisme

RELIT LE CONTRAT SOCIAL

s'y révèle un décapant efficace. Voilà le *Contrat Social* ravalé qui étincelle d'actualité, et un Rousseau contestataire qui vient prendre place dans la suite des métamorphoses de Jean-Jacques, après le Jean-Jacques larmoyant, le Jean-Jacques grognon et le Jean-Jacques glorieux que la Convention fit entrer au Panthéon.

Cette nouvelle lecture agressivement actuelle repose toutefois sur de solides fondations universitaires ; une érudition qui paraît sans défaut situe exactement les sources des grands thèmes du *Contrat* et se nourrit des meilleurs travaux qui ont tenté d'élucider une pensée toujours énigmatique (une seule absence à noter, celle

de Roger D. Masters). R.G. Schwartzberg montre bien la situation singulière de son héros par rapport au courant intellectuel du XVIII^e siècle, rationaliste, optimiste et hédoniste, d'où est issue la société moderne.

Son refus d'une civilisation du développement économique avait déjà été mis en lumière par Bertrand de Jouvenel en 1947 (*Essai sur la politique de Rousseau* précédant l'édition suisse du *Contrat social*), puis commenté dans *Arcadie* (« la civilisation du Toujours plus »). C'est précisément ce qui rend l'auteur des *Confessions* si proche des préoccupations contemporaines. Comme le remarque R.G. Schwartzberg : le néo-rousseauisme domine les thèmes de la « contre culture qui s'ébauche aujourd'hui, aux Etats-Unis, en réaction contre la culture établie de la société industrielle avancée ». Les rapprochements sont en effet suggestifs et à bien des égards convaincants. Peut-être négligent-ils cependant l'austérité d'une morale politique qui hante la nostalgie de Sparte et de la Rome primitive, austérité bien difficile à concilier avec l'aimable *Flower Power* ! S'il y a du hippy dans le caractère de l'homme Jean-Jacques, ses convictions sont empruntées à l'Antiquité la plus rébarbative... Comment surmonter la contradiction ? En jus-

tifiant à la fois le Rousseau libertaire et le Rousseau lacedémonien : par le **Contrat social**.

Rousseau s'était toujours refusé à traduire le modèle théorique du *Contrat* en institutions positives. A ses yeux, il ne pouvait d'ailleurs s'appliquer qu'à de petites communautés puisque les conditions nécessaires à la formation de la volonté générale étaient incompatibles avec les grands Etats. R.G. Schwartzberg se demande si cette incompatibilité, qui excluait toute incarnation de la démocratie absolue, ne sera pas possible demain grâce aux « vecteurs électroniques ». Mc Luhan au secours de Jean-Jacques. Mais n'était-ce pas aussi le cauchemar de George Orwell ?

Telle est l'ambiguïté d'une pensée malheureuse qui « veut tout », et écarte pour cela les prudents compromis, mais se retrouve inévitablement devant le contraire de ce qu'elle souhaite. Parce qu'elle « veut tout », elle ne cesse de défier la sagesse résignée, mais son absolu la condamne à ne connaître que d'insupportables et caricaturales incarnations. C'est vraiment, comme l'écrit R.G. Schwartzberg, une œuvre **exemplaire**.

Seghers.

Pierre AVRIL ■

MARCEL PROUST ET LES CRITIQUES

Le centenaire de la naissance de Marcel Proust a — et on ne peut que s'en féliciter — provoqué la publication et la réédition d'ouvrages critiques sur l'auteur de « A la Recherche du Temps perdu ».

Parmi les biographies désormais classiques il faut rappeler : « A la recherche de Marcel Proust » par André Maurois (Hachette) et « Marcel Proust » par G.D. Painter (2 Volumes. Mercure de France). Le « Proust par lui-même » de Claude Mauriac (Seuil) constitue une bonne introduction à la connaissance de l'œuvre et de l'homme. Henri Bonnet vient de donner une réédition améliorée de sa pertinente biographie de l'œuvre de Proust « Marcel Proust de 1907 à 1914 » (Nizet).

Dans « Proust et le roman » (Gallimard) Jean-Yves Tadié présente une analyse rigoureuse et approfondie de l'ensemble des formes qui structurent « A la Recherche du Temps perdu ». Jean-Yves Tadié est aussi l'auteur d'un livre d'un accès plus facile « Lectures de Proust » (Armand Colin) où sont décrites les différentes manières de lire Proust.

Sur le style de Marcel Proust, on pourra lire l'intéressant ouvrage de Jean Mouton « Le style de Marcel Proust — avec une post-face polémique : Le style de Marcel Proust devant la Nouvelle critique » (Nizet).

En ce qui concerne la mondanité ou le snobisme de Proust, l'essai de Jean François Revel « Sur Proust » (Julliard-Gonthier) et la remarquable thèse d'Emilien Carassus « Le snobisme dans les lettres françaises de Paul Bourget à Marcel Proust » (Armand Colin) apportent des aperçus et des mises au point à retenir.

Jacques Bersani a groupé chronologiquement, dans un passionnant petit livre « Proust et les critiques de notre temps » (Garnier), des analyses et jugements sur l'œuvre de Proust, en faisant une large place à la critique moderne. L'histoire de la critique proustienne est celle

d'un retour à la vérité de l'œuvre et d'une redécouverte du texte et de sa signification profonde, car de son vivant Proust dut déployer beaucoup d'efforts pour se faire comprendre et entendre de ses contemporains.

Le 14 novembre 1913 « Du côté de chez Swann » paraît chez Grasset à compte d'auteur. Les malentendus et les contre-sens commencent. Jacques Rivière (La Nouvelle Revue Française - février 1920) et Benjamin Crémieux « XX^e siècle » (1924) furent parmi les premiers et rares critiques qui perçurent alors l'envergure de l'œuvre proustienne.

Enfin Gaëtan Picon nous propose une « Lecture de Proust » (Mercure de France-Gallimard) qui constitue la meilleure des initiations à Proust, une initiation qui atteint par instants le niveau d'une grave méditation. Gaëtan Picon montre bien que le roman proustien n'est ni une description ni une invention mais une **recréation** : « la réalité qu'il observe et retraduit, loin d'être perçue comme le modèle d'une expérience, est disposée comme l'objet d'une expérimentation ; elle est soumise à un éclairage qui transfigure tout ce qu'il touche... Proust révolutionne le roman en lui apportant la poésie dans la révolution qu'elle vient de connaître — celle de la correspondance baudelairienne... Dans le roman proustien pour la première fois la voix de Balzac et la voix de Baudelaire se joignent, dans une splendeur de soleil couchant... »

La dernière étude publiée sur la genèse, les structures et les techniques de la « Recherche » est le « Proust romancier » de Maurice Bardèche (Les sept couleurs).

Le succès posthume de Proust est une confirmation de ce propos que nous pouvons lire dans « Le temps retrouvé » : « L'art est ce qu'il y a de plus réel, la plus austère école de la vie et le vrai Jugement dernier ».

H. BOURBON ■

POÉSIE ET POLITIQUE

par Etienne BORNE

JE dois réparation à Lamartine. J'ai laissé passer il y a deux ans le centenaire de sa mort, qui a été ici et là l'objet de quelques célébrations, et je suis d'autant plus fâché d'avoir manqué cet anniversaire que Lamartine, et aussi bien le poète que l'homme politique, est un grand méconnu. Comme l'écrit Marius-François Guyard, en tête de l'édition des Œuvres Poétiques de la Pléiade, « personne ne l'aime ». A l'exception, bien sûr, du seul Henri Guillemin qui sans respect humain, à temps et à contre-temps, — et bien que Marx ait dit du mal de Lamartine ce qui pour beaucoup suffirait à régler la question, ne se cache pas d'être un lamartinien fervent et n'évade aucune occasion de rompre chevaleresquement quelques lances pour la défense du poète ou l'illustration de l'homme politique. Chevaleresquement comme on va au secours des causes perdues.

CAR l'œuvre et l'action de Lamartine sont les plus vénérables qui soient au dédain des connaisseurs et à l'ironie des esprits forts. Sa poésie plaintive n'est que soupir et pleur ; elle abonde en grâces datant du XVII^e siècle et déjà surannées à l'époque du romantisme ; rien n'y manque des plus affligeantes guirlandes ornementales ni « l'orange aquilon », ni « l'astre du mystère », ni « le calme du Léthé ». Et quant au fond, il est difficile d'y trouver autre chose qu'un spiritualisme indécis et incertain de lui-même. Et sa politique, qui donna dans toutes les chimères idéalistes, ost à la ressemblance de sa poésie : aux premières manifestations du nationalisme allemand, il répond par cette antinationale « Marseillaise de la paix » qui annonce bien prématurément la mort de l'autre Marseillaise la vraie, si utile pour réveiller les nécessaires fiertés patriotiques ; s'il se mêle à la vie publique, c'est pour ajouter aux instabilités et aux contradictions de la politique française en aidant à détruire ce médiocre compromis qu'était la monarchie orléaniste pour être l'un des pères fondateurs de la plus infortunée de nos cinq républiques, la seconde du nom et, après un fugitif passage au pouvoir, céder la place à la poigne du général Cavaignac et se faire battre aux premières élections présidentielles que la France ait connues en recueillant moins de huit mille voix contre les cinq millions et demi de suffrages qui élisaient le second Bonaparte. Décidément dans la balance des forces politiques le sabre pèse plus fort que la lyre. Pour la plus grande satisfaction des réalistes.

ON n'opposera pas plaidoirie à réquisitoire. Le poète ? Il en est d'autrement puissants qui, tel Hugo forgeant le langage entre enclume et marteau, en tirent éclairs et flammes. Il en est de plus raffinés qui, tels Mallarmé ou Valéry, polissent et repolissent la matière verbale à force d'exercices insolites et subtils. Il en est de plus introduits aux possibilités magiques de la langue et qui, de Rimbaud aux surréalistes, multiplient les rituels initiatiques. Comparé à l'otincelante cohorte, Lamartine se résout en ombre évanescence. Pourtant ce poète qui ne fait pas le poids pourrait bien être la poésie elle-même. Lamartine parle, beaucoup, trop, mais sa parole est immédiatement poésie tant elle ressemble, tout en restant parole, à un bruissement de feuillage, un va-et-vient de marée, à un battement de cœur entre l'« à quoi bon ? » et la foi. Une parole qui, ignorant recherche et labeur, est mouvement de nature en même temps que musique. On se lasse de cette mourante voix et de ce chuchotement monotone. Qu'on ne méprise pas trop vite. Qu'on ne s'écarte pas trop tôt. Là est l'enfance de la poésie. Mieux la poésie à l'état naissant dans la transparence de son commencement. Ensuite viendront les grands poètes, avec ce génie prométhéen qu'ils

ont tous et dont Lamartine est si complètement dépourvu, et ils feront sortir du flot poétique, ruisselantes et sculptées, de fortes et savantes énigmes. Lamartine se contente du jallissement originaire de ce murmure premier que Verlaine décéléra sous les herbes pour en faire une chanson grise et indécise, et sans lequel, la source étant tarie, il n'y aurait plus de poètes. A qui entend ce murmure de source, peu importe « l'océan des âges » et la banalité des métaphores usées et inusables, le monde est changé, la main et la convoitise ne peuvent rien saisir, tant sont devenus lointains et fluides le proche et le solide ; abolies les sécurités fixes de l'espace, toute réalité devient fugitive et infigurable, comme le temps. Telle est, accordée à l'interrogation essentielle de l'homme, non pas pensée philosophiquement exprimée, mais donnant à penser comme le nuage, la vague et le sourire, cette mélodie si naturelle qu'elle en paraît surnaturelle, qui se continue du « Lac » à « la Vigne et la Maison » et qui se fait écouter comme la respiration même du temps qui passe.

LAMARTINE, homme politique ? Ils pensent deux fois bassement lorsqu'ils moquent le poète égaré dans la politique et applaudissent à la chute de ce naïf Icare. Qui a la religion du succès provoque, et c'est un mot de Lamartine, à « l'athéisme politique ». L'échec de l'homme vrai et juste n'est pas une suffisante réfutation de la vérité et de la justice. Un La Fayette, un Lamartine, un Kerenski sont des vaincus de l'histoire, exposés à jamais aux sarcasmes des malins, mais, sans eux, la révolution que, à chaque fois, ils ont failli humaniser, a fini par avorter dans des césarismes et des totalitarismes. Sans doute Lamartine ne savait-il ni calculer ni compter et il y avait en lui une incapacité invincible à haïr ; on n'en conclura à une inaptitude politique que si l'on se fait de la politique une certaine idée, encore une fois assez basse. Prendre de la hauteur aide à voir plus loin. Parce qu'elle est liberté et pureté — ces deux formes jumelles de la noblesse — la poésie n'est pas un si mauvais prélude à une politique comprise à la manière de Lamartine, mais aussi bien de Mounier, comme « un combat pour l'homme ». Deux choses étaient insupportables à Lamartine : la médiocrité contenue de soi, aussi a-t-il animé l'opposition à la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, et la tyrannie fût-elle parée des faux-semblants de la gloire militaire, aussi plus lucide que le premier Hugo, a-t-il résisté aux dangereuses séductions de la légende napoléonienne. Durant son passage au pouvoir il a, en refusant le drapeau rouge et la guerre, donné un trop bref instant à la République jadis enlaidie par la terreur un visage fraternel et raisonnable. Plus profondément, la politique avait pour Lamartine la valeur d'une expérience métaphysique, d'où ce que j'appellerais si je ne craignais d'achever de le déconsidérer, cette fois irrémédiablement, son côté démocrate-chrétien : « il faut laisser quelque chose à la Providence », s'écriait-il dans le discours qu'il prononçait en faveur de l'élection du président de la République au suffrage universel. L'histoire, politiquement vécue, pose le même problème que le temps poétiquement contemplé : l'alternative du sens divin ou du définitif non-sens. Métaphysique et politique sont un même combat, car c'est la même foi qui se refuse, comme il l'a écrit, à livrer « la nature au hasard et la terre aux tyrans ». Le doute subsiste si les violents et les habiles l'emportent et l'histoire n'est plus providence, mais hasard ou pire le plus ironique des destins, si en abattant Guizot et un parlementarisme censitaire, bourgeois et corrompu, on a préparé les voies au prince-président, à la dictature, à l'Empire. Aussi dans son trop long et besogneux hiver Lamartine a-t-il eu du mal à maintenir intactes les croyances de sa jeunesse. Encore que, ce que ne comprendront jamais les cyniques et les fanatiques, ses ennemis, nos ennemis, on puisse perdre cœur sans perdre la foi.